



**HAL**  
open science

## Pyénées atlantiques : prospective 2010 - éléments de diagnostic

Conseil Bipe

► **To cite this version:**

Conseil Bipe. Pyénées atlantiques : prospective 2010 - éléments de diagnostic. [Rapport de recherche] Centre national de l'entrepreneuriat (CNE). 1995, 146 p., cartes, graphiques et tableaux. hal-02185204

**HAL Id: hal-02185204**

**<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02185204v1>**

Submitted on 16 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**PYRENEES ATLANTIQUES :**

**PROSPECTIVE 2010**

-----

**ELEMENTS DE DIAGNOSTIC**

Ce document a été réalisé  
pour Conseil Général des Pyrénées Atlantiques

BM/MJF/D94 326

Novembre 1995

# S O M M A I R E

## Table des matières des tableaux

<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	1
<b>CHAPITRE I - L ' ECONOMIE</b> .....	2
<b>1 - INTRODUCTION</b> .....	3
<b>2 - PANORAMA D'ENSEMBLE</b> .....	5
<b>3 - L'INDUSTRIE</b> .....	9
3.1. Aperçu général .....	9
3.2 - Les caractéristiques de l'industrie .....	11
3.2.1 - La croissance .....	12
3.2.2 - L'insertion internationale .....	13
3.2.3 - L'innovation technique .....	16
3.2.4 - Les capacités de réponse .....	19
3.2.6 - Aspects spatiaux de l'industrie du département .....	29
<b>4 - LES SERVICES</b> .....	31
4.1. Généralités .....	31
4.2 - Typologie fonctionnelle des services du département .....	34
<b>5 - LA PECHE</b> .....	38
<b>7 - LE TOURISME</b> .....	40
<b>CONCLUSION</b> .....	43
<b>CHAPITRE II : SOCIETE</b> .....	44
1 - Une croissance démographique qui date des années 50.....	45
2 - ... et qui se prolonge jusqu'en 2010, grâce aux migrations .....	47
3 - Un vieillissement important qui va s'accroître à l'avenir .....	49
4 - L'un des départements les plus urbains du Sud-Ouest .....	52

5 - Une insertion professionnelle des jeunes difficile, malgré un niveau de formation général élevé .....	54
6 - Une Université de plein exercice sur deux sites .....	57
7 - Chômage et RMI concentrés dans les agglomérations .....	60
8 - Des agriculteurs relativement nombreux et jeunes, mais à l'avenir incertain .....	62
9 - Des langues et des cultures à la croisée des chemins .....	64
10 - Démographie et consommation peuvent faire bon ménage ! .....	68
<b>CHAPITRE III : ESPACE</b> .....	71
1 - Un espace privilégié au sein des régions excentrées de l'Europe ....	72
2 - Les infrastructures routières : le couloir du littoral atlantique et le franchissement des Pyrénées. ....	73
3 - Une desserte ferroviaire inégale et mal reliée au réseau européen. ...	78
4 - Un territoire frontalier de faible densité : un atout pour le développement économique .....	81
5 - Un milieu naturel remarquable soumis à des pressions localement fortes .....	84
6 - Des dynamiques spatiales divergentes : des espaces attractifs à l'ouest et à l'est.....	87
7 - ... Des espaces fragilisés au centre et au sud .....	90
8 - Une armature urbaine bi-polaire insuffisamment structurée .....	93

## **Table des matières des tableaux**

Tableau 1 :	Soixante ans de croissance en France
Tableau 2 :	Structure du système production en France et en Pyrénées Atlantiques au 1er janvier 1993
Tableau 3 :	Les dix activités les plus développées en France et dans les Pyrénées Atlantiques en 1993
Tableau 4 :	Les activités industrielles les plus développées du Département
Tableau 5 :	Potentiel de croissance de l'industrie des Pyrénées Atlantiques à l'horizon 2000
Tableau 6 :	Insertion internationale
Tableau 7 :	Exportation et insertion internationale
Tableau 8 :	Processus d'internationalisation
Tableau 8bis :	Internationalisation
Tableau 9 :	Sensibilité de l'industrie du département à l'innovation
Tableau 10 :	Classement des secteurs sensibles
Tableau 11 :	L'interconnexion des technologies : quelques exemples
Tableau 12 :	Capacité d'autofinancement de l'industrie du département
Tableau 13 :	Productivité de l'industrie du département
Tableau 14 :	Efficacité du système productif local
Tableau 15 :	Potentiel d'endogénéisation de l'industrie locale
Tableau 16 :	Répartition des principales activités du département par bassin d'emploi
Tableau 17 :	Part de l'emploi dans les services
Tableau 18 :	Evolution des services en France

Tableau 19 :	Répartition et densité des services en 1993
Tableau 20 :	Evolution de la population totale 1982-2010 (Pyrénées Atlantique et départements limitrophes)
Tableau 21 :	Evolution de la structure démographique 1990-2010 (de moins de 20 ans - les plus de 60 ans)
Tableau 22 :	Evolution de la structure démographique 1990-2010 (les plus de 75 ans)
Tableau 23 :	Structure comparative et évolution de la population active ayant un emploi 1982-1990 - France et Pyrénées Atlantiques
Tableau 24 :	Répartition des ménages (typologie BIPE Conseil, 1990)
Tableau 25 :	Consommation et mode de vie : spécificités
Tableau 26	Evolution comparative de la population totale (1982-1990) Pau et Bayonne

## INTRODUCTION GENERALE

*Dans la perspective de long terme que fixe la réflexion prospective, il est tout d'abord nécessaire de procéder à un état des lieux qui permette de comprendre la "logique" du système analysé et les forces qui l'animent.*

*Comme pour tout territoire, la réalité des Pyrénées Atlantiques est un kaléidoscope où l'Histoire, la Géographie, la Sociologie, l'Economie, et bien d'autres éléments encore, se combinent et se recombinent sans cesse pour produire un "système" doté d'une inertie, d'une "direction propre", d'une orientation qui donne un "sens" au développement.*

*L'état des lieux vise donc à apprécier les éléments qui conditionnent, de façon interne, le développement des Pyrénées Atlantiques.*

*Bien entendu, la vertu du doute devient cardinale dès lors qu'on choisit de dire en quelques mots les Pyrénées Atlantiques.*

*Détour réducteur mais qui permet d'éviter de "malaxer" ces "émeutes de chiffres" - dont Bachelard disait avec ironie qu'elles caractérisent l'esprit pré-scientifique - et de ne pas conclure.*

*Détour réducteur car à force de simplification on risque de masquer la complexité, pire : de mystifier.*

*C'est -pourtant- entre ces deux écueils qu'a été conçue cette première partie: identifier les éléments qui apparaissent déterminants du système départemental et à partir desquels il est possible de reconstituer un diagnostic -un état des lieux- qui se prononce !*

*Cet état des lieux porte sur trois dimensions importantes du système socio-économiques des Pyrénées Atlantiques :*

- *l'Economie (chapitre I)*
- *la Société (chapitre II)*
- *l'Espace. (chapitre III)*

*Au delà, cet exercice encore solitaire prépare les travaux des groupes de travail chargés de "produire" la réflexion prospective.*

**CHAPITRE I**

**I - L'ÉCONOMIE**

Tableau 1

Soixante ans de croissance en France

	Production (Francs 1980)	Productivité horaire	Volume de travail (milliards heures)	Durée de travail par an		Emplois (en milliers)	Taux d'emploi en %				Population (en milliers)		
				Par emploi	Par individu		15 à 25	25 à 65	65 et +	Σ	>15 ans	TOTALE	
Niveau	1960	1 850	50	37.0	1.880	815	19.600	60	65	21	58	34.000	45.500
	1990	5 750	172	33.5	1.550	600	21.600	38	75	3	56	45.300	56.100
	2020	13 960	455	30.7	1.220	520	25.100	10	80	2	51	48.800	58.700
Croissance annuelle(%)	1960 / 1990	+3.85	+4.20	-0.35	-0.63	-1.03	+0.32					+0.96	+0.70
	1990 / 2020	+3.00	+3.30	-0.30	-0.80	-0.44	+0.50					+0.25	+0.15

Source : BIPE Conseil

## 1 - INTRODUCTION

Si l'analyse de la "crise" n'est plus de saison, il reste important -dans une perspective de long terme- de rappeler que les éléments essentiels et permanents du développement économique relèvent à la fois des conditions de **création** et de **répartition des richesses produites**, ainsi que de l'efficacité- technique, si ce n'est sociale- de l'articulation entre ces deux "systèmes".

Pour triviale qu'elle puisse apparaître, l'affirmation que sans création de richesses il n'y a pas de répartition possible mais qu'aussi sans répartition efficace il n'y a pas de développement économique vient rappeler la nécessité de faire "marcher" l'économie sur ses deux jambes.

Ce qui n'est plus tout à fait le cas depuis une vingtaine d'années ...

L'emploi a, pendant près de deux siècles, été cette variable magique qui -à la fois facteur de production et vecteur principal de la répartition- permettait le bouclage des économies, notamment, développées.

La mondialisation et l'interpénétration des systèmes productifs, les progrès technologiques, la monétarisation de l'économie sont autant d'éléments qui sont venus déstabiliser les conditions d'articulation entre création et répartition des richesses.

Il n'est -pour s'en convaincre- que de constater qu'en trente ans en France (1960-1990), la richesse produite a été multipliée par trois tandis que le volume de travail diminuait de 10%... (cf tableau 1)

Bien entendu, l'économie des Pyrénées Atlantiques n'échappe ni aux évolutions de fond des systèmes productifs ni à leurs effets destabilisants.

Aussi, pour que le diagnostic soit utile à la réflexion prospective, il doit permettre d'apprécier le potentiel de développement, d'adaptation, de résistance qui caractérise l'économie du département afin d'identifier les atouts, de préciser les menaces auxquels elle est exposée.

Si on n'ignore pas que de nombreux paramètres (la culture "locale", les savoir-faire, les institutions, les individus...) contribuent à forger ce potentiel, il apparaît que les structures y participent de façon déterminante.

En effet, les marchés comme les technologies, sont mondiaux. L'environnement des entreprises (fiscalité, droit du travail, normes...) constitue un élément important - mais exogène- de la compétitivité.

L'interpénétration des marchés monétaires et financiers renforce l'importance de la composante externe qui rend la maîtrise du développement plus difficile, plus incertaine.

Tout se passe "ailleurs" : à Paris lorsqu'on est à Pau, à Bruxelles quand on est à Paris ; à Tokyo, New-York ou Chicago lorsqu'on est à Bruxelles.

C'est la raison pour laquelle le diagnostic élaboré fait porter l'effort d'analyse sur les structures de l'industrie et du tertiaire.

Il s'agit moins de connaître le potentiel ou les enjeux de telle ou telle activité que d'apprécier comment la structure du système productif détermine les caractéristiques à-venir de l'économie du département.

## II - PANORAMA D'ENSEMBLE

Relativement à la France, l'économie des Pyrénées Atlantiques se caractérise aujourd'hui par la **faiblesse (quantitative...)** de son **pôle industriel**, "arithmétiquement" compensée par un développement significativement supérieur de l'agro-alimentaire, du BTP, de l'énergie, du commerce et des services notamment marchands (cf. tableau 2).

Tableau 2

Structure du système productif  
en France et en Pyrénées Atlantiques au 1er janvier 1993

	FRANCE	PYRENEES ATLANTIQUES
Agriculture .....	0,9	0,7
IAA .....	3,3	<b><u>3,8</u></b>
Energie .....	1,5	<b><u>6,4</u></b>
Industrie .....	22,8	15,0
BTP .....	7,7	<b><u>8,1</u></b>
Commerce .....	14,7	<b><u>15,3</u></b>
Transports et Telecom ...	5,0	4,3
Services .....	44,1	<b><u>46,3</u></b>
dont marchands	32,3	<b><u>35,3</u></b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Ficher SIRENE-INSEE

Unité : en % de nombre d'emplois salariés

Il convient cependant de souligner (cf. Tableau 3) que l'aéronautique et l'énergie participent des secteurs d'activités les plus développés du département alors qu'aucune activité industrielle ne figure parmi les dix secteurs les plus importants de l'économie française.

Tableau 3

**Les dix activités les plus développées en France et dans  
les Pyrénées Atlantiques en 1993.**

%

*es salariés dans l'ensemble*

FRANCE		PYRENEES ATLANTIQUES	
1 - Services aux entreprises	8,2%	1 - BTP	8,1%
2 - BTP	7,7%	2 - Santé	7,6%
3 - Administration	5,4%	3 - Sces aux entreprises	5,8%
4 - Com. détail non-alimentaire	4,8%	4 - Administration	5,4%
5 - Santé	4,3%	5 - Com détail non alimentaire	5,0%
6 - Hôtel-Café-Restaurant	4,0%	6 - Energie	4,8%
7 - Organismes financiers	2,7%	7 - Hôtel-café-restaurant	4,4%
8 - Services divers	2,6%	8 - Action Sociale	3,7%
9 - Com gros inter-industriel	2,5%	9 - Aéronautique	3,4%
10 - Transports routiers	2,2%	10 - Alimentation générale Gde surface	3,1%
<b>TOTAL</b>	<b>44,5%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>51,3%</b>

Source : SIRENE/INSEE

On peut également noter que l'économie des Pyrénées Atlantiques est plus concentrée que l'économie française : les dix activités les plus importantes (en nombre de salariés) regroupent plus de 51% des salariés du département contre "seulement" moins de 45% en France (cf. tableau 3).

Au total, avec un PIB de l'ordre de 61 milliards de F en 1991 (source INSEE), le département se place au 32° rang des départements métropolitains et au 24° rang de ceux de province.

L'élargissement du champ de vision aux territoires voisins, de part et d'autre des Pyrénées, permet également de situer les Pyrénées Atlantiques dans une position "plutôt" avantageuse.

Certes, le département est quatre fois moins peuplé que le Pays Basque Espagnol et deux fois moins peuplé que la Gironde et l'Aragon. Cependant, il fait -au plan économique- quasiment jeu égal avec les espaces les plus développés (Gironde, Haute Garonne, Pays Basque Espagnol) et devance même l'ensemble des régions espagnoles pour ce qui concerne la production par tête.

Autrement dit, les craintes que peuvent s'inspirer les comparaisons démographiques sont significativement compensées par les performances économiques du département mais soulignent également deux caractéristiques majeures du système productif :

- le département n'est pas un marché de consommation en tant que tel mais une plate-forme de production,
- dès lors cette "plate-forme" doit trouver ses débouchés "ailleurs".

On peut à ce titre penser que la proximité d'importants marchés de consommation - tels le Pays Basque, l'Aragon et la Gironde- au centre desquels les Pyrénées Atlantiques se situent peut également jouer en faveur du développement d'une activité de transformation, d'assemblage, de groupage.

Mais bien entendu la constitution des Pyrénées Atlantiques en "hub" de biens de consommation est assujettie au développement d'infrastructures de transport.

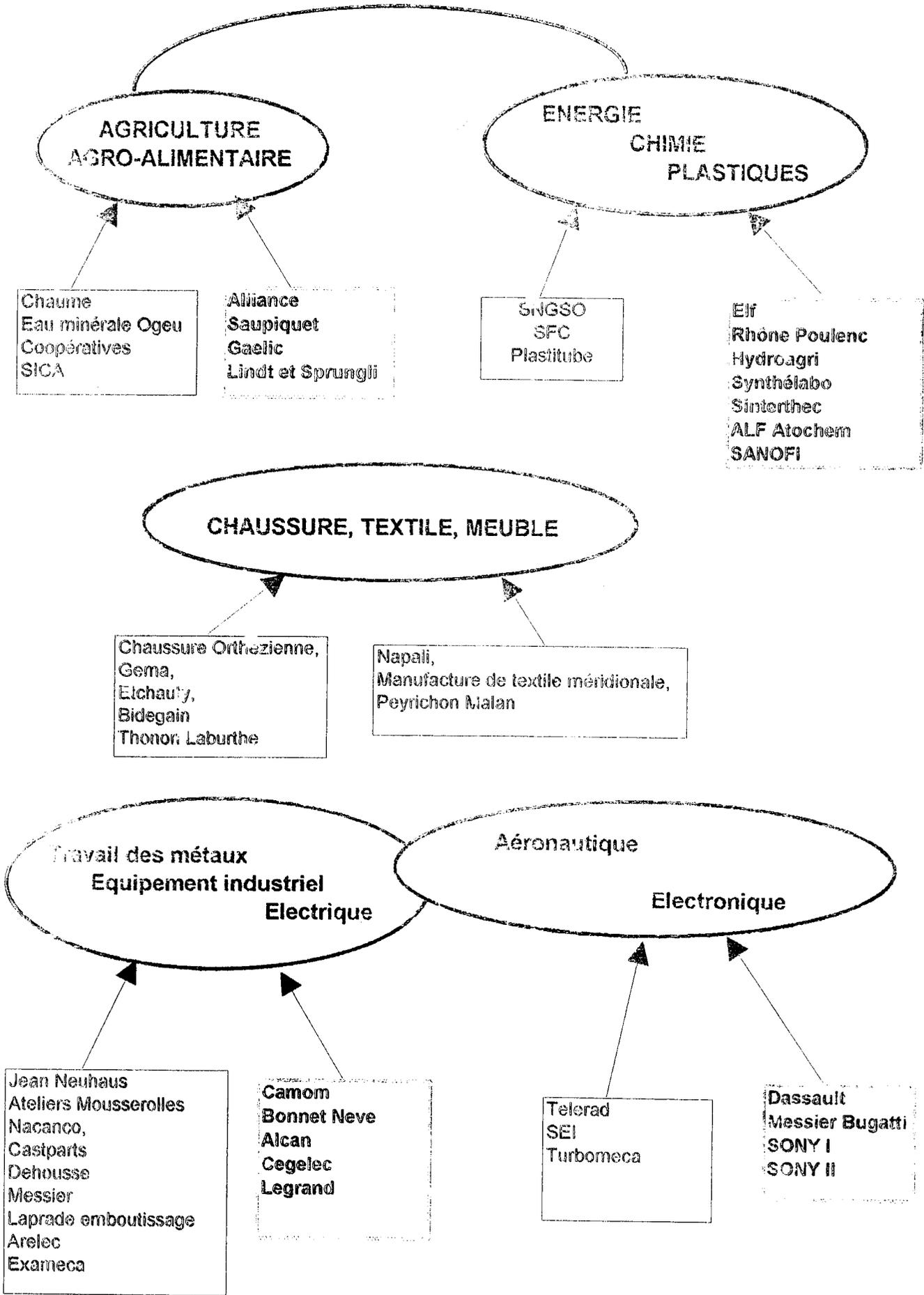
Bien que très générales, ces remarques préliminaires témoignent d'une économie, à la fois, fragile (mais la fragilité est aujourd'hui consubstantielle à tout développement économique !) mais disposant d'opportunités de développement réelles.

Fragile car son avenir dépend d'un nombre limité d'activités et de la capacité d'adaptation et de redéploiement du système productif permettant à la fois de valoriser les compétences et les savoir-faire, notamment techniques, développés depuis le début du siècle et de saisir des opportunités de développement dans son propre environnement économique.

De même, malgré la place importante qu'occupent les services dans l'économie locale, l'industrie au sens large (yc IAA et énergie) semble encore constituer - malgré sa faiblesse pondérale- une variable déterminante pour l'avenir ; déterminante par l'effet d'entraînement des activités "leaders" sur le reste de l'industrie, comme en direction des services à haute valeur ajoutée ; déterminante aussi par sa capacité à produire en son sein des activités d'avenir.

C'est la raison pour laquelle, il convient de réserver une partie du diagnostic aux caractéristiques de l'appareil industriel du département.

**RESSOURCES NATURELLES**



## III - L'INDUSTRIE

### 3.1. Aperçu général

L'appareil industriel des Pyrénées Atlantiques s'est progressivement constitué selon un schéma classique, **d'abord**, d'exploitation des ressources et des savoir-faire locaux tant pour ce qui concerne l'agriculture et l'agro-alimentaire que pour ce qui a trait au développement d'activités traditionnelles comme le textile, l'industrie de la chaussure et le meuble, **puis** autour de la seconde guerre mondiale de l'implantation d'activités modernes comme l'aéronautique, la filière énergie-chimie, l'électronique.

L'observation de sièges sociaux des principaux établissements de l'industrie du département -qui fournit une "bonne" indication quant à l'origine des capitaux mobilisés au cours du processus d'industrialisation- éclaire particulièrement ce schéma de développement.

Sauf pour quelques entreprises (SNGSO, Turbomeca, Société des filières de carbone, Plastitube, Telerad, SEI...) l'essentiel des activités "modernes" de la filière chimique, (ELF, Rhône Poulenc, Hydro-agri, Synthelabo, Atochem, Sanofi, Sinthertech...), de l'aéronautique (Dassault, Messier), de l'électronique (Sony) et de la Construction électrique (Cegelec, Leyraud) s'est constitué autour d'établissements dont le siège est extérieur au département (cf. ci-contre).

Au contraire, les activités traditionnelles (travail des métaux, textiles, chaussure, meuble) se sont constituées sur un tissu d'entreprises locales dont le siège est situé en Pyrénées Atlantiques. Cependant, même pour l'agro-alimentaire on note la présence d'un certain nombre d'entreprises "étrangères" (Alliance, Saupiquet, Gaëlic, Lindt...).

**Tableau 4**

**Les activités industrielles les plus développées du département**

ACTIVITES	EMPLOIS	Ensemble des Etablis.	Etablis. de au moins 1 salarié	Spécificités <sup>1</sup>
Energie	7330	9	8	3291
Aéronautique	5159	13	11	591
Travail des métaux	3736	407	262	140
Chaussure	1821	54	40	632
Equipement Industriel	1665	185	109	100
Chimie	1657	27	23	218
Electronique	1391	102	67	85
Matériaux de Construction	1156	170	114	122
Imprimerie-Presses-Edition	1103	283	163	64
Lait	1092	30	22	145
Viande	1068	119	79	199
Plastique	1067	57	43	106
Construction électrique	947	84	65	69
Meuble	886	402	172	137
Textile	869	81	54	67
<b>TOTAL</b>	<b>30947</b>	<b>2023</b>	<b>1232</b>	/

Source : SIRENE 1993

<sup>1</sup> le calcul porte sur les salariés ; l'indice de spécificité est calculé comme le rapport du pourcentage des salariés de l'activité dans l'ensemble de l'industrie des Pyrénées Atlantiques à celui caractérisant l'activité dans l'industrie française. Les chiffres supérieurs à 100 indiquent donc le développement proportionnellement plus important d'activités départementales

Sans doute, le manque d'implication locale dans le processus d'industrialisation explique-t-il le moindre développement d'une industrie proprement pyrénéenne et par là du moindre développement de l'appareil industriel du département.

Cependant, bien que peu développée, l'industrie du département compte une quinzaine d'activités numériquement importantes parmi lesquelles on peut distinguer (cf. tableau 4) :

- celles qui -de surcroît, proportionnellement plus développées qu'en France- constituent le noyau dur du système productif.

A côté des activités liées à la **filière énergie-chimie** et à l'**aéronautique** on trouve pour l'essentiel des secteurs traditionnels comme la **chaussure**, la **viande** et, à moindre degré, l'industrie du lait, le travail des métaux, la fabrication de meubles et les matériaux de construction.

- celles dont les Pyrénées Atlantiques ne tirent aucune spécificité, si ce n'est qu'elles sont localement importantes par les emplois qu'elles représentent. Il s'agit du **plastique**, de l'**équipement industriel**, de l'**électronique**, de la **construction électrique**, du **textile** et de l'**imprimerie**.

Ainsi qu'on peut le voir, il n'y a pas de relation nette entre la spécificité des activités, leur nature plus ou moins moderne et l'origine des principales entreprises.

Le "noyau dur" est aussi bien constitué d'activités traditionnelles (meuble, chaussure, viande...) que d'activités plus récentes (chimie, aéronautique).

De même, retrouve-t-on, dans le groupe des activités non spécifiques, des secteurs "modernes" (électronique, construction électrique...) et plus traditionnels (textile, imprimerie...).

## LES PARAMETRES DE L'ANALYSE

L'analyse a été conduite à travers le prisme des dix variables suivantes :

<b>Croissance</b>	Taux de croissance annuelle moyen de la production pour la période 1995-2000	<i>Source : BIPE Conseil</i>
<b>Degré d'ouverture internationale</b>	Rapport de l'ensemble des échanges (importation + exportation) à la production augmenté du marché intérieur	<i>Sources : Comprabilité nationale et BIPE Conseil</i>
<i>Vitesse d'ouverture internationale</i>	<i>Taux de croissance annuel moyen du degré d'ouverture internationale sur la période 1995-2000</i>	<i>Source : BIPE Conseil</i>
<b>Innovations de process</b>	Indicateur qualitatif concernant l'importance des innovations à moyen terme	<i>Sources : BIPE Conseil. Dépenses R/D (Ministère de l'Industrie). dires d'experts.</i>
<b>Innovation de produit</b>	idem	<i>idem</i>
<b>Autofinancement</b>	Rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée hors taxe	<i>Source : EAE, INSEE</i>
<b>Productivité apparente du travail</b>	Valeur ajoutée par tête	<i>Source : Ministère de l'Industrie</i>
<b>Chiffre d'affaires à l'export</b>	Chiffre d'affaires à l'export rapporté au chiffre d'affaires total	<i>Source : Ministère de l'Industrie</i>
<b>Taux de sous-traitance</b>	Montant de la sous-traitance rapporté à la production propre	<i>Source : Ministère de l'Industrie</i>
<b>Efficacité</b>	Combinaison des facteurs de production	<i>Source : BIPE Conseil cf Annexe I</i>

Pour ce qui concerne les typologies réalisées à partir de ces variables, confère annexe I.

Autrement dit, le développement de l'industrie du département est également le résultat d'un processus de développement endogène qu'exogène.

Mais c'est aussi le signe que ni l'implication locale ni l'apport extérieur n'ont été suffisamment forts dans le processus d'industrialisation.

Pour autant, les quinze activités les plus développées de l'industrie du département représentent -avec près de 31 000 salariés et plus de 2000 établissements - les 3/4 du système industriel du département.

Autant dire que le potentiel de développement et la dynamique de l'appareil de production résultent dans une large mesure des caractéristiques propres à cet ensemble d'activités.

Précisément, c'est à travers une dizaine de paramètres que le diagnostic de l'industrie du département a été conduit.

### **3.2 - Les caractéristiques de l'industrie**

#### **Avertissement**

*L'analyse des caractéristiques de l'industrie des Pyrénées Atlantiques est conduite à partir de celles de l'industrie française dans son ensemble (cf Annexe I).*

*Les problématiques sectorielles telles qu'elles ressortent des travaux de BIPE Conseil constituent -une fois appliquées à l'industrie du département- un ensemble d'indicateurs que les spécificités locales ne remettent pas fondamentalement en cause, surtout dans le cas d'activités -comme par exemple l'aéronautique ou l'électronique- dont les logiques de développement sont peu liées aux territoires qui les abritent.*

### 3.2.1 - La croissance

On observe (cf. tableau 5) que, plus de 82% des salariés et des établissements industriels participent à des activités dont les perspectives de croissance à moyen terme sont élevées (plus de 3,5% de croissance par an en moyenne d'ici l'an 2000) ou moyennes (entre 1 et 3,5% par an).

**Tableau 5**

**Potentiel de croissance de l'industrie des Pyrénées Atlantiques à l'horizon 2000**

	<b>Activités à croissance rapide (sup à 3,5%)</b>	<b>Activités à croissance moyenne (entre 1 et 3,5%)</b>	<b>Activités à faible croissance (inf. à 1%)</b>
<b>Effectifs des secteurs concernés</b>	11 751	12 399	5 479
%	39,7	41,8	18,5
Spécificités	92	94	<b>153</b>
<b>Nbre d'établissements des secteurs concernés</b>	444	1850	488
%	16	66,5	17,5
Spécificités	81	<b>104</b>	<b>106</b>
<b>Principales activités</b>	Electrique Electronique Aéronautique Lait Plastique	Mat. de construction Travail ds métaux Equipts Indus. Viande Meuble	Textile Chimie Chaussure

Source : BIPE Conseil

Pour favorable que puisse apparaître -de prime abord- cette première évaluation, il convient de relativiser l'importance du potentiel de développement du **système** industriel local.

En effet, l'ensemble des activités en position favorable (croissance forte ou moyenne) ne pèse pas plus dans le système productif du département que dans l'industrie française (cf. spécificité), alors que les secteurs dont les perspectives de croissance sont faibles sont spécifiquement plus développés en Pyrénées Atlantiques qu'en France.

C'est la raison pour laquelle, toutes choses égales par ailleurs, le rythme de croissance du système industriel du département, devrait être légèrement inférieur à celui de l'industrie française. C'est ce que confirme un "rapide" calcul portant sur les principales activités locales : structurellement l'industrie locale "affiche" un déficit d'environ 0,2 point de croissance annuelle.

### 3.2.2 - L'insertion internationale

Faisant aujourd'hui à peu près jeu égal avec l'industrie française pour ce qui concerne son niveau d'ouverture internationale, le système productif des Pyrénées Atlantiques devrait être à moyen terme plus fortement confronté à l'internationalisation de ses marchés. (cf tableau 6).

Ainsi en 1993, près de 46% des salariés et de 31% des établissements de l'industrie locale participaient à des activités dont le degré d'ouverture internationale était supérieur à la moyenne de l'industrie française. Ces proportions sont très légèrement supérieures à celles de l'économie nationale.

**Tableau 6**  
**Insertion Internationale**

	Degré d'ouverture internationale supérieur à la moyenne de l'industrie	Degré d'ouverture internationale inférieur à la moyenne de l'industrie
<b>Effectifs</b>	13 501	16 128
%	45,6	54,4
<b>Spécificités</b>	<b>104</b>	97
<b>Etablissements</b>	841	1941
%	30,2	69,8
<b>Spécificités</b>	<b>106</b>	98

Source : BIPE Conseil

**Tableau 7**

**Exportation et insertion internationale**

		Degré d'ouverture internationale		
		Elevé	Faible	Spécificité
% des effectifs				
Chiffre d'affaires "Export"	Elevé	29,9	0,3	97
	Moyen	14,7	17,1	97
	Faible	0	38,0	106
	Spécificités	104	97	

Source : BIPE Conseil

En raison du développement tout à fait particulier de l'aéronautique -activité fortement internationale- il est nécessaire d'affiner ce premier diagnostic en tenant compte de la part du chiffre d'affaires à l'exportation des secteurs d'activités présents localement (cf tableau 7).

Cette analyse confirme que -malgré la présence de l'aéronautique- l'industrie des Pyrénées Atlantiques ne présente pas de spécificités très fortes du point de vue de son degré d'ouverture internationale.

On peut, du reste, souligner la présence de trois pôles d'activités :

- le premier est composé d'activités à la fois insérées dans des courants d'échanges mondiaux et fortement développées à l'export (aéronautique, équipement industriel). Ce pôle "pèse" un peu moins du tiers des salariés de l'industrie.
- à l'opposé, le second groupe d'activités est constitué de secteurs extrêmement sensibles à la concurrence internationale sur leurs propres marchés intérieurs (lait, plastique, travail des métaux, viande, meuble). Ce groupe représente environ le tiers de l'industrie.
- enfin, le troisième pôle est constitué d'activités qui sont, exposées à la concurrence étrangère sur les marchés extérieurs comme sur leurs propres marchés nationaux (construction électrique, chaussure, électronique, chimie).

Le diagnostic est différent pour ce qui concerne le moyen terme.

D'ici l'an 2000, en effet, le système industriel des Pyrénées Atlantiques devrait être plus largement concerné que l'économie française par le phénomène de mondialisation de ses marchés :44,3% des salariés et 38,5% des établissements -soit des proportions plus élevées que pour l'industrie française- sont dans ce cas.

**Tableau 8**

**Processus d'Internationalisation**

		Vitesse d'ouverture internationale	
		Rapide	Lente
<b>Effectif</b>		13 123	16 506
	%	44,3	55,7
Spécificités		<b>130</b>	85
<b>Etablissements</b>		1 072	1 710
	%	38,5	61,5
Spécificités		<b>104</b>	98
<b>Principaux secteurs concernés</b>		Aéronautique Chaussure Textile Electronique Meuble Plastique	Equipt. industriel Const. électrique Chimie Travail des métaux Viande Lait

**Tableau 8bis**

**Internationalisation (effectifs)**

		Vitesse	
		Rapide	Lente
<b>Degré</b>	Elevé	28% (270)	17,6% (53)
	Faible	16,3% (69)	38,1% (117)

Source : BIPE Conseil

On peut là encore distinguer quatre groupes d'activités (cf tableau 8 et 8bis) :

- le premier est concerné par des secteurs -comme par exemple **l'aéronautique et la chaussure** -qui, déjà fortement internationalisés, bénéficient en outre de perspectives favorables de développement par les échanges. Ce premier groupe -constitué de grandes entreprises- pèse 28% des salariés et 11,5% des établissements.
- le second pôle est au contraire composé d'**activités dont le niveau d'insertion internationale est faible** (inférieur à la moyenne de l'industrie française) et **pour lesquelles le processus d'internationalisation sera relativement lent**. Ce pôle représente 38,1% des salariés et près de 43% des établissements de l'industrie du département et, comme précédemment, son importance numérique lui confère une place spécifique au sein du système productif local.
- le troisième pôle est constitué d'activités qui ont saturé leur potentiel de croissance par les échanges. Il s'agit d'activités déjà fortement internationalisées dont le processus d'insertion devrait être ralenti dans les prochaines années. Ce pôle regroupe 17,6% des salariés et 18,7% des établissements industriels du département (Equipement industriel, construction électrique...).
- enfin, le quatrième groupe est composé d'activités aujourd'hui relativement "protégées" et dont l'insertion internationale risque d'être brutale d'ici l'an 2000.  
 Cette rapide confrontation aux échanges internationaux d'activités faiblement ouvertes sur l'extérieur constitue un risque... Risque qui concerne 16,3% des salariés et 27% des établissements industriels (meuble, plastique...).

De façon globale, le "système" industriel des Pyrénées Atlantiques apparaît -de part ses caractéristiques sectorielles- comme faisant jeu égal aujourd'hui avec l'industrie française du point de vue de son degré d'ouverture internationale mais pour lequel le processus d'internationalisation devrait être spécifiquement plus rapide.

Autrement dit, le mouvement de mondialisation de l'économie concernera fortement l'industrie des Pyrénées Atlantiques.

Aussi, pour l'industrie locale, la poursuite voire -dans certains cas- l'accélération du processus de mondialisation présente-t-elle un risque.

Risque, lorsque cette évolution rapide concerne des activités déjà exposées à une forte concurrence par les coûts (meuble, textile, chaussure).

Risque lorsqu'il s'agit d'activités encore aujourd'hui relativement peu exposées à l'internationalisation de leurs marchés (plastique, imprimerie, matériaux de construction, fonderie...).

### **3.2.3 - L'innovation technique**

Dans des proportions à peu près équivalentes à celles de l'industrie française, le système productif des Pyrénées Atlantiques est pour moitié exposé à de fortes innovations concernant les process et pour moitié également confronté à un processus d'innovation concernant les produits eux-mêmes.

**Tableau 9**  
**Sensibilité de l'industrie du département à l'innovation**

	<b>Innovations de process importants</b>	<b>Innovations de produits importants</b>
<b>Effectifs</b>	16 054	15 319
%	54,2	51,7
<b>Spécificités</b>	<b>110</b>	97
<b>Etablissements</b>	971	892
%	34,9	32,1
<b>Spécificités</b>	<b>108</b>	99
<b>Principales activités concernées</b>	Chimie Aéronautique Construction électrique Plastique Travail des métaux	Chimie Construction électrique Aéronautique Plastique Equipements industriels Electronique

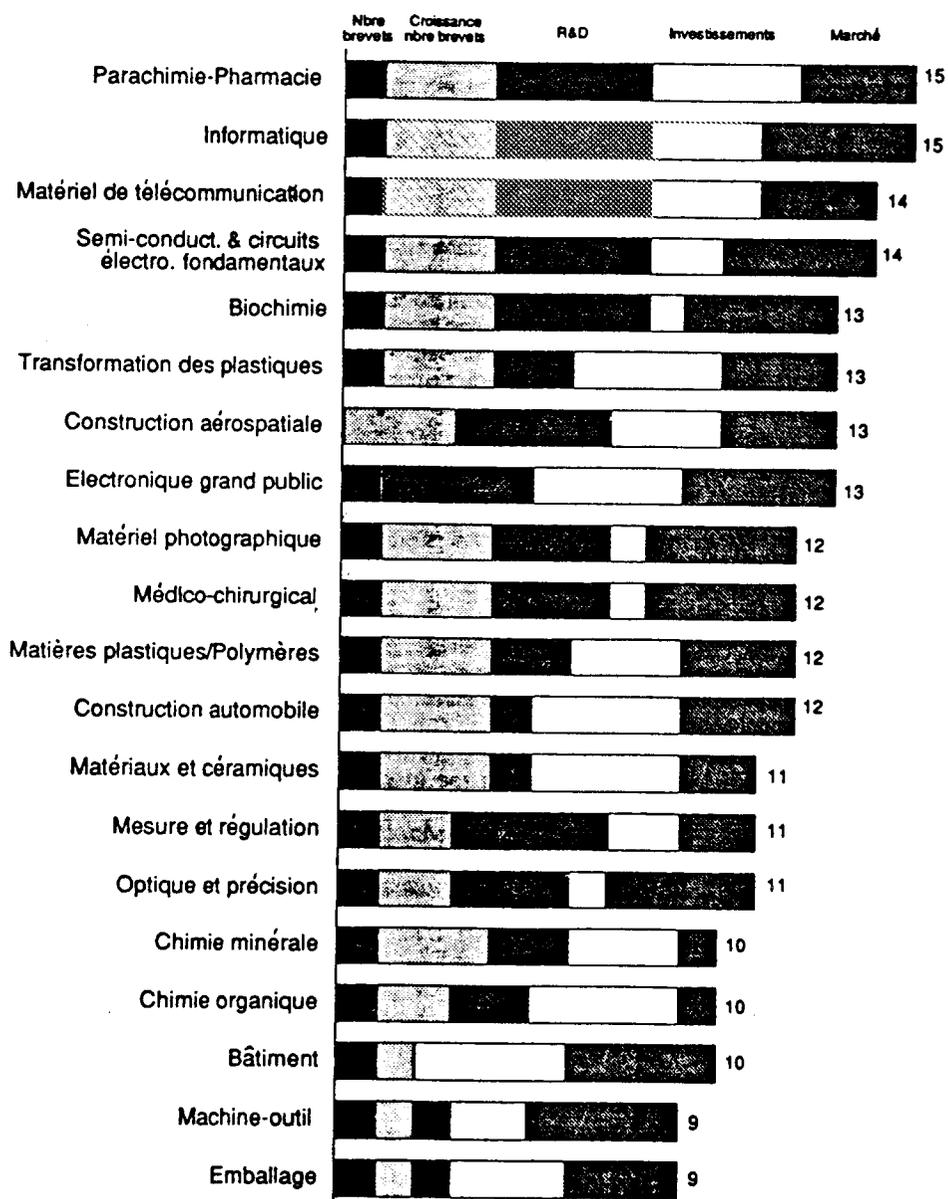
*Source : BIPE Conseil*

Comme on peut le voir, un certain nombre d'activités (regroupant 19,8% des établissements et 38,9% des salariés) est concerné à la fois par des innovations de process et de produits. Cependant au total, le système industriel des Pyrénées Atlantiques apparaît spécifiquement plus sensible aux innovations concernant les process eux-mêmes.

Compte tenu de la convergence et de l'interconnexion croissante des technologies, il est difficile d'associer telle ou telle technologie innovante à une activité particulière.

Tableau 10

CLASSEMENT DES SECTEURS SENSIBLES



Source : BIPE Conseil

**Tableau 11**  
**L'interconnexion des technologies : quelques exemples**

Domaine émetteur				
Domaine récepteur	Technologies de l'information	Technologies du vivant	Matériaux	Technologies énergétiques
Technologies de l'information	Multimédia	Biocapteurs	Système de gestion de l'ultra-pureté pour l'électronique	Batteries pour équipements électroniques portables
Technologies du vivant	Imagerie médicale	Génie génétique	Biomatériaux pour appareillage	Conversion de la biomasse
Matériaux	Logiciels de modélisation des matériaux et de leur mise en oeuvre	Synthèse de molécules avec étapes "bio"	Multimatériaux	Aciers de haute qualité produits au four électrique
Technologies énergétiques	Composants électroniques de puissance	Matières premières végétales à haut rendement pour les biocarburants	Photovoltaïque	

*Source : Les Technologies clé pour l'Industrie Française à l'horizon 2000 (Ministère de l'Industrie) BIPE Conseil - juillet 1995*

Les travaux préliminaires réalisés par BIPE Conseil pour identifier les technologies clés pour l'industrie française fournissent toutefois des indications sur la sensibilité sectorielle à l'innovation.

Ces travaux (cf. ci-contre) confirment que l'essentiel des secteurs de l'industrie des Pyrénées Atlantiques présente une sensibilité élevée aux processus d'innovation, notamment technique (plastique, bio-chimie, aéronautique, électronique, parachimie, pharmacie...).

Sans être exclusive, cette propension "technique" appelle des procédures, des délais d'innovation, des niveaux d'investissement, de risques et des modalités de transferts, sans doute, particuliers.

o O o

Rythme de croissance plutôt "moyen", processus d'internationalisation rapide, sensibilité aux innovations techniques, telles sont les grandes caractéristiques du système industriel des Pyrénées Atlantiques.

Enjeux d'autant plus importants pour une industrie qui -globalement- ne sera pas spontanément portée par une croissance sensiblement supérieure à celle de l'économie française.

Dans ces circonstances, de quels ressorts propres dispose le système industriel départemental ?

#### **3.2.4 - Les capacités de réponse**

La question est ici d'apprécier dans quelles conditions l'industrie des Pyrénées Atlantiques aborde les principaux enjeux auxquels elle est exposée.

L'industrie locale a-t-elle -structurellement- les moyens de faire face à la mondialisation et à l'innovation et avec quelles conséquences ?

On doit tout d'abord relever que l'industrie des Pyrénées Atlantiques aborde cette phase de mutation -rapide et relativement nouvelle pour elle- alors qu'elle est structurellement plus marquée que l'économie nationale par un faible niveau d'autofinancement.

Tableau 12

## Capacité d'autofinancement de l'industrie du Département

	<b>Autofinancement plus élevé que la moyenne de l'industrie nationale</b>	<b>Autofinancement dans la moyenne nationale</b>	<b>Autofinancement moins élevé que la moyenne de l'industrie</b>
<b>Effectifs</b>	7 014	14 728	7 787
%	23,7	50	26,3
Spécificités	72	100	<b>150</b>
<b>Etablissements</b>	408	2 055	319
%	14,7	73,9	11,5
Spécificités	81	<b>110</b>	78
<b>Principales activités concernées</b>	Chimie Lait Plastique Mat Construction	Equipt industriel Const électrique Travail des métaux Viande Textile Chaussure Meuble	Electronique Aéronautique

Source : BIPE Conseil

Il apparaît du reste que, sauf pour le secteur des plastiques, la plupart des principales activités de l'industrie locale exposées à des innovations importantes et à une ouverture internationale établie ou en devenir dispose d'un niveau d'autofinancement dans la moyenne (équipement industriel, construction électrique, chaussure, meuble) ou inférieur à la moyenne nationale (électronique, aéronautique).

Cependant, face à cette faiblesse structurelle, le système productif des Pyrénées Atlantiques se caractérise par la présence nombreuse de secteurs à haut niveau de productivité apparente de travail.

Ainsi, 23,5% des établissements regroupant 40,3% des salariés de l'industrie participent-ils à des activités dont le niveau de productivité est plus élevé que celui de l'industrie française.

**Tableau 13**

**Productivité de l'industrie du Département**

	<b>Productivité plus élevée que la moyenne de l'industrie française</b>	<b>Productivité inférieure à la moyenne</b>
<b>Effectifs</b>	11 939	17 689
%	40,3	59,7
Spécificités	<b>128</b>	87
<b>Etablissements</b>	653	2 129
%	23,5	76,5
Spécificités	78	<b>109</b>
<b>Principales activités concernées</b>	Chimie Aéronautique Mat construction Electronique	Travail des métaux Const électrique Plastique Equipt industriel Textile Lait Viande Chaussure Meuble

*Source : BIPE Conseil*

La nécessité de maintenir ou d'améliorer ce niveau de productivité dans une perspective d'internationalisation rapide sera d'autant mieux assurée que la capacité de financement des investissements sera elle même suffisante. Ce n'est précisément pas le cas pour les principaux secteurs de l'industrie du département, excepté pour la chimie.

Au delà du financement des investissements de productivité, dont on peut voir qu'il ne va pas de soi pour quantité d'activités importantes du département, deux questions connexes concerne l'évolution de l'industrie locale :

- **la première** renvoie au problème de l'efficacité des combinaisons productives (cf annexe I).

De ce point de vue, le "système industriel" des Pyrénées Atlantiques fait jeu égal avec l'économie nationale : 46,4% des salariés et 39,4% des établissements de l'industrie du département participent de secteurs d'activités dont les combinaisons productives sont plus efficaces que la moyenne industrielle.

**Tableau 14**

**Efficacité du système productif local**

	Activités "sur efficaces"	Activités "sous efficaces"
<b>Effectifs</b>	13 659	15 970
%	46,1	53,9
<b>Spécificités</b>	102	98
<b>Etablissements</b>	1 096	1 686
%	39,4	60,6
<b>Spécificités</b>	86	<b>112</b>
<b>Principales activités concernées</b>	Mat de construction Equipt industriel Construction électrique Electronique Aéronautique	Chimie Lait Plastique Travail des métaux Viande Textile Chaussure Meuble

Source : BIPE Conseil

Lorsqu'on combine les niveaux de productivité et d'efficacité sectorielle, on identifie trois pôles d'activités :

- le premier est composé de secteurs à la fois efficaces et productifs. C'est le cas de l'aéronautique, de l'électronique ou des matériaux de construction ;
  - à l'opposé, on trouve un groupe d'activités traditionnelles qui "cumulent" faible productivité du travail et combinaisons des facteurs de production peu efficaces (lait, viande, plastique, meuble, textile, chaussures, travail des métaux) ;
  - enfin, un certain nombre de secteurs affiche des niveaux de performance paradoxaux. C'est le cas pour la construction électrique et pour les équipements industriels ; deux secteurs "efficaces" dont la productivité du travail est plus faible que la moyenne de l'industrie nationale. Ces secteurs bénéficient donc d'une réserve de productivité encore significative.  
Au contraire, la chimie apparaît moins efficace et plus productive que l'industrie française. C'est là le signe d'une rentabilité trop faible des équipements installés.
- **La seconde** question connexe au financement des investissements de productivité concerne l'emploi. Elle résulte de la mise en perspective du rythme de croissance et des niveaux de productivité et d'efficacité.

De par sa structure sectorielle, l'industrie des Pyrénées Atlantiques est extrêmement sensible à l'emploi.

Soit parce que certaines des principales activités locales (travail des métaux, construction électrique, plastique) affichent un faible niveau de productivité alors qu'elles sont exposées à des innovations process, le plus souvent économes en main d'oeuvre ; tout au moins "in situ".

Soit parce que -comme c'est le cas de la chimie- on constate simultanément un niveau de productivité élevé et une croissance faible à moyen terme ; ce qui, toutes choses égales par ailleurs, pèsera sur le niveau d'emploi.

Soit, enfin, parce que la recherche d'une meilleure compétitivité pour des secteurs caractérisés par des combinaisons productives (relativement) plus efficaces et une croissance faible aura également un impact sur le niveau de l'emploi industriel.

Ainsi l'observation conjointe des niveaux de performance de l'industrie du département et des enjeux liés à l'internationalisation et aux processus d'innovations laisse apparaître un niveau d'emploi industriel relativement fragile... si ce n'était un degré d'endogénéisation assez élevé du "système" départemental.

En effet, 55,4% des établissements regroupant près des 3/4 des salariés de l'industrie participent de secteurs d'activités dont le niveau de sous-traitance est élevé.

**Tableau 15**  
**Potentiel d'endogénéisation de l'industrie locale**

	<b>Niveau de sous traitance élevé</b>	<b>Niveau de sous traitance faible</b>
<b>Effectifs</b>	2 0042	6 838
%	74,6	25,4
<b>Spécificités</b>	<b>139</b>	55
<b>Etablissements</b>	1 439	1 159
%	55,4	44,6
<b>Spécificités</b>	95	107
<b>Principales activités concernées</b>	Electronique Aéronautique Travail des métaux Equipt indust Chimie Chaussure	Plastique Mat. de const Meuble Lait Viande

*Source : BIPE Conseil*

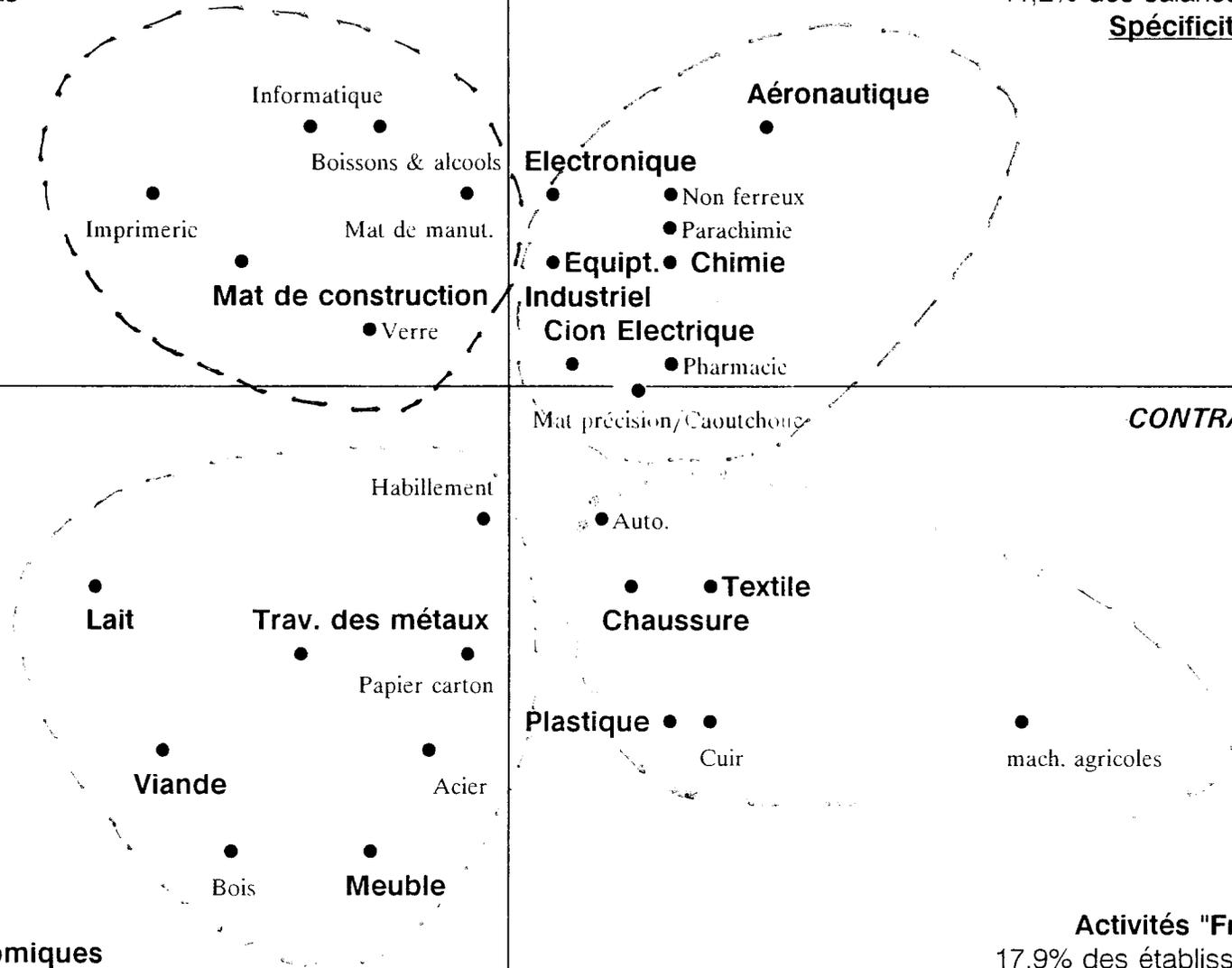
Le fait qu'une partie des principales activités sous-traitantes soit également tirée par une croissance élevée (aéronautique, électronique) ou moyenne (travail des métaux, équipement industriel) d'ici la fin du siècle, constitue un élément favorable à la dynamique d'ensemble du système et à sa capacité à maintenir ou créer des emplois.

Resterait, bien entendu, à s'assurer que les relations inter-industrielles au sein du département sont réelles...

o O o

24,6% des établissements  
9,4% des salariés  
**Spécificité : 60**

**Dilemmes macro-économiques**  
15,4% des établissements  
41,2% des salariés  
**Spécificité : 135**



**Dilemmes Micro-économiques**  
42% des établissements  
31,7% des salariés  
**Spécificités : 107**

**Activités "Fragiles"**  
17,9% des établissements  
17,7% des salariés  
**Spécificités : 72**

### 3.2.5 - Synthèse

On se propose de renverser ici la perspective de l'analyse développée précédemment : là où il s'agissait pour chaque paramètre utilisé d'apprécier le positionnement des différents secteurs d'activités présents dans l'industrie du département, l'objet de cette synthèse est de caractériser chaque activité par l'ensemble des paramètres retenus, en distinguant ceux qui relèvent de contraintes de type macro-économique ou sectoriel (croissance, internationalisation, innovation) de ceux qui permettent d'identifier les "performances" sectorielles (productivité, efficacité, autofinancement...).

Il est ainsi permis de "résumer", en le visualisant, l'appareil industriel des Pyrénées Atlantiques à travers le système de forces (les "performances") et de contraintes qui marque chacune des activités présentes dans le département.

De cette "pesée globale" ressortent quatre groupes de secteurs industriels dont les poids relatifs conditionnent l'avenir de l'ensemble du système productif (cf graphique ci-contre):

- le premier groupe est composé de 24,6% des établissements regroupant 9,4% des salariés de l'industrie évoluant dans des secteurs d'activités pour lesquels le poids des contraintes est peu élevé tandis que les performances sont globalement positives (quart Nord Ouest du graphique).
- à l'opposé, le second groupe est constitué d'environ 18% d'établissements et de salariés participant à des activités pour lesquelles -au contraire- les contraintes sont fortes et les performances faibles.  
Pour ces raisons, ces activités représentent -ensemble- le pôle le plus fragile du système industriel du département (quart Sud Est).

- les troisième et quatrième groupes qui rassemblent l'essentiel du potentiel industriel des Pyrénées Atlantiques, tant du point de vue du nombre de salariés (72,9%) que de celui des établissements (57,4%) sont constitués d'activités "dilemmes".

Soit qu'il s'agisse d'activités pour lesquelles les performances et les contraintes sont faibles (31,7% des salariés et 42% des établissements- quart Sud-Ouest).

Soit qu'il s'agisse d'activités qui sont exposées à de fortes contraintes mais affichent des niveaux de performances élevées, susceptibles de créer les conditions d'y faire face (15,4% des établissements et 41,2% des salariés).

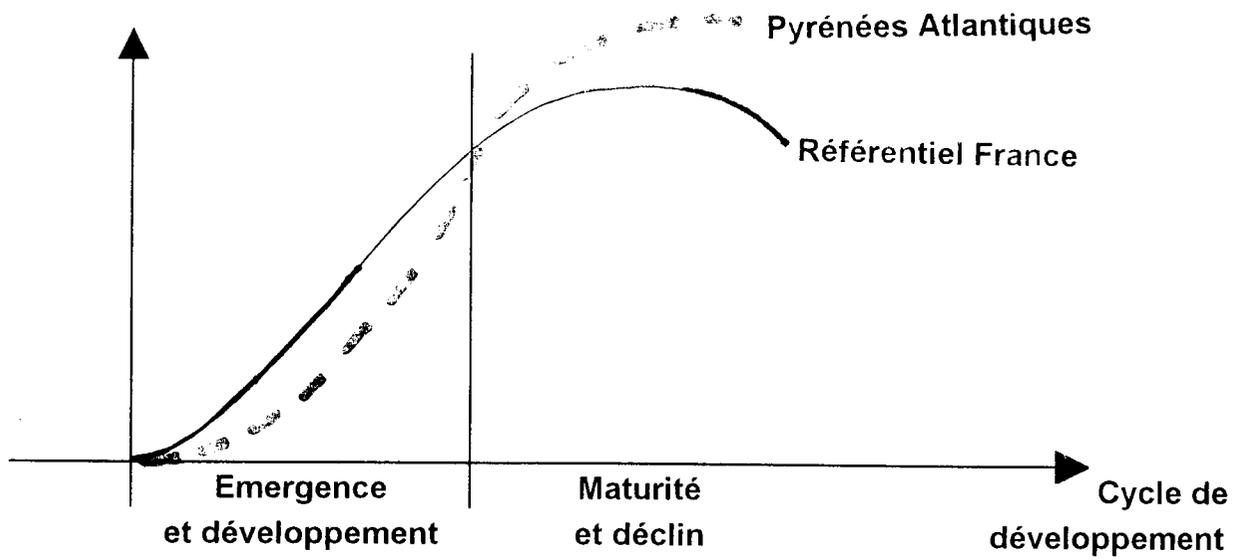
Il convient de noter que pour ce dernier groupe, essentiellement composé de grands établissements, les contraintes comme les performances sont surdéterminées par l'environnement international, les concurrences qui en découlent et s'expriment par les coûts, la qualité, la capacité d'innovation et les stratégies de grands groupes multinationaux.

Autrement dit, l'avenir de cet important pilier du système industriel local- de surcroît spécifique en regard de la structuration de l'industrie française- est très largement dépendant d'événements extérieurs au département.

Au contraire, le groupe des activités caractérisées par un faible niveau de contraintes et de performances est constitué par des entreprises de taille moyenne évoluant dans des secteurs traditionnels largement développés sur une base locale.

Cette fois, la nature du dilemme est d'ordre micro-économique ; l'avenir est ici conditionné par la capacité des entrepreneurs "locaux" à exploiter au mieux les marchés sur lesquels ils sont positionnés.

## Stade de développement du système productif



Ce diagnostic global du système industriel des Pyrénées Atlantiques est, en quelque sorte, renforcé par l'analyse du cycle de développement de l'industrie locale.

Les différentes approches menées sur ce thème convergent pour situer l'appareil productif dans une position de maturité globalement caractérisée par une croissance moyenne et des innovations de process plus fortes et plus nombreuses que celles portant sur les produits (cf graphique ci-contre).

Autrement dit, l'industrie des Pyrénées Atlantiques serait en passe de "boucler" un premier cycle de développement lié à l'exploitation de savoir locaux ayant donné naissance à des activités traditionnelles relayées, plus récemment, par la montée en puissance d'activités modernes largement "importées".

En terme de prospective, de diagnostic général situe bien l'évolution dans une phase de rupture et de recomposition à long terme.

Dans cet "entre-deux" systémique plusieurs questions surgissent :

- autour de quels types d'activités l'appareil industriel local se recomposera-t-il ?
- existe-t-il d'ores et déjà des éléments émergents d'un nouveau système au sein du département ?
- la transition sera-t-elle rapide ?
- quel que soit le délai de recomposition, y aura-t-il rupture ou au contraire évolution incrémentale ?
- quelles seront les traductions sociales et spatiales du processus de recomposition mis à jour ?

**Tableau 16**  
**Répartition des principales activités du département par bassin d'emploi.**  
**En % du nombre de salariés - 1993**

ACTIVITES	Lacq-Orthez	Oloron-Mauléon	Pau	Bayonne-Pyrénées	TOTAL
Energie	<u>29,1</u>	0	<u>70,4</u>	0,5	100
Aéronautique	0	<u>18,7</u>	<u>52,5</u>	<u>28,8</u>	100
Travail des métaux	11,1	8,0	<u>50</u>	<u>30,9</u>	100
Chaussure	12,4	<u>30,9</u>	<u>38,8</u>	17,9	100
Equipements Industriels	<u>40,2</u>	0,8	18,4	<u>40,6</u>	100
Chimie	<u>95,1</u>	0	1,3	3,6	100
Electronique	9,7	0,7	19,8	<u>69,8</u>	100
Matériaux de Construc.	17,7	7,1	<u>30,3</u>	<u>44,9</u>	100
Imprimerie-Presses-Edition	7,3	1,8	<u>48,1</u>	<u>42,8</u>	100
Lait	0	13,2	<u>64,6</u>	22,2	100
Viande	<u>21,4</u>	4,6	<u>44,9</u>	<u>29,1</u>	100
Plastique	<u>18,4</u>	7,5	<u>21,1</u>	<u>53</u>	100
Construction électrique	5,6	2,4	59,7	32,3	100
Meubles	<u>27,3</u>	3,3	<u>19,2</u>	<u>51,2</u>	100
Textiles	<u>20,5</u>	<u>26,0</u>	42,1	11,4	
<b>TOTAL</b>	<b>20,5</b>	<b>8,1</b>	<b>46,6</b>	<b>24,8</b>	<b>100</b>

Sources : SIRENE, INSEE

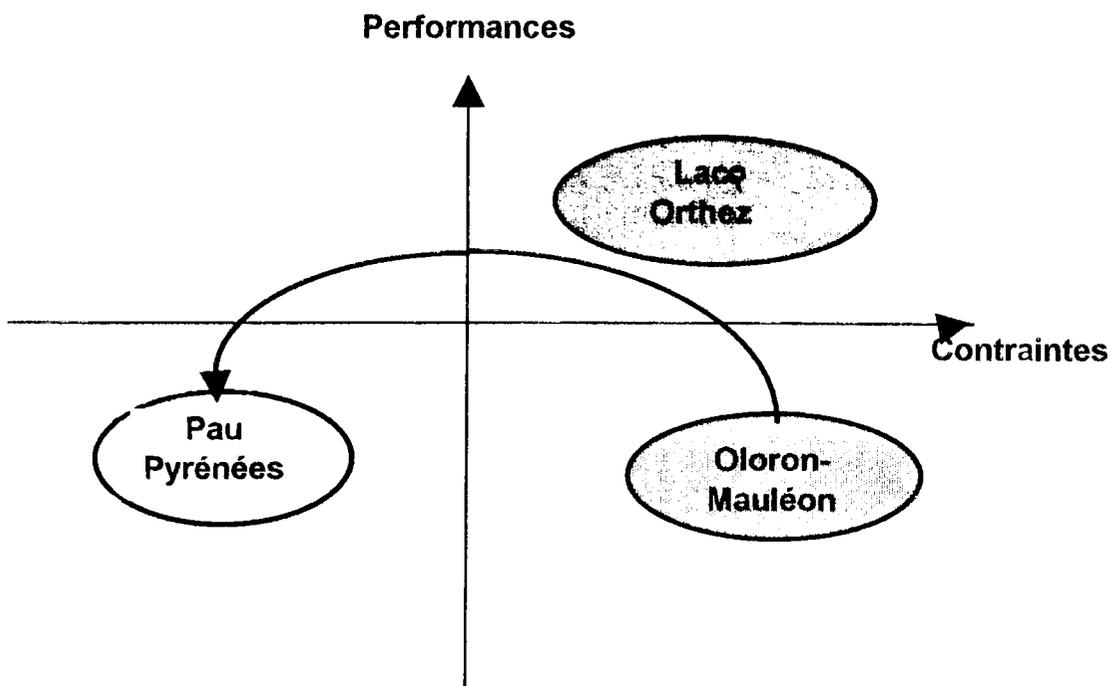
### 3.2.6 - Aspects spatiaux de l'industrie du département

De même que la composition sectorielle du système productif des Pyrénées Atlantiques conditionne en partie l'avenir de l'industrie du département, la structure de l'appareil de production de chaque bassin d'emplois contribue également à caractériser l'espace départemental (Cf. tableau 16).

Trois caractéristiques résultent de l'analyse :

- les bassins de Pau et de Bayonne-Pyrénées présentent les palettes d'activités les plus larges et diversifiées, tandis que ceux de Lacq Orthez et surtout d'Oloron-Mauléon apparaissent très centrés autour de quelques pôles d'activités spécifiques
- sauf pour l'aéronautique, la viande, les plastiques, les meubles et le textile, les principales activités du département sont spatialement concentrée (énergie, travail des métaux, chaussure, équipement industriel, matériaux de construction, l'art, l'imprimerie, construction électrique), voire très concentrées (chimie, électronique).
- Du point de vue du positionnement du "système" industriel de chaque bassin d'emploi relativement aux forces et aux contraintes qui caractérisent les activités localement présentes, les bassins de Pau et de Bayonne-Pyrénées présentent des profils comparables : ils sont spécifiquement marqués par l'importance des activités "dilemmes" et -surtout pour Bayonne-Pyrénées- des secteurs performants sur lesquels les contraintes sont proportionnellement plus faibles que dans le reste de l'industrie.

A l'opposé le bassin d'Oloron-Mauléon est marqué par l'importance d'activités à la fois fortement contraintes et peu performantes.



Quant au bassin de Lacq-Orthez, c'est pour l'essentiel une industrie fortement marquée par des contraintes exogènes.

On voit ainsi se dessiner l'espace industriel des Pyrénées-Atlantiques où l'avenir des bassins d'emplois dépend de trois séries de paramètres (cf graphique ci-contre) :

- le poids au sein du département,
- le niveau de diversification atteint,
- la combinaison des contraintes et des performances des principales activités productives.

La convergence de ces trois types de paramètres permet de hiérarchiser la nature des enjeux de long terme :

- Oloron-Mauléon constitue sans doute l'espace le plus fragile du département et son avenir s'inscrit dans une problématique de diversification exogène d'un tissu industriel aujourd'hui marqué par une forte concentration ;
- Lacq-Orthez est probablement l'espace le plus dépendant d'éléments exogènes au département : environnement international et stratégie de grands groupes conditionnent l'avenir ;
- les bassins de Pau et de Bayonne-Pyrénées constituent les piliers de l'industrie du département.

Suffisamment diversifiés pour qu'une dynamique de développement endogène prenne sa part dans le développement de ses bassins, suffisamment constitués d'activités "modernes" pour être "branchés" sur l'extérieur, l'innovation et la croissance.

## IV - LES SERVICES

### 4.1. Généralités

Les développements précédents ne doivent pas finir par occulter la réalité d'une économie départementale "arithmétiquement dominée" par le secteur des services.

Comme on l'a déjà noté, l'ensemble des activités "tertiaires" (commerce, transports, services) représente près de 66 % des salariés du département.

Cette proportion est légèrement supérieure à celle de l'économie française qui, de ce point de vue, se situe elle-même dans le peloton de tête des pays développés.

**Tableau 17**  
**Part de l'emploi dans les services**

*Unité en %*

	Canada	USA	Japon	France	Allemagne	Grande-Bretagne
1981 . . .	65,6	66,2	51,7	56,8	50,8	60,6
1990 . . .	71,2	70,7	61,4	64,5	59,7	68,1

*Source : BIT - 1991*

Pour "évidente" que soit la tertiarisation de l'économie, il convient d'en rappeler brièvement quelques caractéristiques fondamentales.

**Tableau 18**  
**EVOLUTION DES SERVICES EN FRANCE**

	Marchés principaux	Répartition spatiale	Mode de développement	Mode de "fabrication"
Régulation	entreprise	concentré	supplémentarité	peu reproductible
Logistique	Entreprise ménage	assez concentré	complémentarité	reproductible
Proximité	ménage	équi-réparti	revenu, mode de vie,...	reproductible

Source : BIPE Conseil

**ESTIMATION DU POIDS ET EVOLUTION DES SERVICES**

	Emploi salaires 1989 (en millions)	%	Valeur ajoutée 1989 (G.F.)	%	Evolution de l'emploi 1976-1989	%
Régulation	699	9 %	670	17 %	+ 280	+67 %
Logistique	3 057	41 %	1 860	47 %	+ 527	+21 %
Proximité	3 759	50 %	1 370	36 %	+ 958	+34 %
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>+31%</b>

Source : BIPE Conseil

**IMPORTANCE RELATIVE DES SERVICES LOGISTIQUES ET DES  
SERVICES DE REGULATION DANS LA CONSOMMATION  
INTERMEDIAIRE DES SECTEURS D'ACTIVITES EN 1989**

EN %	LOGISTIQUE	REGULATION
AGRICULTURE	65	35
ENERGIE	25	75
IAA	24	76
INDUSTRIE	33	67
INTERMEDIAIRE	54	78
EQUIPEMENT	24	71
CONSOMMATION	29	70
BGCA	30	70
COMMERCE	75	27
TRANSPORT, TELECOM	58	42
SERVICES MARCHANDS	41	59
BANQUES, ASSISTANCES	89	31
SERVICES NON MARCHANDS	31	69
ENSEMBLE	48	54

Source : BIPE Conseil

- Le développement des services est ancien : **en près d'un siècle, la population active employée dans les services** en France (hors banques, assurances, télécommunications et transports) **a été multiplié par trois** ; cependant le processus s'est accéléré au sortir de la seconde guerre mondiale puisque le poids des services dans l'économie nationale a presque doublé entre 1954 (38,5%) et 1990 (66,8%).

Cette évolution générale a été marquée :

- par une montée en puissance progressive des services dédiés aux entreprises: la part de ces derniers dans l'ensemble du tertiaire est passée de 12% de 1896 à 16% en 1954 puis à 19,6% en 1977,
- le rapport entre les services marchands et non marchands est resté à peu près stable (autour de 2/3-1/3) entre 1954 et 1990.

Ce premier point vise à rappeler que le développement du tertiaire n'est pas un phénomène nouveau et ne résulte pas d'un processus brutal et rapide... même si la conscience de son importance ne s'est faite que récemment.

- **Avantage service...** Les services sont les premiers contributeurs à la création de richesses (en 1992 : 4550 milliards de francs, soit 67% du PIB national), les premiers employeurs (en 1990 : 14 752 000 de salariés) et, par là le vecteur principal de redistribution des richesses créées à travers le versement des salaires et des taxes.

- Cependant, la dématérialisation des richesses produites va bien au delà du phénomène massif qui vient d'être rappelé : elle s'inscrit dans la transformation du processus lui-même de création de la valeur qu'illustrent quatre évolutions:

- la tertiairisation des emplois industriels,
- l'importance croissante des services dans la création de la richesse produite. Sur ce point, il convient de souligner que le poids des consommations intermédiaires de services dans l'ensemble des consommations intermédiaires est passé de 26 à 36% entre 1980 et 1990.

Autrement dit, pour produire 1 franc d'énergie, le moteur de l'économie française consomme un carburant plus riche en services en 1990 (36 centimes) qu'en 1980 (26 centimes).

Du reste, sur cette même période, la consommation intermédiaire de services a progressé quinze fois plus vite que toutes les autres consommations intermédiaires !

- les services, notamment informationnels, modifient les rapports entre les acteurs économiques tels qu'ils ont été établis au cours du processus d'industrialisation.

Ainsi l'informatique vient elle modifier les relations classiques entre donneurs d'ordre et sous-traitants ; de même la télématique (shopping virtuel, Internet, CompuServe...) ébranle-t-elle les positions dominantes obtenues de haute lutte par la grande distribution sur la production en permettant une liaison directe entre le consommateur et le producteur.

Autrement dit, de la conception à la distribution du produit, les systèmes d'informations électroniques n'en finissent pas de modifier les rapports de force -la chaîne de la valeur- au sein des filières de production comme entre l'offre et la demande.

**Tableau 19**

**Répartition et densité des services en 1993**

	Répartition			Densité <sup>1</sup>		
	France	Pyénées Atlantiques	Spécificités	France	Pyénées Atlantiques	Spécificités
<b>• Services à valeur ajoutée</b>	<b>17,8</b>	<b>12,8</b>	<b>70</b>	<b>15,6</b>	<b>79,5</b>	<b>69</b>
- Holding et sces financiers	4,5	3,4	75	29,2	21,5	74
- Etudes et conseil	12,6	9,1	72	82,4	57,8	70
- Recherche	0,7		ns	4,0		ns
<b>• Services logistiques . . . .</b>	<b>35,5</b>	<b>30,6</b>	<b>86</b>	<b>231</b>	<b>193,7</b>	<b>84</b>
- Commerce (gros)	9,6	8,4	87	62,1	53,6	86
- Transport et télécom	7,1	6,7	94	46,0	42,2	92
- Banques et assurances	6,2	4,6	74	40,7	29,0	71
- Immobilier	4,3	2,4	56	28,5	15,1	53
- Administration	8,3	8,5	102	54,1	53,7	99
<b>• Services de proximité . .</b>	<b>46,7</b>	<b>56,9</b>	<b>122</b>	<b>90,3</b>	<b>94,1</b>	<b>104</b>
- Commerce (détail)	16,4	19,8	121	31,8	32,8	103
- Loisirs et animation	13,0	12,9	99	25,0	21,3	85
- Transport	0,6	€	ns	1,1	€	ns
- Santé, action sociale	13,9	22,1	159	27	36,7	136
- Enseignement	2,8	1,9	68	5,3	3,1	58
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>		ns	ns	ns

Source BIPE Conseil

1) Pour les services à valeur ajoutée et logistiques : nombre de salariés des services pour 1000 actifs  
 Pour les services de proximité : nombre de salariés des services pour 1000 habitants.

- Enfin, pour beaucoup d'auteurs, la croissance des services reflète la croissance des coûts d'organisation de sociétés devenues complexes. C'est dans cette logique fonctionnelle que l'analyse des services des Pyrénées Atlantiques a été entreprise.

## **4.2 - Typologie fonctionnelle des services du département**

Trois groupes d'activités sont retenus (cf. tableau 19) :

- **Le premier** concerne les services de proximité dédiés à la population et recouvre l'ensemble des activités de commerce de détail, de transport, d'enseignement, de loisirs, de santé et l'action sociale.

**Avec près de 55000 salariés, ce premier groupe représente 56,9% des salariés des services contre "seulement" 46,7% pour l'économie française.**

Le développement de ces services constitue donc une spécificité des Pyrénées Atlantiques.

Cette spécificité tient pour l'essentiel à l'importance des services de santé et d'action sociale et -à moindre degré- au commerce de détail.

- **Le second groupe d'activités** dédiées principalement, mais non exclusivement, aux entreprises est celui des services logistiques constitués par le commerce de gros, les transports, les télécommunications, les banques et assurances, l'immobilier et l'administration.

La logique de développement de ces services est la complémentarité. Elle résulte d'une analyse coût-avantage qui détermine l'externalisation ou l'internalisation de telle ou telle fonction de l'entreprise.

Ce sont pour les services logistiques que les liens avec l'industrie ont été les plus étroits.

**Avec environ 29 000 salariés, ce groupe d'activités représente 30,6% des salariés des services des Pyrénées Atlantiques contre 35,5% pour la France.**

Toutefois, le moindre développement des services logistiques du département résulte de la faiblesse relative des secteurs de la banque, de l'assurance et de ... l'immobilier.

Au contraire, les services de commerce, de transport et de télécommunication font - par leur poids- à peu près jeu égal avec ceux de l'économie française, tandis que l'administration présente un développement relativement plus important dans les Pyrénées Atlantiques.

■ **Enfin les services à haute valeur ajoutée** sont très majoritairement -si ce n'est exclusivement- dédiés aux entreprises.

Constitués, en particulier, par la recherche et les activités d'études et de conseil, leur logique de développement est non plus la complémentarité mais la suppléantarité (l'échange se développe entre la recherche d'une entreprise et la recherche publique ; comme entre le service marketing de l'entreprise et les sociétés de consultants spécialisés) et ils interviennent dans le processus de développement et de transformation de l'économie elle-même.

**Ces services stratégiques regroupent environ 12 000 salariés des Pyrénées Atlantiques, soit 12,5% de l'ensemble des services du département contre près de 18% pour la France.**

o O o

Ainsi, l'importance relative du développement tertiaire des Pyrénées Atlantiques tient -pour l'essentiel de quelques activités- comme **la santé, l'action sociale, le commerce, l'administration-** le plus souvent dédiées à la population.

Par contre, le moindre développement des services logistiques est sans doute en relations avec le déficit industriel du département.

De même, on peut voir dans la faiblesse relative des services à haute valeur ajoutée, le signe d'un système industriel peu évolutif et d'un recours à une offre extérieure de services, notamment par les grandes entreprises "étrangères" au département.

## VI - LA PECHE

Avec 3,3% des prises de pêche en tonnage réalisées par la France (et 4,3% en valeur), l'Aquitaine se situe aujourd'hui au dernier rang pour cette activité parmi les régions françaises ayant une façade maritime. Cependant, fortement concentrée en Pyrénées Atlantiques (70% des prises en Aquitaine) la pêche est un secteur économique important pour le Pays Basque :

- Saint Jean de Luz-Ciboure est devenu le premier port de la région depuis 1990, et Hendaye le second, Arcachon : qui figurait parmi les principaux ports français au début du siècle, ayant vu son rang reculer régulièrement. Aujourd'hui, St Jean de Luz assure 47% du chiffre d'affaires du secteur dans le département, Hendaye 41% et Bayonne à peine 12% ;
- en termes d'emploi, la filière "pêche" occupait environ 1900 personnes en 1990 (données CE). L'activité de la pêche regroupe 715 personnes ; le secteur amont (réparation navale, avitaillement...) 232 personnes, et le secteur aval (mareyage, conservation, fumaison, transport frigorifique...) 953 personnes. Dans cette quantification, les services (restaurants, commerces alimentaires...) ne sont pas comptés.

Très ancienne composante de l'économie locale, la pêche traverse au Pays Basque, plus encore qu'ailleurs en France, une grave crise dont on ne fera que rappeler ici les grandes lignes :

Replacée dans le contexte international, l'activité de la pêche connaît globalement une surproduction et doit faire face à une vive concurrence entraînant une baisse des cours pour la plupart des espèces.

Sur le plan local, une situation conflictuelle perdure entre les pêcheurs français et les pêcheurs espagnols. Elle est due à l'utilisation par les pêcheurs français de filets pélagiques, et porte principalement sur une espèce de poisson, l'anchois. Rappelons

que, dans le cadre du régime dérogatoire dont a bénéficié l'Espagne lors de son entrée dans le Marché commun, les pêcheurs espagnols se sont vus attribuer un quota de pêche à l'anchois neuf fois supérieur au quota français (Espagne : 27000 T/an, France : 3000T/an). En dépit des pressions diverses des deux pays, la Commission de Bruxelles a convenu de ne pas remettre en cause ces attributions.

De plus, ce conflit transfrontalier se trouve, de temps à autre, exacerbé par des mesures de restructuration du secteur de la pêche prises par le gouvernement espagnol touchant à la fois les hommes et les flottilles.

Au total, face à ce conflit pérenne, la situation reste toutefois contrastée selon les ports basques français :

- Hendaye abrite principalement des chalutiers pélagiques avec un fort pourcentage de marins espagnols et bretons et peu de basques.
- Saint Jean de Luz-Ciboure montre, en revanche, une structure plus diversifiée grâce à une flottille polyvalente ; elle compte davantage de "petits métiers" traditionnels employant -de surcroît- une majorité de Basques.

Tendanciellement, le port d'Hendaye s'oriente vers une certaine marginalisation, tandis que celui de Saint Jean de Luz-Ciboure vise un développement de la complémentarité notamment avec Arcachon par le biais de l'interconnexion des criées. Cela devrait contribuer à favoriser l'émergence d'une véritable filière "pêche", et à développer plus largement les industries de transformation locales.

## PYRENEES ATLANTIQUES

### Capacité d'accueil en lits

CAPACITE D'ACCUEIL EN LITS	Hôtels	Campings	Gîtes ruraux	Village de Vacances - Hébergement de Groupe	Hébergement jeune	meublés	Résidences secondaires	Résidences principales	TOTAUX non compris résidences principales	TOTAUX y compris résidences principales
<b>LA COTE BASQUE</b> nombre de lits	12 120	34 817	896	4 320	3 896	30 000	62 536	128 534	148 583	277 117
% de la cote en PB	73%	79%	39%	58%	59%	86%	79%	67%	78%	73%
Structures/ Ets	198	65	179	21	0	6 000	12 507	64 287	0	0
<b>PAYS BASQUE INTERIEUR</b> nombre de lits	4 500	9 271	1 376	3 071	2 737	5 000	16 395	62 614	42 349	104 993
% de l'intérieur en PB	27%	21%	61%	42%	41%	14%	21%	33%	22%	27%
Structures/ Ets	135	50	275	26	0	1 000	3 279	31 307	0	0
<b>PAYS BASQUE TOTAL</b> nombre de lits	16 620	44 088	2 270	7 391	6 633	35 000	78 930	191 148	190 932	382 080
% du PB dans le dept	69%	83%	59%	67%	51%	70%	67%	44%	70%	54%
Structures/ Ets	331	116	464	47	0	7 000	16 786	96 574	0	0
<b>BEARN MONTAGNE</b> nombre de lits	1 808	5 713	830	2 976	4 098	11 250	14 440	29 304	40 910	70 214
% de la montagne en Béarn	22%	63%	54%	92%	65%	76%	37%	12%	50%	22%
Structures/ Ets	52	35	168	41	0	2 250	2 888	14 652	0	0
<b>BEARN COTEAUX</b> nombre de lits	5 780	3 387	720	638	2 250	3 750	24 900	213 904	41 436	256 339
% des cotéaux en Béarn	78%	37%	46%	18%	35%	25%	63%	88%	50%	78%
Structures/ Ets	145	29	144	4	4	750	4 980	106 952	0	0
<b>BEARN TOTAL</b> nombre de lits	7 388	9 110	1 550	3 613	6 348	15 000	39 340	243 208	82 346	326 653
% du Béarn dans le dept	31%	17%	41%	33%	49%	30%	33%	56%	30%	46%
Structures/ Ets	197	64	310	45	4	3 000	7 868	121 804	0	0
<b>DEPARTEMENT</b> nombre de lits	24 008	53 199	3 820	11 004	12 979	50 000	118 270	434 358	273 278	707 634
Structures/ Ets	528	179	784	92	4	10 000	23 654	217 178	0	0

Source OBSECO 64-1994

## VII - LE TOURISME

Le tourisme est l'un des principaux secteurs d'activités qui concourt à la tertiairisation de l'économie des Pyrénées-Atlantiques. Mais si le développement du tourisme est relativement récent, il s'agit d'une vocation ancienne du département, tant au Pays Basque avec les stations balnéaires de Biarritz et Hendaye qui au Béarn avec le thermalisme et Pau -"station anglaise" au XIX<sup>e</sup> siècle.

Il est difficile d'évaluer avec précision le poids du tourisme dans l'économie locale, notamment concernant le nombre d'emplois. On peut cependant donner des ordres de grandeur qui indiquent l'importance de ce secteur. Ainsi, on estime à 10 000 personnes environ les emplois directs dans le tourisme : 6200 dans le seul secteur "hôtellerie-restauration" (données 1993), soit le sixième du secteur en termes d'emploi. Concernant les effectifs globaux intégrant les emplois indirects, on dispose d'une estimation seulement pour le Pays Basque : 4400 emplois dans la branche hôtel-café-restaurant, 800 dans le tourisme de santé (Cambo), 550 dans la thalassothérapie, plus de 3000 liés au surdimensionnement des commerces et services aux particuliers imputables au tourisme. 10% des actifs (9000 personnes environ -données "Pays Basque 2010") occuperaient ainsi un emploi plus ou moins directement lié au tourisme au Pays Basque.

Deuxième département de la Région Aquitaine en capacité d'accueil, mais aussi en nuitées dans les hôtels classés (après la Gironde), les Pyrénées Atlantiques figurent en quatrième position parmi les départements les plus attractifs de France. La région bénéficie en effet de nombreux atouts : variété des paysages et des formes de tourisme (mer, montagne, tourisme vert), forte image touristique (y compris à l'étranger) remontant au début du siècle, qualité des infrastructures de communication : air (2 aéroports, à Biarritz et Pau), fer (TGV Atlantique), autoroutes (A10, A64 ...).

Avec un effectif de 273 000 lits (chiffres 1994, OBSECO), la capacité d'accueil des Pyrénées Atlantiques est importante et connaît une augmentation régulière, mais

plusieurs points doivent être soulignés :

- le parc départemental dans l'hôtellerie a augmenté faiblement (5% entre 1980 et 1992) alors qu'il augmente de près de 40% au niveau régional ; en outre, des problèmes d'adaptation et de professionnalisation de ce secteur se posent dans l'hôtellerie traditionnelle,
- le parc est fortement concentré au Pays Basque, notamment sur la Côte Basque : 66% du parc hôtelier, dont la quasi-totalité des hôtels de luxe du département, 83% des campings etc.
- part importante des séjours réalisés hors des équipements relevant de l'hébergement marchand : 36% chez des parents ou amis, et nombre élevé de résidences secondaires en forte augmentation (30% en 8 ans au Pays Basque) -ce qui soulève des problèmes liés à l'absence de maîtrise de ces constructions, des pressions qu'elles exercent sur l'espace.

Globalement, la fréquentation annuelle s'élève à environ 1,2 millions de touristes (chiffres 1993) avec une augmentation modeste (1,5% par an). Au delà de cette tendance générale, qui reste en retrait par rapport aux départements de la région comme la Gironde, les Landes ou la Dordogne, on observe plusieurs phénomènes concernant l'offre au plan qualitatif :

- **un tourisme très saisonnier**, fortement centré sur le **tourisme estival**, avec des situations de saturation aux périodes de pointe sur la Côte Basque et une grande difficulté à étaler les séjours ; d'autant que les perspectives pour de nouveaux investissements sont faibles sauf à augmenter la pression sur le littoral,
- **le tourisme d'hiver**, avec 3 stations de ski de piste (et 5 de ski fond) connaît une situation de quasi-stagnation depuis 85. Une seule station (Gourette) concentre à elle seule 60% de la fréquentation en ski de piste : les autres

stations connaissent de moins bons résultats. D'une manière générale, le parc vieilli et les difficultés sont grandes pour développer des produits permettant une "bi-saisonnalité" ;

- **le thermalisme** (5 stations) constitue l'un des points forts du département avec 400 000 nuitées : il représente une activité-clé dans le domaine du tourisme, surtout en raison des emplois qu'il génère (1300 personnes en 1995). L'une des principales questions que soulève cette activité est le maintien de la qualité de la ressource thermale, mais aussi les risques d'érosion d'un marché qui nécessite d'être modernisé ;
- **le tourisme d'affaire**, des efforts importants ont été réalisés au Pays Basque pour développer les infrastructures pour séminaires et congrès (surtout à Biarritz). Au Béarn, cette forme de tourisme est moins développée, et rendu difficile par l'offre insuffisante d'hôtellerie de qualité (mais aussi de produits connexes, comme le tourisme culturel ou encore la gastronomie).

## CONCLUSION

A l'évidence, il existe une relation entre le moindre développement de l'industrie du département et le moindre développement des services dédiés aux entreprises.

De cette convergence systémique résulte une économie servo-industrielle finalement peu développée, malgré -ou à cause- des bastions que représentent l'énergie, la chimie, l'aéronautique ou le tourisme côtier, et qui ne "profite" pas, ou pas complètement, d'un degré d'endogénéisation relativement élevé.

Peu développée, l'économie du département semble se trouver à la fin d'un cycle d'exploitation de ses propres ressources et de ses propres savoir-faire sans qu'un processus de transformation, de recomposition, d'émergence de nouvelles activités soit venu alimenter et enrichir l'appareil de production, le système de création de richesses des Pyrénées Atlantiques.

Tout se passe comme si les phénomènes culturels, l'exploitation des ressources naturelles et le développement de quelques activités de pointe avait stérilisé, figé, le développement économique du département.

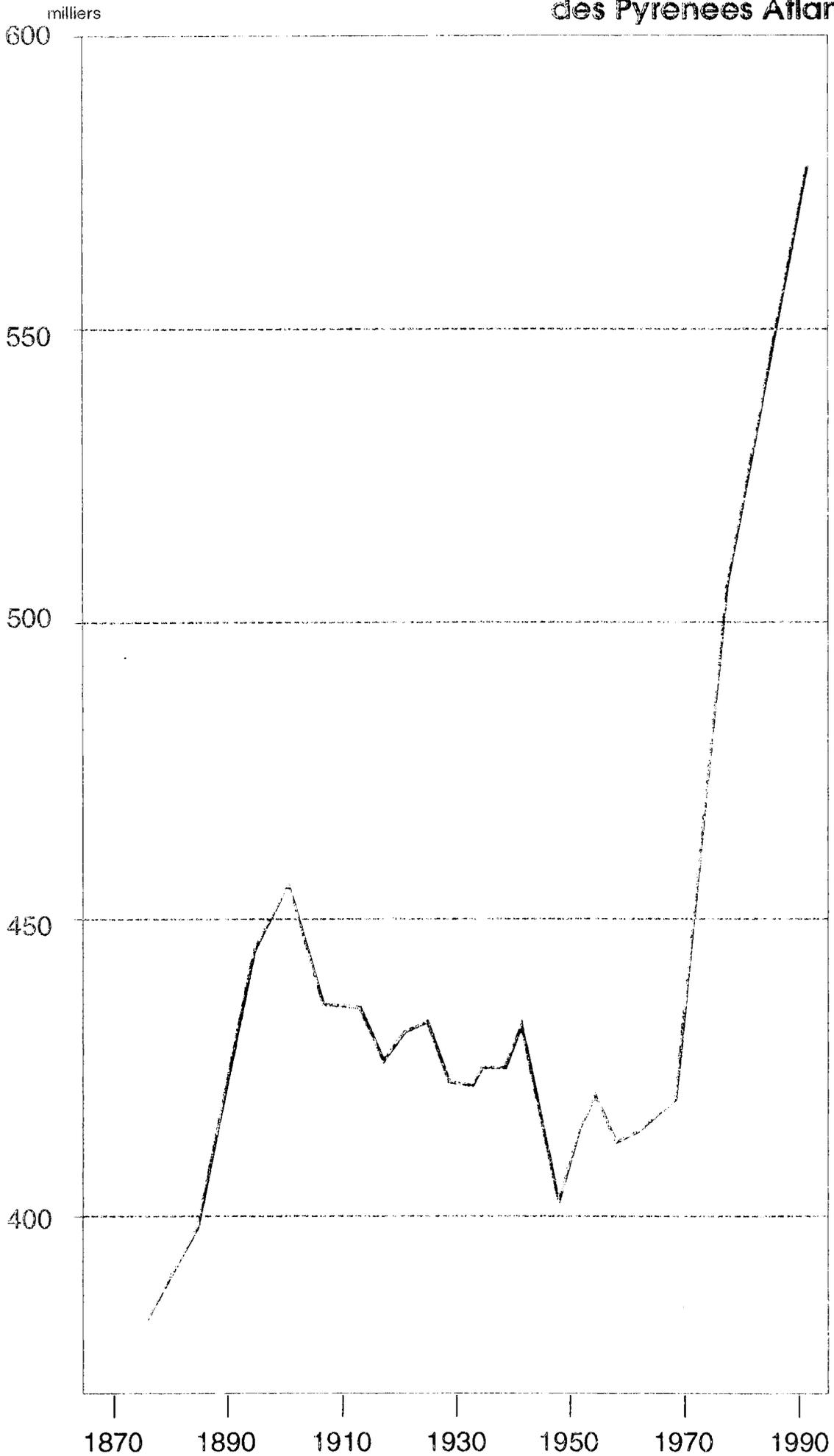
Dans cette perspective, la phase de transition qui s'ouvre aujourd'hui pour l'économie du département est d'autant plus chargée de menaces que de nombreux systèmes productifs se sont déjà engagés dans les évolutions qui conditionnent l'avenir et que les signes de l'émergence de nouvelles activités ne sont pas assez nombreux pour espérer un effet d'entraînement très rapide.

L'hypothèse d'une "rupture" (par opposition à une évolution lente) dans le processus de développement n'est donc pas nulle au sens probabiliste.

Mais d'autres déterminants - la société et l'espace - interviennent dans l'évolution à long terme du département.

**CHAPITRE II**  
**S O C I E T E**

# Evolution de longue durée de la population des Pyrénées Atlantiques



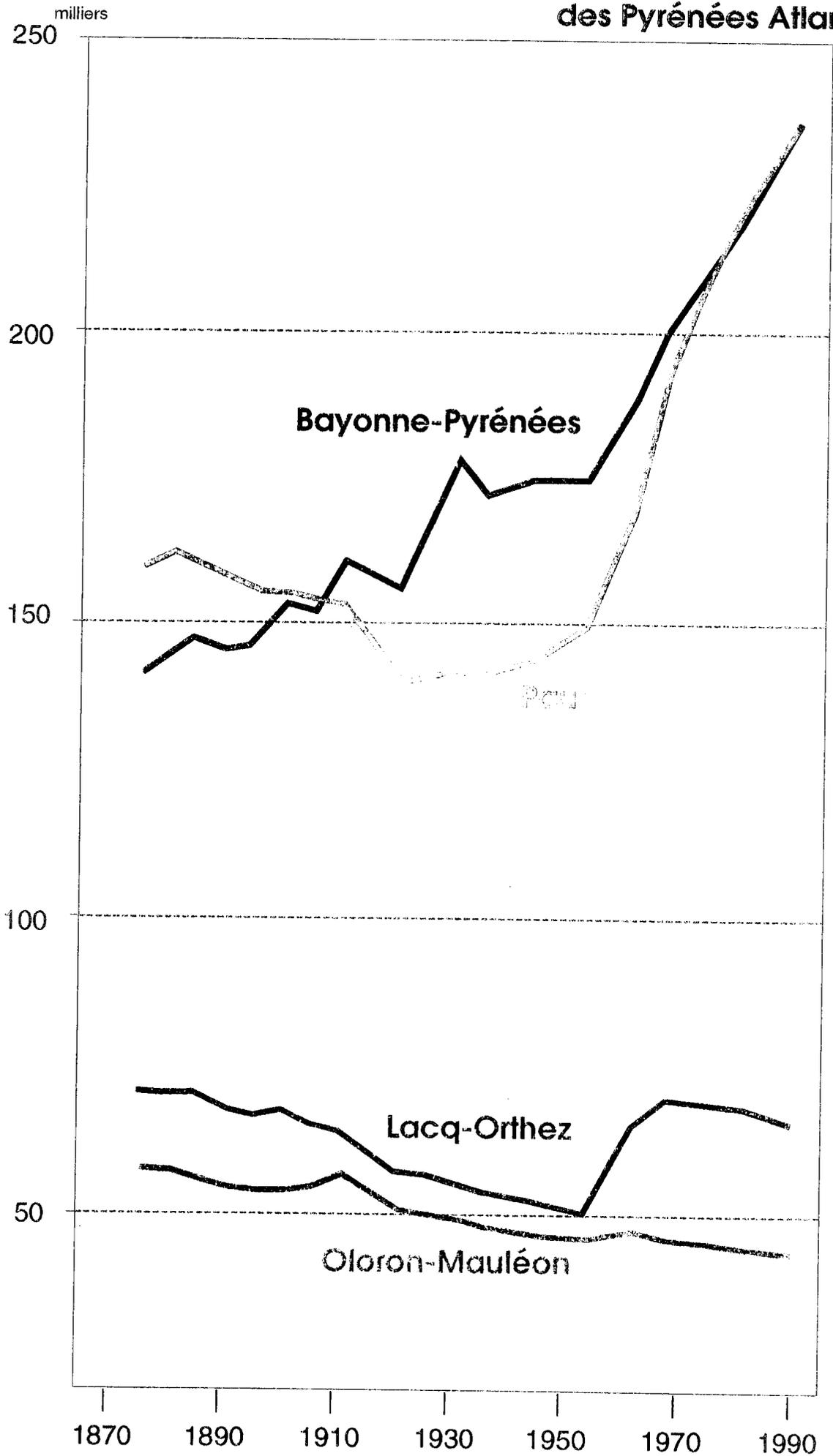
## **1 - Une croissance démographique qui date des années 50.....**

La croissance de la population en Pyrénées Atlantiques est un phénomène relativement récent puisqu'il date des années 1950.

Auparavant, **pendant plus d'un siècle, le département des Basses-Pyrénées a subi une longue période de baisse démographique.** La crise de l'agriculture, un système de transmission des terres dominé par le principe de la succession sans partage, une natalité élevée et le surpeuplement de certaines zones de montagne ont appauvri la population rurale au cours du XIXe siècle. L'absence de véritable industrie et l'existence d'un tissu de petites villes peu dynamiques ont provoqué un vaste mouvement d'immigration. Un cinquième des habitants (100 000 personnes) se sont ainsi exilés outre-Atlantique, notamment en Amérique du Sud. Le bilan démographique s'est encore aggravé avec la guerre de 14-18 ; et **en 1920, le département était moins peuplé qu'en 1850.**

**Un complet retournement de situation s'est produit au lendemain de la IIe Guerre Mondiale.** Plusieurs causes sont à l'origine de cette situation nouvelle et sont venues accentuer l'impact d'un "baby boom" qui a concerné toute la France : l'exploitation du gisement de Lacq et l'afflux massif de population qui s'en est suivi, l'essor d'une industrie restée longtemps embryonnaire et, un peu plus tard, l'apparition d'un tourisme de masse avec son corollaire dans les régions du Midi - l'héliotropisme. **Entre 1954 et 1990, la population des Pyrénées Atlantiques a ainsi augmenté de près de 40 % et le département, autrefois terre d'émigration, est devenue terre d'immigration.**

# Evolution de longue durée de la population des bassins d'emploi des Pyrénées Atlantiques



Cependant, dès l'époque des "trente glorieuses" durant laquelle a commencé cette inversion de tendance, **l'accroissement de population était très inégalement réparti sur le territoire. Certaines évolutions d'alors éclairent les phénomènes démographiques observés aujourd'hui dans les zones d'emploi du département :**

- **Oloron-Mauléon** : hormis une brève période de remontée au début du siècle, cet espace a subi une **perte lente et régulière d'habitants depuis plus d'un siècle,**
- **Lacq-Orthez** : la hausse de population consécutive à la découverte du gisement de gaz a été d'autant plus spectaculaire qu'elle rompait avec un siècle d'exode rural ; mais **depuis 1975 tout se passe comme si la zone retrouvait la tendance décroissante qu'elle avait connu jusqu'en 1950.**
- **Pau** : la zone, qui était en fort recul au début du siècle, avait commencé à se redresser durant l'entre-deux-guerres ; l'installation d'Elf Aquitaine et le fort développement de l'industrie paloise lui ont apporté une croissance très rapide jusqu'en 1990,
- **Bayonne-Pyrénées** : en complet contraste avec les courbes des autres espaces, cette zone n'a cessé de connaître **une augmentation soutenue (quoiqu'irrégulière) et constante de la population depuis la fin du siècle dernier,** y compris durant les périodes d'émigration outre-Atlantique.

**Tableau 20**

**ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE 1982- 2010  
(PYRENEES ATLANTIQUE ET DEPARTEMENTS LIMITOPHES)**

Zone d'emploi	1982	1990	2000	2010	TCAM (%)	
					1990/82	2010/1990
<b>Pyénées Atlantiques :</b>						
Pau	221 936	234 472	250 433	264 032	+0,7%	+0,6%
Lacq-Orthez	67 216	65 374	63 124	59 833	-0,3%	-0,4%
Pyénées-Bayonne	220 024	234 484	249 395	262 433	+0,8%	+0,6%
Oloron-Mauleon	44 692	43 759	42 301	40 540	-0,3%	-0,4%
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>553 868</b>	<b>578 089</b>	<b>605 253</b>	<b>626 838</b>	<b>+0,5%</b>	<b>+0,4%</b>
<b>Landes</b>						
Sud des Landes	50 186	55 484	64 720	75 382	+1,3%	+2,1%
<b>Hautes Pyénées</b>						
Lourdes	40 028	39 584	38 068	35 961	-0,1%	-0,1%
Tarbes	151 448	149 896	168 322	164 107	-0,1%	-0,1%
<b>FRANCE</b>					<b>+0,5%</b>	<b>+0,4%</b>

Source : INSEE modèle OMPHALE (Scénario tendanciel) .

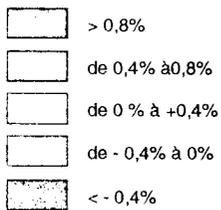
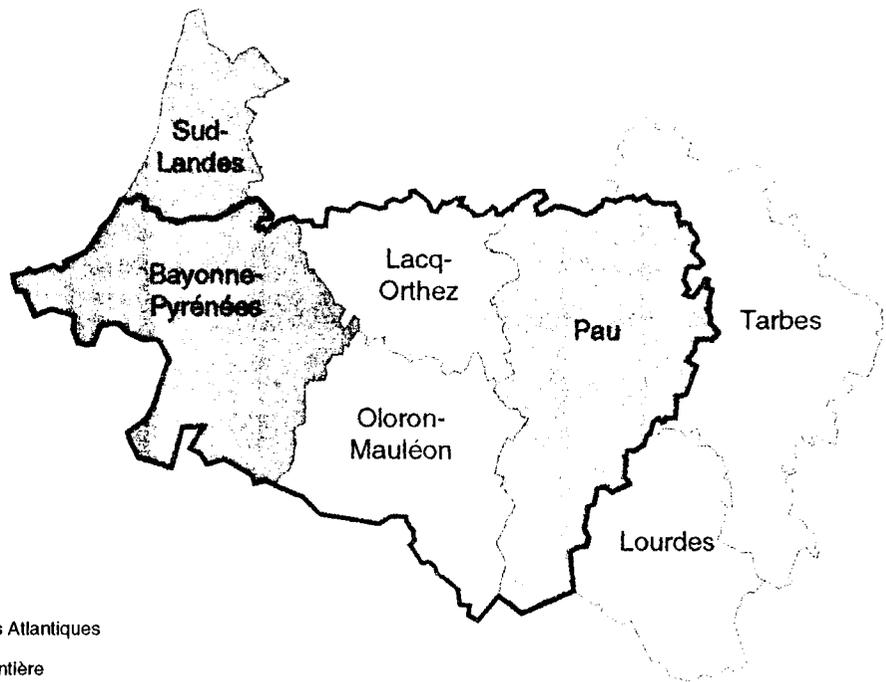
## **2 - ... et qui se prolonge jusqu'en 2010, grâce aux migrations**

Depuis le recensement de 1982, **le nombre des naissances n'est plus suffisant pour assurer le renouvellement de la population des Pyrénées-Atlantiques**. Le solde naturel se situe juste en-dessous de zéro en 1990, alors qu'il est encore de 0,40 % pour la France entière. Cette tendance était apparue légèrement plus tôt au Pays-Basque, dès 1975 ; et seule la zone de Pau a aujourd'hui un solde naturel légèrement positif.

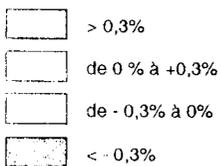
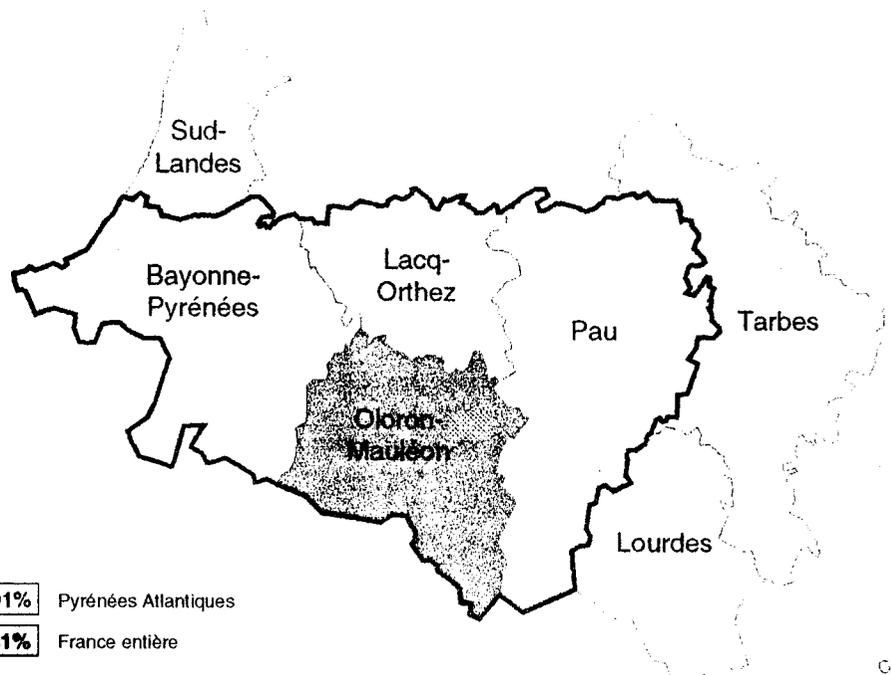
Ceci est dû d'abord à un **taux de natalité très faible** mettant un terme à une longue période durant laquelle le département connaissait un des taux de fécondité les plus forts de France, y compris de l'Ouest et du Sud-Ouest. Le taux de natalité est ainsi descendu à 10,6/1000 en 1992 (contre 13/1000 dans la société française prise dans son ensemble). Mais ce recul du solde naturel est dû aussi à un **taux de mortalité élevé**, de 10,6/1000 en 1992 (contre 9,1/1000 en France). Au Pays-Basque, ce taux est encore plus élevé et certains cantons en Soule et en Basse-Navarre connaissent des niveaux records, propres aux espaces les plus atteints par la désertification rurale.

**L'augmentation de la population est donc presque uniquement imputable aux migrations d'habitants que continuent à entraîner l'attractivité de la région.** L'augmentation de la population dû au solde migratoire est ainsi presque cinq fois supérieur à celui de la moyenne des départements français : 0,50 % par an. Il faut surtout souligner que **le courant d'immigration vers les Pyrénées-Atlantiques est remarquablement stable et augmente même légèrement entre 1975 et 1994**. Cet apport des populations extérieures est cependant plus marqué sur la Côte Basque où la zone de Bayonne-Pyrénées (comme le Sud des Landes) connaît un taux d'accroissement de son solde migratoire presque deux fois supérieur à la moyenne départementale.

## Taux de variation annuelle de la population dû au solde migratoire 1982-1990



## Taux de variation annuelle de la population dû au solde naturel



**La prolongation de ces tendances récentes assurerait, selon l'INSEE, une croissance démographique élevée.** Avec un taux de fécondité constant et un maintien des flux migratoires aux niveaux de la période 1982-90 (scénario 1 du modèle OMPHALE), les effectifs augmenteraient de la façon suivante :

- de 578 000 habitants en 1990, la **"barre" symbolique des 600 000 serait franchie avant l'an 2000,**
- la population atteindrait **625 000 habitants autour de 2010.**

**Il ne s'agit pourtant là que d'un scénario tendanciel : un recul de la natalité** (qui semble se dessiner "en pointillé" depuis 1990 ailleurs **mais aussi** dans le département) **ou un déséquilibre**, même léger, dans **la structure par âge des flux migratoires** pourraient conduire à **réviser ces projections à la baisse.**

Par ailleurs, la répartition de la croissance démographique sur le territoire (toujours en prolongeant les tendances passées) continuerait à **renforcer les disparités** décrites plus haut :

- **augmentation supérieure à la moyenne dans les zones de Pau et de Bayonne-Pyrénées (+ 0,6 % par an en moyenne),**
- **recul sensible dans les zones d'Oloron-Mauléon et de Lacq-Orthez (- 0,4%);** faisant clairement courir le **risque majeur** que le développement comme la poussée démographique dont a bénéficié la zone de Lacq avec l'exploitation du gaz n'ait représenté qu'une parenthèse dans son histoire.

**Tableau 21**

**ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE 1990 - 2010**

**dans les PYRENEES ATLANTIQUE**

- LES MOINS DE 20 ANS -				En %
Zone d'emploi	1990	2000	2010	
<b>Pau</b>	26,4%	23,8	21,7	
<b>Lacq Ortez</b>	24,6	22,0	19,4	
<b>Pyrénées-Bayonne</b>	24,3	21,9	19,7	
<b>Oloron-Mauléon</b>		20,5	18,3	
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>24,6</b>	<b>22,1</b>	<b>19,8</b>	
<b>FRANCE'</b>	27,9	26,0	24,1	

- LES PLUS DE 60 ANS -				En %
Zone d'emploi	1990	2000	2010	
<b>Pau</b>	20,7%	22,3	24,9	
<b>Lacq Ortez</b>	23,5	28,2	31,4	
<b>Pyrénées-Bayonne</b>	24,3	26,4	28,9	
<b>Oloron-Mauléon</b>		29,3	31,5	
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>23,2</b>	<b>25,1</b>	<b>27,6</b>	
<b>FRANCE'</b>	19,0	20,6	22,8	

Source : INSEE - Modèle Omphale (Scénario 1)

### **3 - Un vieillissement important qui va s'accroître à l'avenir**

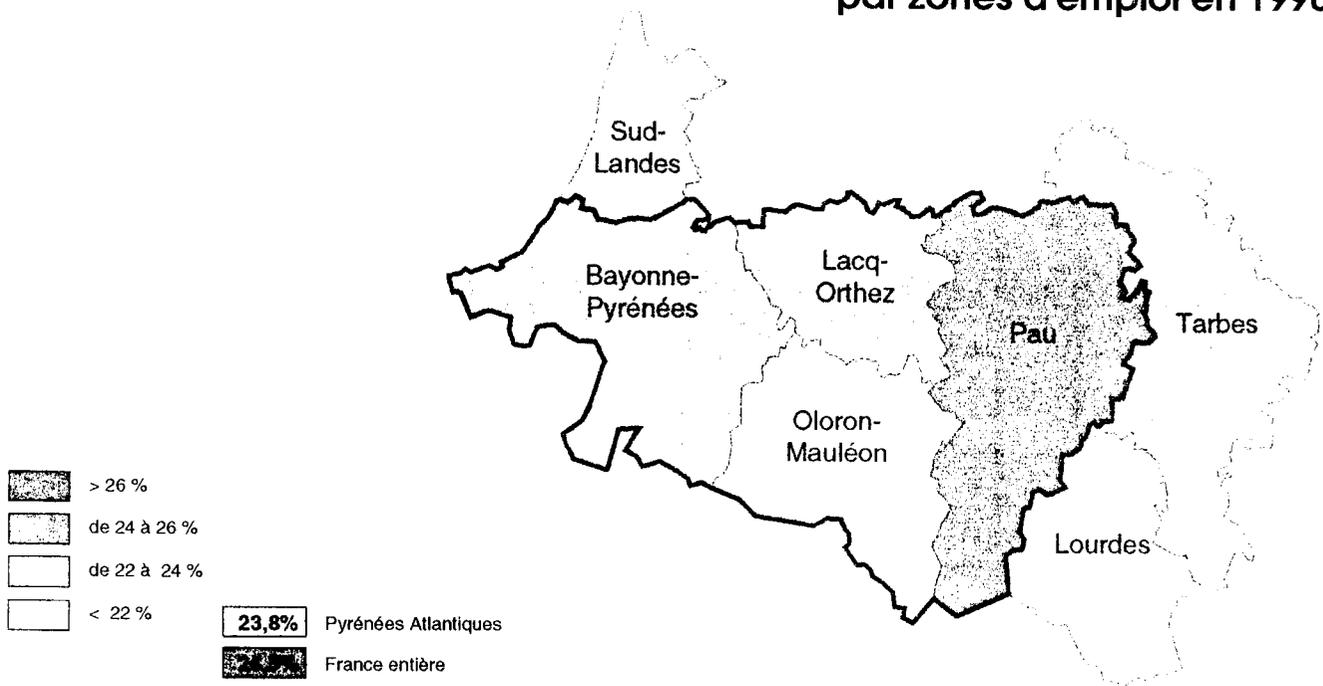
Si, comme ailleurs en France et en Europe, la population vieillit dans les Pyrénées-Atlantiques, **cette évolution propre aux sociétés occidentales de cette fin de siècle y apparaît plus marquée et surtout plus rapide.**

Le département connaît d'ores et déjà une "pyramide des âges" où il y a plus de personnes âgées (mais aussi moins de jeunes) que dans la population nationale. **Depuis 1990, les adultes âgés de plus de 60 ans sont plus nombreux que les jeunes de moins de 20 ans.** Il y a 24 % de personnes de plus de 60 ans (contre 20 % en France). Quant aux jeunes de moins de 20 ans, ils sont sensiblement sous-représentés : 23,8 % (contre 26,5 %). Précisons que dans les deux cas, ces pourcentages correspondent à des importantes évolutions en nombre absolu : par exemple une augmentation de + 13 % des personnes de plus de 60 ans entre 1982 et 1990 - soit 16 000 individus.

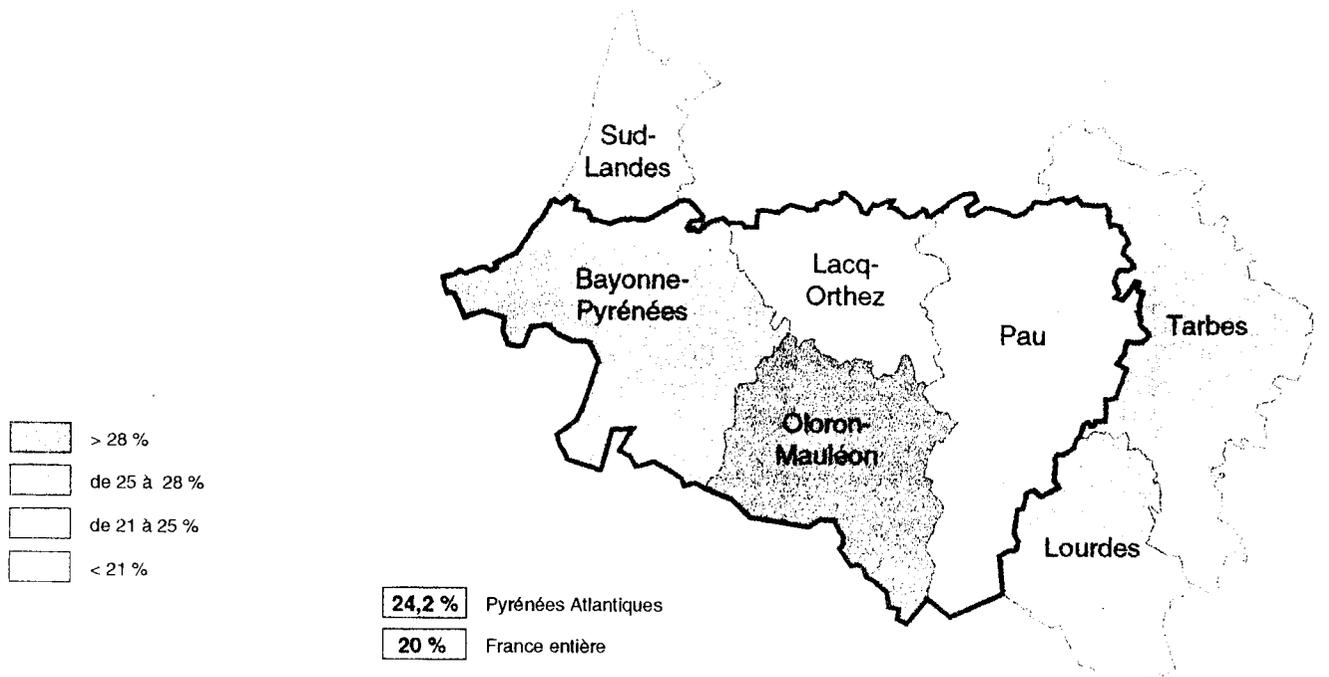
Le scénario tendanciel de l'INSEE pour les 15 prochaines années fait apparaître une accentuation de ces **deux** phénomènes.

Le déficit de jeunes se creuserait de façon régulière : **les moins de 20 ans représenteraient 22 % de la population en l'an 2000 et 20 % en 2010** (contre respectivement 26 % et 24 % en France). A cet horizon, trois zones d'emploi des Pyrénées-Atlantiques verraient la part de leurs jeunes passer en-dessous de cette "barre" de 20 % et seule Pau resterait au-dessus. Même sur la Côte Basque, où l'émigration est la plus forte (dont une minorité de retraités, contrairement à une idée reçue), l'arrivée des migrants ne suffirait pas à éviter cette déformation de la "pyramide des âges".

## Proportion des moins de 20 ans par zones d'emploi en 1990



## Proportion des 60 ans et plus par zones d'emploi en 1990



S'agissant de vieillissement proprement dit, le phénomène devrait s'accroître à relativement court terme (et l'écart se renforcer avec la moyenne française). **En l'an 2000, près d'un habitant sur quatre aura plus de 60 ans** (contre un sur cinq en France) ; **et en 2010, le pourcentage monterait à 29 %** (contre 23 %). Dans les bassins d'emploi de Lacq-Orthez et d'Oloron-Mauléon, on atteindrait à cet horizon 31 %.

Il faut ajouter qu'à moyen terme, on assistera également à une **augmentation sans précédent des personnes les plus âgées, ayant plus de 75 ans**. Aujourd'hui, près de 9 % des habitants ont atteint cette tranche d'âge (moins de 7 % en France). L'effet cumulé du vieillissement et d'une espérance de vie accrue au-delà de 60 ans créent à présent les conditions d'un véritable "papy-boom" qui se produira dans le département plus tôt que dans d'autres régions françaises. En raison du "creux", démographique consécutif à la guerre de 14-18, cet accroissement sera très sensible autour de **2010 avec 12 % de personnes âgées de plus de 75 % , soit le double de la moyenne française prévu à cet horizon**. Dans les bassins d'emploi les plus touchés par le vieillissement, ce pourcentage atteindrait 14 %.

Plusieurs conséquences lourdes découlent de ce **véritable bouleversement au sein de la "pyramide des âges"** :

- **diminution régulière du poids des tranches d'âge qui constituent la population active**, dans un contexte où le taux d'activité dans le département est déjà inférieur (51,6 %) à la moyenne nationale (54,6 %),
- **faible pourcentage de jeunes**, alors que l'on assiste depuis près de 20 ans à des départs nombreux dans cette classe d'âge, que ne compensent pas les arrivées,

**Tableau 22****ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE 1990 - 2010**

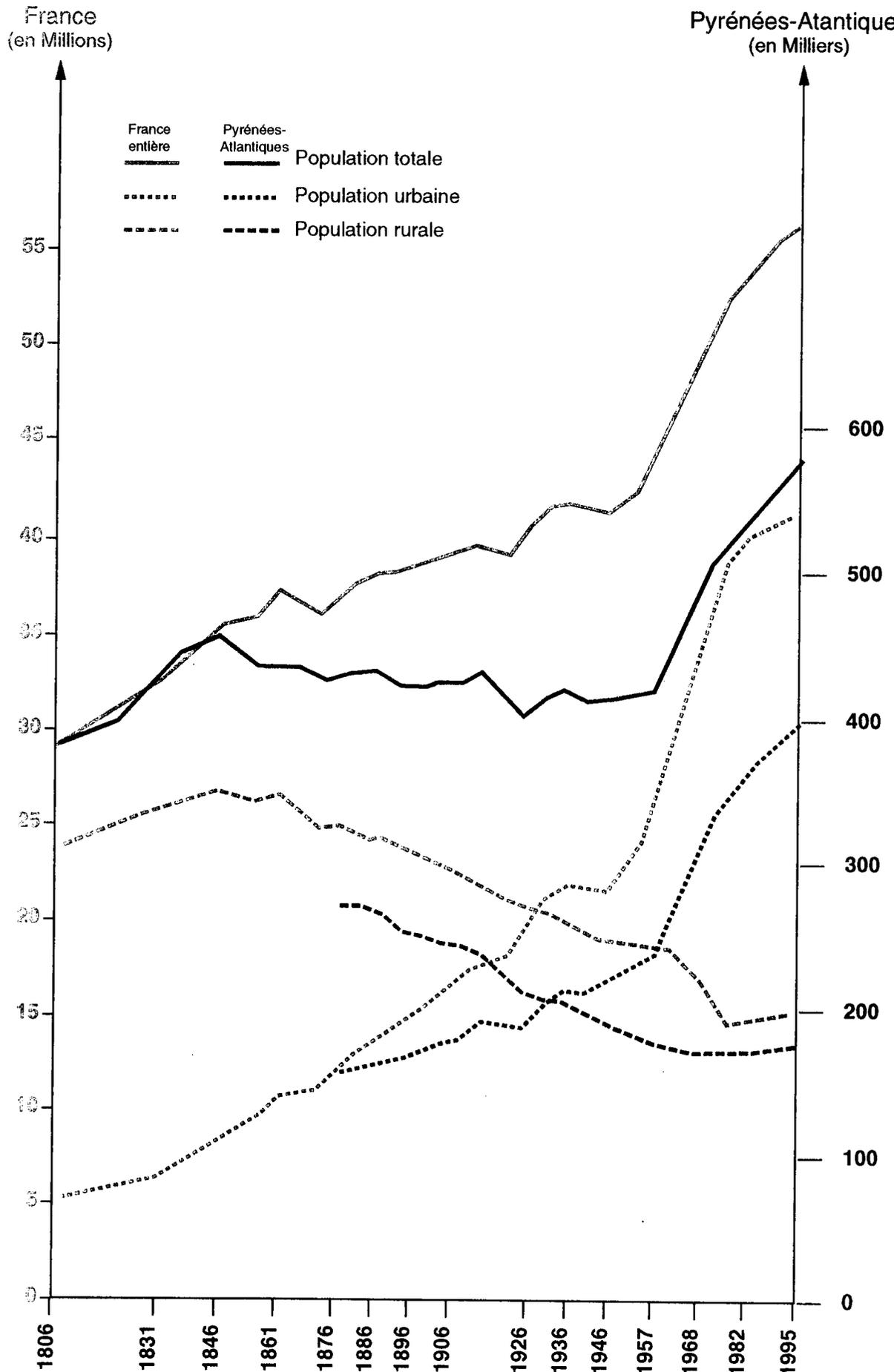
dans les PYRENEES ATLANTIQUE

<b>- LES PLUS DE 75 ANS -</b>				En %
<b>Zone d'emploi</b>	<b>1990</b>	<b>2000</b>	<b>2010</b>	
<b>Pau</b>	7,8%	8,0	10,0	
<b>Lacq Ortez</b>	8,6	9,5	13,9	
<b>Pyrénées-Bayonne</b>	9,3	9,8	12,1	
<b>Oloron-Mauléon</b>	10,3	11,1	14,2	
<b>Ensemble .....</b>	<b>8,7</b>	<b>9,1</b>	<b>11,5</b>	
<b>FRANCE*</b>	6,8	7,1	6,2	

Source : INSEE - Modèle Omphale (Scénario tendanciel)

- **apparition de besoins d'aide, d'assistance et de soins émanant d'une partie de la population très âgée**, impliquant de les anticiper (choix en matière de politique de solidarité, mobilisation de moyens, solvabilisation des risques, création de nouveaux services adaptés...)

# Évolution de longue durée de la population rurale et urbaine des Pyrénées-Atlantiques et de la France



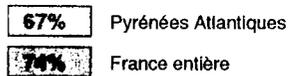
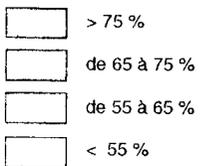
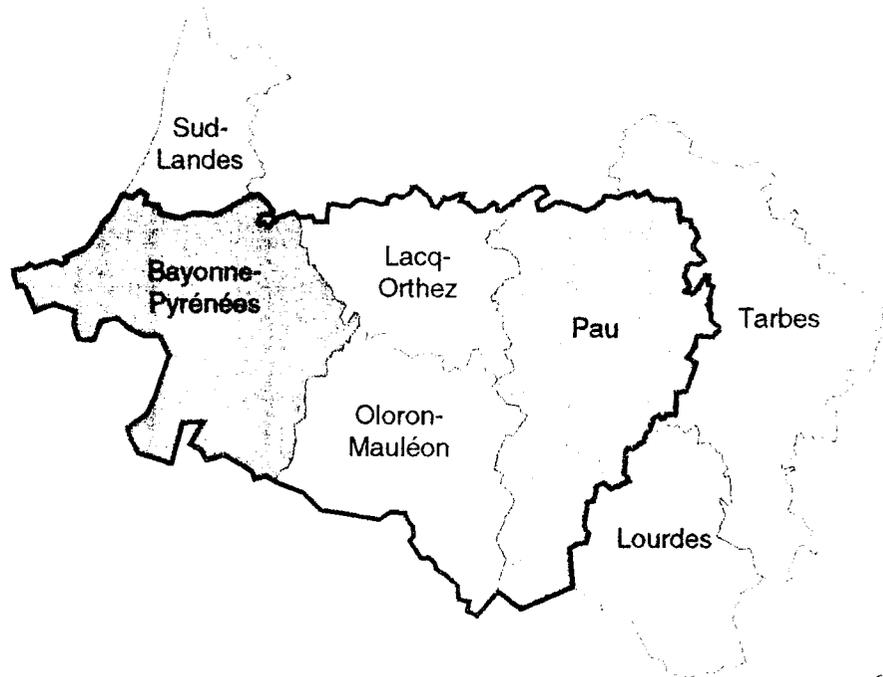
## 4 - L'un des départements les plus urbains du Sud-Ouest

L'image des Pyrénées-Atlantiques, perçue à l'extérieur mais aussi largement entretenue à l'intérieur, tend à **privilégier la dimension rurale du département**. Ni le pôle énergétique de Lacq, l'industrie aéronautique et spatiale ou le siège européen de Sony, ni le tourisme et le surf sur la Côte Basque, ni la présence de villes au passé cosmopolite et dotées d'une Université n'ont réussi à supplanter **une notoriété associée à des paysages, des coutumes et des modes de vie ruraux**. De même, les identités béarnaises et basques continuent à se nourrir de valeurs et de représentations de soi dominées par l'attachement à la ferme, à la terre, mais aussi au pastoralisme, l'agriculture du "paysan sans terre".

Or, la réalité historique, géographique et sociologique oblige à nuancer très sensiblement cette perception du département :

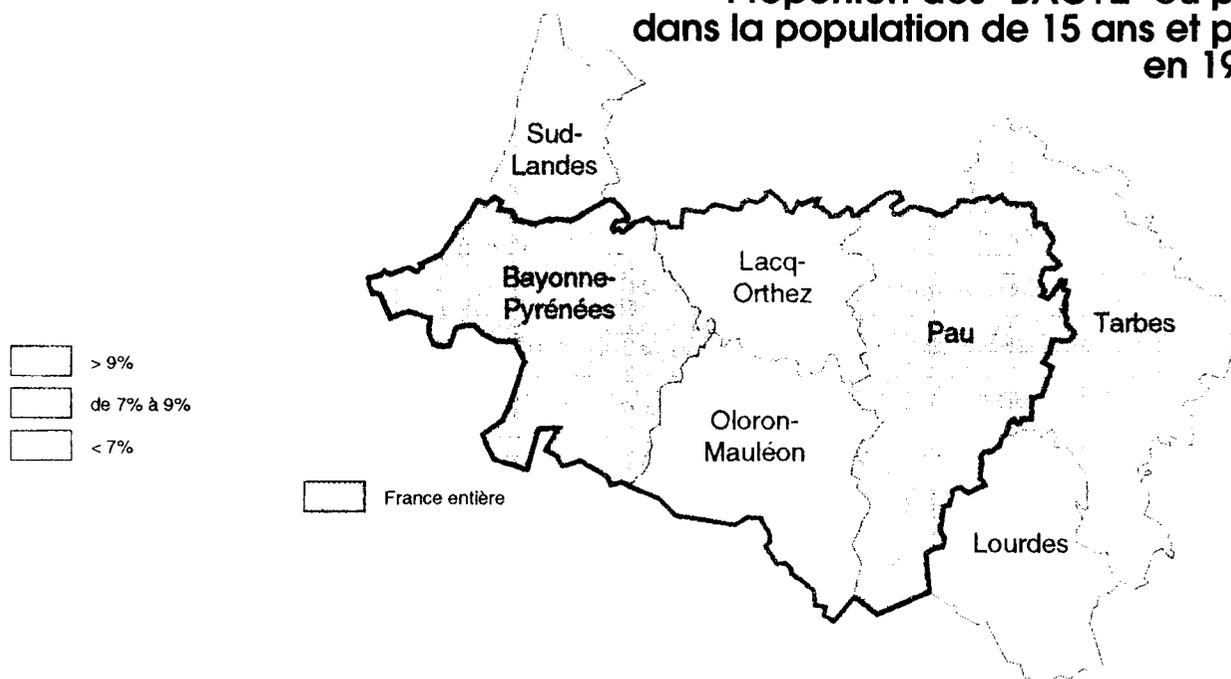
- **les citadins sont plus nombreux que les ruraux depuis le début des années 30**. En 1931, on recensait une population urbaine de 215 000 personnes et une population rurale de 207 000. Le département a donc "basculé" du côté de ses villes exactement à la même époque que la société française. A l'image du pays (faible densité, forte vocation agricole, armature urbaine déséquilibrée par la domination de Paris), les Pyrénées-Atlantiques ont connu **une urbanisation tardive, mais ni plus ni moins que la France dans son ensemble**.
- **la part des habitants résidant dans des unités urbaines a cru régulièrement depuis et se rapproche aujourd'hui du seuil de 70 % (74 % pour la France)**. A elles seules, les deux principales unités urbaines, Bayonne et Pau, regroupent plus de la moitié de la population départementale (53 %),

## Part de la population urbaine par zones d'emploi en 1990

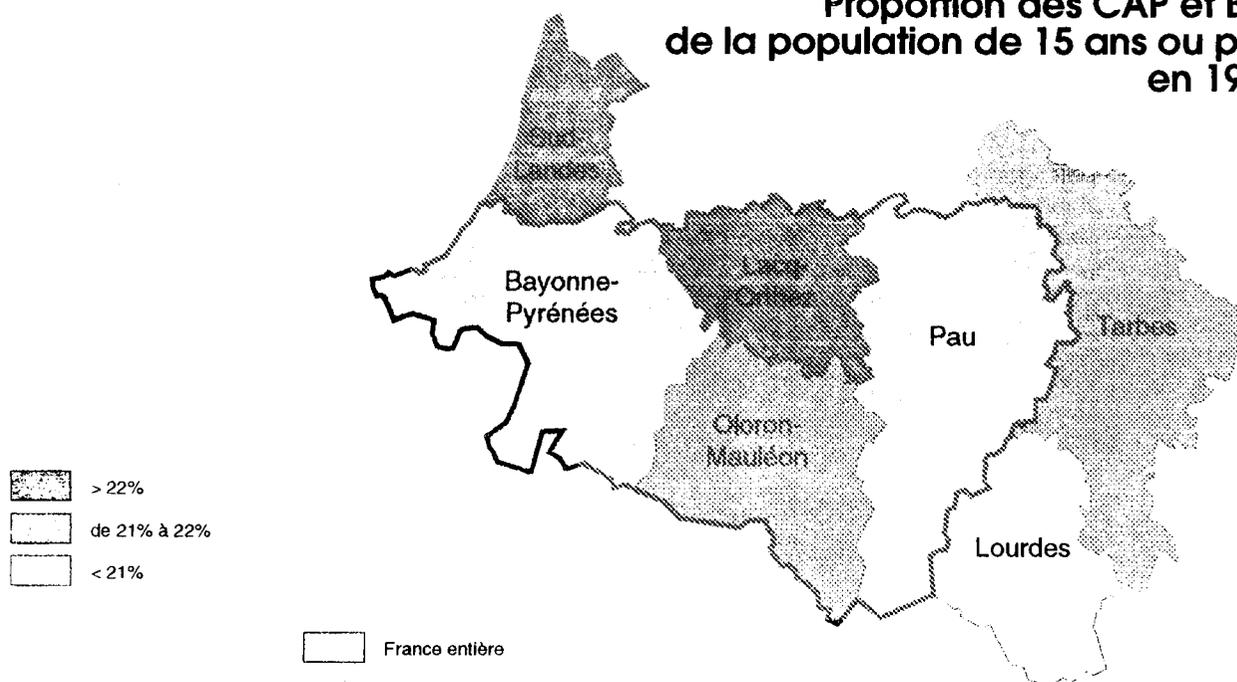


- **les Pyrénées-Atlantiques sont aujourd'hui l'un des départements les plus urbains du Sud-Ouest**, mais aussi des régions de la façade atlantique française. En raison notamment de sa position frontalière sur un axe de communication très ancien avec l'Espagne, et d'une plus forte industrialisation, aucun des départements limitrophes n'a un taux d'urbanisation aussi élevé. Dans le Sud-Ouest, seules la Gironde et la Haute-Garonne - en raison du poids des deux capitales régionales - sont plus urbanisées. Et sur la partie française de l'Arc atlantique, au nord de Bordeaux, seule la Loire Atlantique (avec Nantes - Saint Nazaire) a une part de sa population vivant dans les villes aussi importantes,
  
- **le Béarn est à dominante urbaine depuis plus longtemps que le Pays-Basque**. A la fin des années 1930, il y avait encore 53 % de ruraux au Pays Basque. Mais, **depuis la dernière guerre, le développement des villes s'est accéléré et le Pays-Basque est devenu sensiblement plus urbain (73,5 % de la population) que le Béarn (66 %)**. Cette évolution est d'autant plus significative qu'elle marque la fin d'une époque où l'écart était important entre un Pays-Basque français resté rural, et une Euskadi dont l'économie comme la société était façonnée depuis le XIXe siècle par l'industrie lourde et la civilisation urbaine.

## Proportion des "BAC+2" ou plus dans la population de 15 ans et plus en 1990



## Proportion des CAP et BEP de la population de 15 ans ou plus en 1990



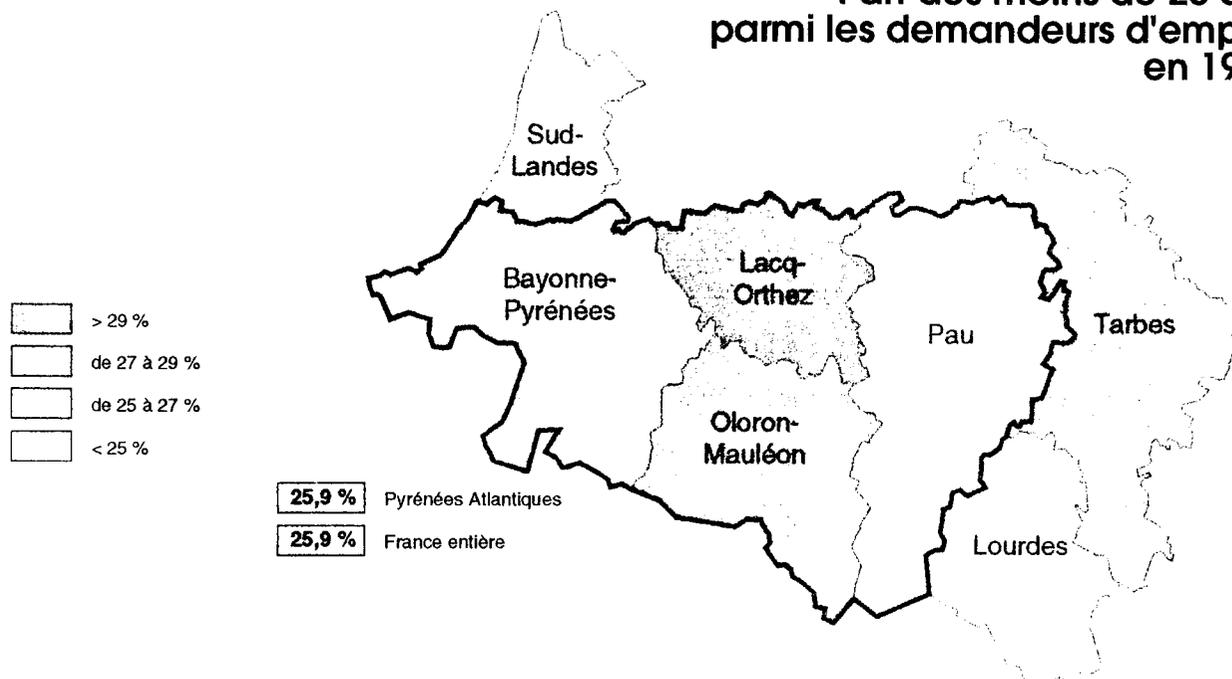
## **5 - Une insertion professionnelle des jeunes difficile, malgré un niveau de formation général élevé**

Les Pyrénées-Atlantiques comptent parmi les départements français où le niveau moyen de formation de la population est le plus élevé. Cette situation favorable est la résultante de plusieurs facteurs. D'abord une tradition ancienne de **valorisation du capital scolaire**, notamment dans les familles rurales pour les cadets destinés à ne pas hériter des terres, et entretenue par une école privée très influente. Ensuite, avec l'industrialisation de la région, **la diffusion d'un savoir-faire technique souvent de haut niveau** autour de la métallurgie, de la chimie, etc. Enfin, la **création d'une Université de plein exercice** sur les pôles de Pau et de Bayonne qui regroupe aujourd'hui plus de 13 000 étudiants.

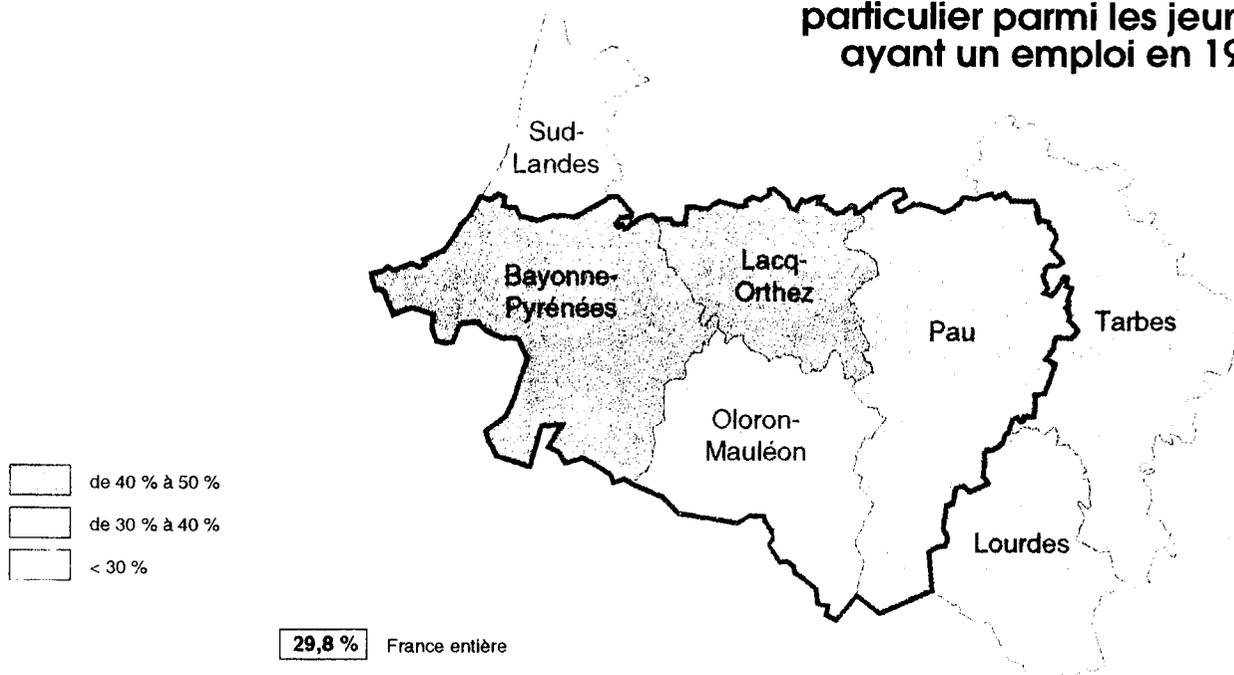
La qualité et l'efficacité du système de formation initiale se traduisent par des résultats en termes de **pourcentage de diplômés qui constituent, à juste titre, l'une des fiertés du département** :

- pourcentage supérieur à la moyenne nationale de **bacheliers** (8,2 % contre 7,5 %),
- part élevée de **CAP** et de **BEP** (qui atteint plus de 22 % dans le bassin d'emploi de Lacq-Orthez),
- pourcentage de **Bac + 2** légèrement supérieur à la moyenne nationale (9,5% à Bayonne-Pyrénées et 11 % à Pau),
- seuls des **diplômés supérieurs à Bac + 2** se situent un peu en -dessous de la moyenne nationale (sauf à Pau).

## Part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en 1993



## Part des jeunes sous contrat de travail particulier parmi les jeunes ayant un emploi en 1990



S'agissant de la tranche d'âge des 16-25 ans, on pourrait être tenté d'ajouter à ces bons indicateurs celui d'un **taux de scolarisation supérieur lui aussi à la moyenne nationale** (près de 44 % en Pyrénées-Atlantiques contre moins de 42 % en 1990). Mais, il apparaît de plus en plus que l'augmentation continue de la part de jeunes suivant des études (dont une faible minorité en alternance ou en apprentissage) constitue une performance ambiguë.

Il faut d'ailleurs rappeler que la France a atteint dans ce domaine un niveau record, avec un taux de scolarisation sans équivalent dans les principaux pays de l'OCDE (en particulier l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ou le Japon). Surtout, une "**sur-scolarisation**" comme celle qu'on observe dans le département ne correspond pas seulement à des besoins de formation plus élevés de l'économie. Cette tendance semble indissociable d'une **demande sociale de formation** permettant de prolonger un statut intermédiaire entre l'école et la vie active due à des **difficultés importantes à s'insérer sur le marché du travail**. Plusieurs indicateurs de la situation des jeunes dans le département en témoignent :

- **un nombre élevé de jeunes, en particulier de diplômés, quittent le département** parce qu'ils ne trouvent pas sur place les emplois pour lesquels ils se sont formés (ou ont cru se former) : **ce sont les 20-30 ans qui ont formé les plus gros contingents d'"émigrants" entre les deux derniers recensements, notamment au Pays-Basque,**
- **un taux de chômage plus élevé parmi les jeunes** que parmi les adultes, et un poids des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans nettement supérieur à leur poids dans la population (en raison de la "pyramide des âges" décrite plus haut).

- **un pourcentage exceptionnellement élevé de jeunes sous contrat de travail particulier** (ayant recours aux dispositifs publics, contrats d'adaptation et de qualification, stages, etc.), souvent précaire : près d'un emploi sur deux occupé par un jeune est concerné dans les bassins d'emploi de Bayonne-Pyrénées et de Lacq-Orthez.

Ainsi, alors que **le bon niveau de formation scolaire et universitaire** (et qui ne fait que monter avec les nouvelles générations) **devrait constituer un atout majeur** pour les Pyrénées-Atlantiques, **le département est loin d'en profiter comme il le devrait**. De plus, il faut souligner que la fuite des jeunes représente un défi d'autant plus crucial dans un département dont la population des moins de 20 ans baissera jusqu'en 2010.

La création de conditions plus favorables pour insérer les jeunes dans les entreprises et les retenir dans la région nécessite **une meilleure adaptation de l'offre de formation, en particulier professionnelle et technologique**. Actuellement, les filières apparaissent insuffisantes pour des compétences en développement, ou trop émiettées. Plusieurs projets (en cours de réalisation ou à l'étude) visent à remédier à cette situation. Les projets sont souvent menés en partenariat, avec les Chambres de Commerce et les Syndicats professionnels, parmi lesquels :

- **développement d'une filière complète d'apprentissage**, du CAP au diplôme d'ingénieurs, avec l'Ecole d'Ingénieurs de Bayonne,
- **création de nouveaux BTS** (Productique, Domotique),
- **développement d'un pôle de formation sur l'environnement et la sécurité en milieu industriel**, avec l'ENSGT de Pau (Ecole Nationale Supérieure du Génie des Technologies Industrielles),
- création d'une école **hôtelière** de niveau international sur la Côte Basque.

# L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR EN CHIFFRES

## 1 - Une Université de taille moyenne

14 170 étudiants (8000 en 1986)

529 enseignants dont 136 Professeurs  
260 Maîtres de Conférence

46 moniteurs (doctorants allocataires-moniteurs du CIES)

2 sites principaux Pau - Bayonne  
des enseignements à Mont-de-Marsan : 2 DUT  
Tarbes : Deug Technologique

## 2 - Entre Bordeaux et Toulouse, une Université à vocation généraliste sur le 3e ensemble démographique du grand Sud-Ouest (# 900 000 habitants)

Origine des étudiants	53 %	Pyrénées-Atlantiques	France Hors Adour	14,8 %
	13,5 %	Landes	Etranger	5,80 %
	10,6 %	Hautes-Pyrénées		
	2 %	Gers		

**4000** diplômes délivrés par an

**22** habilitations de 1er cycle

**30** habilitations de 2e cycle

**14** DEA dont 8 en propre (résultat très positif de la dernière campagne d'habilitation)

## 3 - Le développement des formations professionnalisantes

**2** IUT (Pau et Bayonne)

**5** MST

**3** Instituts Universitaires de professionnalisation

**1** Institut d'Administration des Entreprises

**12** DESS

**1** Ecole Nationale d'Ingénieurs (Génie des technologies industrielles)

## 4 - La recherche

**5** Equipes associées au CNRS

**1** GDR CNRS (Sciences sociales)

**12** Equipes d'accueil

**6** Jeunes équipes

**2** Ecoles doctorales

**50** Thèses soutenues/an

*L'Université est le siège du Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur d'Aquitaine et Outre-Mer.*

## **6 - Une Université de plein exercice sur deux sites**

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour répond aux besoins en enseignement supérieur du troisième ensemble démographique du Grand Sud Ouest qui, entre Bordeaux et Toulouse, regroupe près d'un million d'habitants. Ainsi, seuls un peu plus de la moitié des étudiants inscrits (53% en 1994) sont originaires du département des Pyrénées-Atlantiques. Les autres étudiants viennent des départements limitrophes de l'Aquitaine (surtout des Landes - 13,5%), de Midi-Pyrénées (13%) -du reste de la France- et aussi de l'étranger (6%).

Inauguré il y a près de vingt-cinq ans, l'UPPA fait partie des jeunes universités françaises de taille moyenne, mais qui sont aujourd'hui reconnues- tant en raison de la qualité que de la diversité des formations et des activités de recherche. De vocation généraliste, l'université offre en effet un très large éventail des formations complètes : toutes les filières y sont présentes, et cela jusqu'au 3ème cycle (à l'exception de la médecine/pharmacie, et de la sociologie/psychologie). Ses autres points forts sont : les activités de recherche avec des équipes associées au CNRS, dans le domaine des sciences exactes comme des sciences sociales et l'ouverture européenne, avec notamment une forte implication dans le réseau des Université Euskadi - Navarre - Aquitaine.

Depuis plus de 10 ans, deux caractéristiques fortes ont façonné les lignes de développement de l'Université : la volonté d'insertion dans l'environnement économique des Pays de l'Adour et l'implantation d'un second pôle universitaire à Bayonne. A l'avenir, ces deux éléments devraient encore gagner en importance. Après une période dominée, comme dans toutes les universités de taille moyenne, par une croissance accélérée du nombre d'étudiants (les effectifs ont pratiquement doublé en 10 ans -passant de 8 000 en 1986 à près de 15 000 à la rentrée 1995). Le retour à une situation plus "normale" devrait se prêter à une relance de ces deux orientations majeures, comme le prévoit le projet d'établissement pour la période 1995-98.

■ **L'insertion dans l'environnement économique des Pays de l'Adour.** Cette volonté d'ouverture est déjà ancienne et s'est traduite par la **diversification des formations professionnalisantes** dans le champ tant industriel que tertiaire : IUP (Institut Universitaire de Professionnalisation) génie des matériaux, aménagement et développement local etc... Mais des filières professionnalisantes formant chacune entre 150 et 180 étudiants par an ont aussi été mises en place jusqu'aux niveaux Bac+4 et Bac+5 : Ecole Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (ENSGTI), Institut d'Administration des Entreprises. Dans ces domaines, les projets de l'Université consistent d'une part à faire évoluer en IUP les filières qui constituent ses points forts (génie thermique, génétique, chimie analytique, environnement...) et d'autre part à continuer à se diversifier, notamment au niveau DESS (ingénierie des réseaux et bases de données avancées, formation des cadres dans l'Union Européenne...).

S'agissant des équipes de recherche scientifique de l'Université, celles-ci constituent à l'évidence l'une des composantes importantes du potentiel de recherche dont dispose le département avec Elf Aquitaine (Centre Scientifique et Technique Jean Feger, groupement de Recherche de Lacq) et le Laboratoire de mathématique appliquée, mais aussi les CRITT (Centre Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie) à dominante chimie (pôle polymère, CREACOL à Pau), ou informatique-productique (Institut du Logiciel et des Systèmes à Bayonne). Cependant, la gestion de la situation de croissance très rapide qu'a dû affronter l'UPPA ces dernières années n'a guère été propice à un ambitieux programme de développement de l'activité recherche -malgré l'existence de 6 équipes associées au CNRS et l'encadrement de nombreux travaux, notamment en chimie structurale et en chimie physique, ou en sciences géographiques et de l'aménagement.

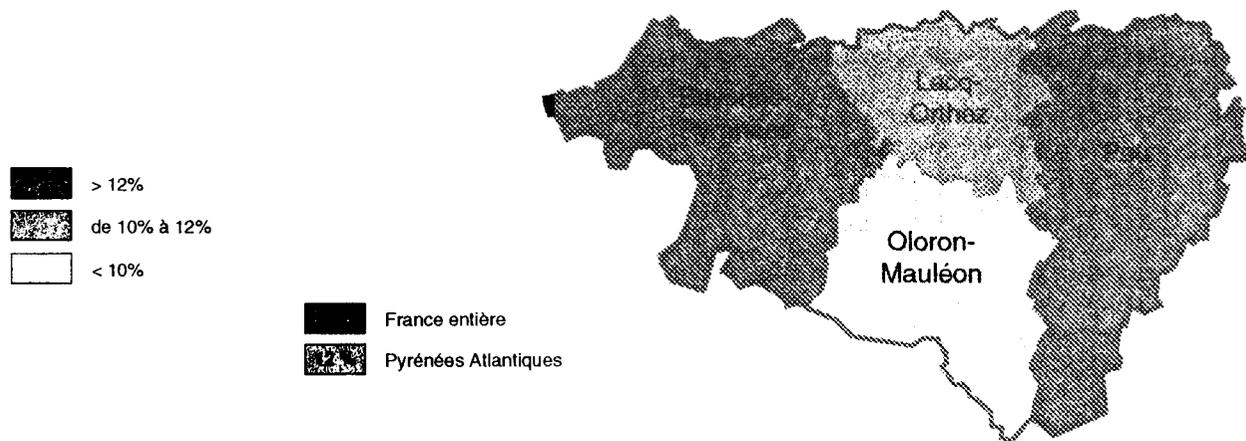
Aussi l'Université souhaite-t-elle rééquilibrer ses activités au profit de sa politique de recherche : avant tout en renforçant son pôle chimie et physique. L'existence de cet important pôle de compétence (dont les moyens sont aujourd'hui dispersés) apparaît en effet aujourd'hui comme un levier de redéploiement en direction du

monde économique. Il pourrait en particulier s'agir d'un des atouts significatifs du département dans le cadre de la reconversion du pôle de Lacq. L'existence d'équipes de recherche et de laboratoires spécialisés en chimie analytique (peu nombreuses en France) habitués à travailler en partenariat avec les entreprises pourrait ainsi constituer une contribution majeure à la formation d'un pôle de compétence "environnement" autour de l'enjeu de la reconversion de Lacq.

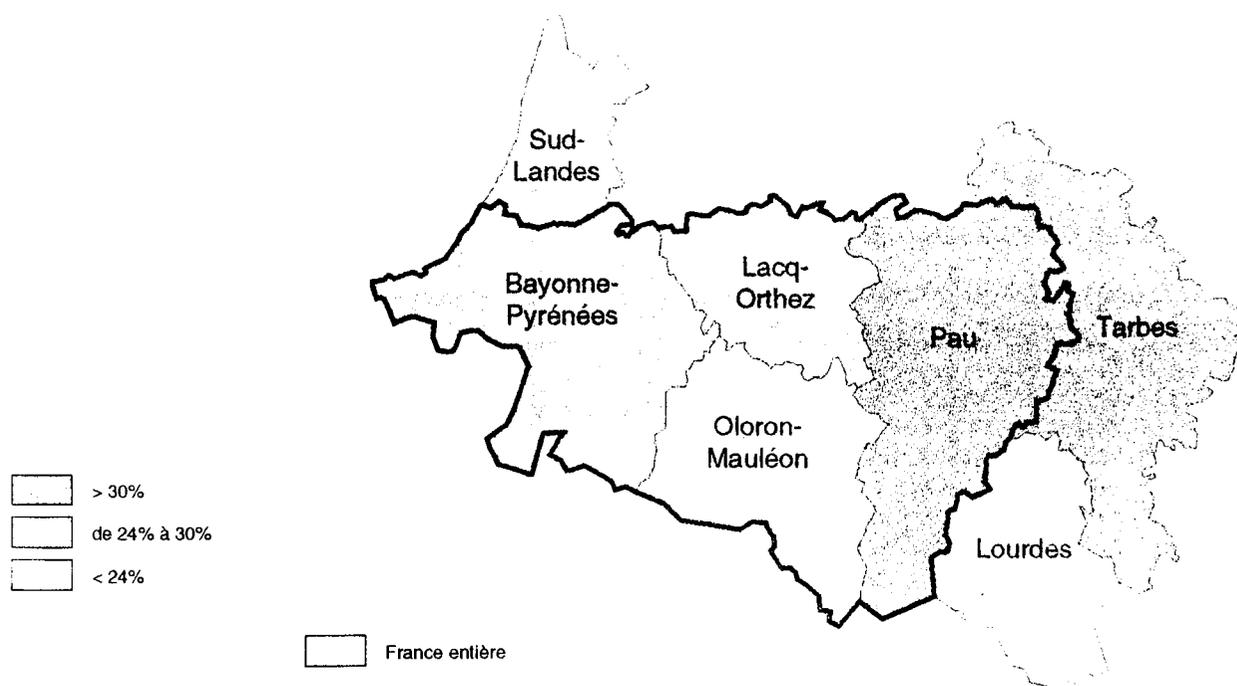
■ **Une université multi-sites.** Fait quasiment unique en France, l'université est présente sur deux sites depuis la création d'un campus à Bayonne. Ce dédoublement a été décidé d'abord pour accompagner la forte croissance démographique de la Côte basque, située à une distance importante de Pau mais aussi pour servir à terme le développement local, en servant notamment de tête de pont vers les universités espagnoles du Pays Basque et de Navarre.

La population étudiante au Pays Basque compte environ 1300 étudiants à l'université, et 500 étudiants en IUT. La grande majorité des étudiants sont en premier cycle (Bac + 2) avec 25% son 2ème et 3ème cycle (jusqu'à Bac + 5, contre 34% à Pau). Par ailleurs, le pôle universitaire de Bayonne est jusqu'à aujourd'hui fortement spécialisé dans les sciences sociales (droit, économie, études basques...) au détriment des autres filières de formation. Font notamment exception : l'Institut du Logiciel et des Systèmes, et l'Ecole d'ingénieurs en Bâtiment et Travaux Publics. Le projet d'établissement prévoit cependant de développer l'enseignement scientifique au Pays-Basque. Considérant que l'accent mis sur les sciences sociales correspondait à une première étape de mise en oeuvre du pôle bayonnais, le Projet d'établissement propose la création à terme d'un site scientifique qui pourrait être localisé à Anglet près du campus actuel, avec création du noyau d'une UFR de Sciences et Technologie.

## Taux de chômage en 1994



## Part des chômeurs de longue durée dans les demandeurs d'emploi



## **7 - Chômage et RMI concentrés dans les agglomérations**

Depuis la relance du chômage en France au début des années 90, le département a vu les réductions d'effectifs se multiplier dans plusieurs secteurs-clé de son économie : chaussure, métallurgie, chimie, aéronautique... Cependant, la progression du chômage continue à être moins forte dans les Pyrénées Atlantiques que dans le nord de l'Aquitaine (en particulier la Gironde), mais aussi que dans les départements limitrophes : Hautes-Pyrénées et Landes. Les derniers chiffres disponibles (juin 1994) indiquent **un taux de chômage de 12% très légèrement inférieur à la moyenne nationale à cette date : 12,6 %.**

Les zones d'emploi de Bayonne-Pyrénées et de Pau sont relativement plus touchées, mais ceci reflète autant l'attrait continu exercé par ces espaces que la dégradation locale du marché du travail. Les zones centrales du département ont, en effet, vu leurs habitants partir en grand nombre, en particulier les salariés de l'industrie (surtout dans la zone de Lacq-Orthez).

Il n'en reste pas moins que le **chômage est caractérisé dans le département par sa grande concentration géographique.** Ce sont essentiellement les villes qui connaissent les taux de chômage les plus élevés : Pau à l'est, la conurbation qui s'étend de Bayonne à Hendaye à l'ouest, et Oloron et Mourenx au centre. Avec 10 000 demandeurs d'emploi recensés dans l'agglomération de Pau et 10 000 dans celle de Bayonne, **les deux principaux pôles urbains regroupent à eux seuls les deux tiers de la population du département au chômage (32 000 personnes en 1993).**

Le pourcentage des **chômeurs de longue durée** se situe aussi un peu en-dessous de la moyenne nationale. En revanche, **la zone de Pau voit la durée moyenne du chômage atteindre un niveau inquiétant, avec un chômeur longue durée sur trois parmi les demandeurs d'emploi.** Ce chiffre élevé apparaît comme la conséquence directe des problèmes de l'industrie paloise (notamment dans la sous-traitance) et des difficultés de réinsertion rencontrées par les salariés de ce secteur. C'est d'ailleurs ce que semble confirmer le taux de chômage de longue durée presque identique dans la zone limitrophe de Tarbes atteinte par les mêmes maux.

Le nombre de **bénéficiaires du RMI** est, quant à lui, **en hausse rapide et régulière** dans le département, de l'ordre de 20 % par an. De 4 100 bénéficiaires en 1990, puis 5 900 en 1992, leur nombre est **en 1995 de 7 500**. La répartition géographique de la population concernée par le RMI montre qu'il s'agit d'une réalité essentiellement urbaine. Si les zones rurales ne sont pas épargnées, on est loin d'y observer une progression comparable à celle qui affecte les villes. Alors que 66% de la population départementale réside dans des communes urbaines, **86 % des bénéficiaires du RMI en Pyrénées Atlantiques sont des urbains.** Trois villes sont plus particulièrement touchées, avec des taux deux à trois supérieurs à la moyenne départementale de 2 pour 1000 : Bayonne (6 pour 1000) Pau et Biarritz (4 pour 1000).

Le plus préoccupant est (comme pour le chômage de longue durée) le phénomène de **prolongement de la période de prise en charge par le dispositif du RMI** : au printemps 1995, un peu plus de 44% des bénéficiaires sont inscrits depuis plus de 2 ans et 66% depuis plus d'un an.

Tableau 23

STRUCTURE COMPARATIVE ET EVOLUTION DE LA  
POPULATION ACTIVE AYANT UN EMPLOI 1982 - 1990

FRANCE ET PYRENEES ATLANTIQUES

Secteur d'activité	FRANCE		Département Pyrénées Atlantique		Δ % 1990/1982	
	1982	1990	1982	1990	FRANCE	Pyrénées Atlantiques
Agriculture (+ sylviculture-pêche) %	8,2	5,7	12,7	9,0	-4,0	-3,6
Industrie %	26,0	22,8	22,9	20,4	-1,2	-0,9
BTP %	8,3	7,4	9,4	8,5	-0,9	-0,7
Services marchands %	40,0	45,0	37,5	43,2	+1,9	+2,3
Services non-marchand %	17,5	19,1	17,5	18,9	+1,6	+1,5
<b>Total</b> %	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>+0,5</b>	<b>+0,5</b>

Source : INSEE RGP

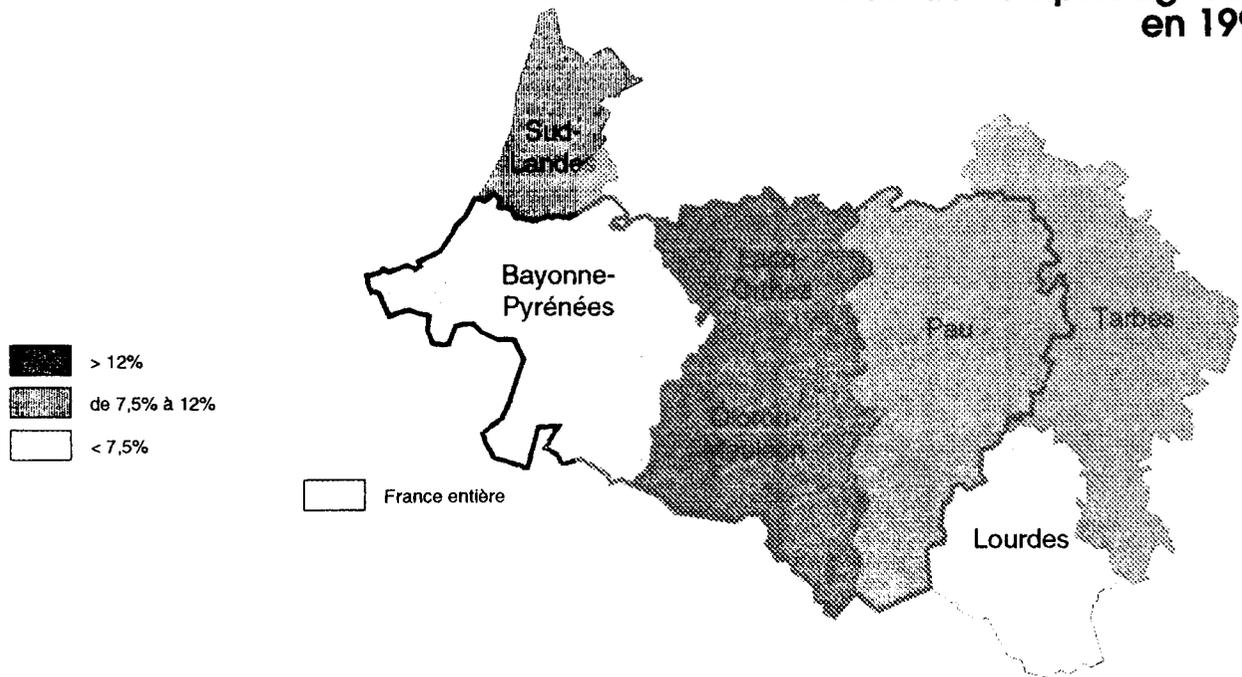
## **8 - Des agriculteurs relativement nombreux et jeunes, mais à l'avenir incertain**

**Les agriculteurs des Pyrénées Atlantiques résistent mieux qu'ailleurs au déclin de leur activité mais aussi de leur groupe social.** Alors que durant la seule période 1982-90, la France a perdu un tiers de ses agriculteurs, le département en a perdu "seulement" un quart tant au Pays basque qu'au Béarn. Les agriculteurs exploitants représentent près de 9% des personnes disposant d'un emploi en Pyrénées Atlantiques -contre à peine 5,7% dans le pays. Dans la zone centrale du département, là où l'agriculture continue à peser le plus dans l'économie totale, les agriculteurs sont sensiblement plus nombreux : Lacq-Orthez (12,5%), et surtout d'Oloron-Mauléon (17%).

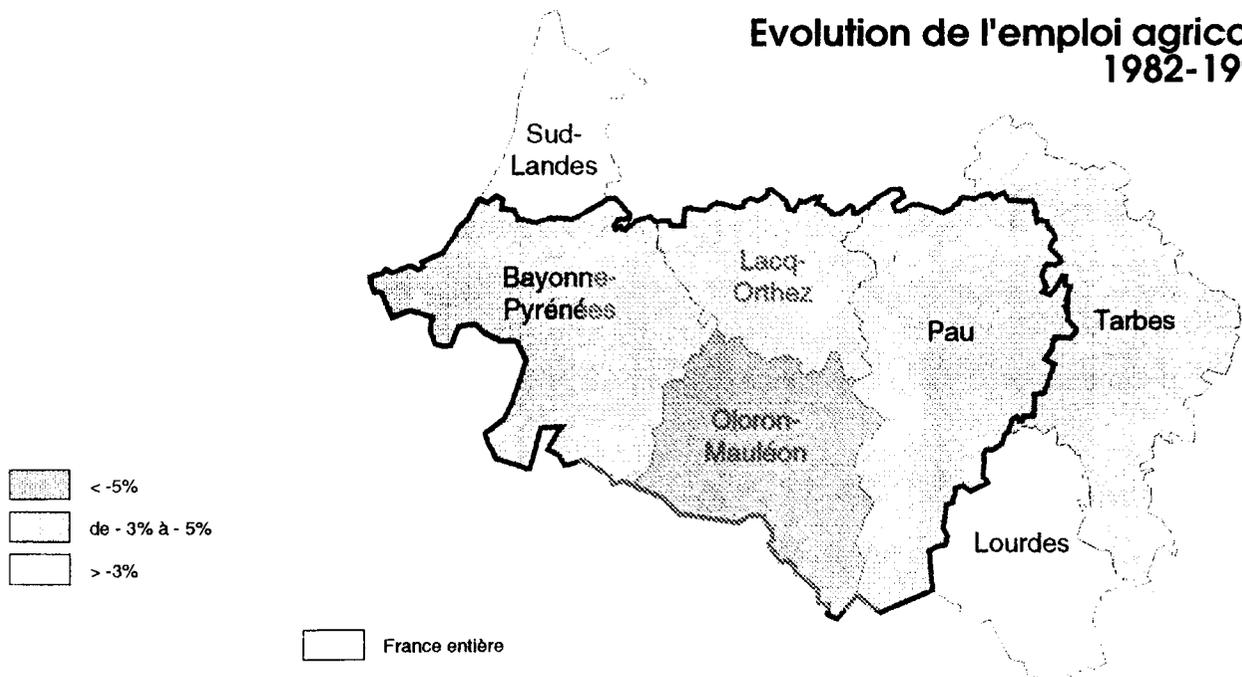
Cette capacité, mais aussi cette volonté collective, de limiter les ravages de la désertification rurale en maintenant une agriculture souvent dynamique se traduit en particulier par deux phénomènes : d'abord **le nombre élevé des exploitants âgés ayant un repreneur**, et surtout **la relative jeunesse des agriculteurs**. Les agriculteurs ayant plus de 55 ans représentent moins de 40 % des effectifs et les plus jeunes, âgés de moins de 35 ans, plus de 15% (depuis 1993). Ces chiffres sont très proches de ceux des régions de l'Ouest de la France où l'on observe le plus nettement une tendance récente au rajeunissement des agriculteurs exploitants, (Bretagne et Pays de Loire). Parmi les principaux facteurs qui rendent compte de cette situation, on peut citer :

- **un fort attachement à la terre** (tant au Béarn qu'au Pays Basque), qui continue largement à être vouée à des activités qui ont souvent disparu ailleurs : **polyculture et pastoralisme**. La pérennité de ce lien se double souvent d'une réticence forte à quitter le pays dans un contexte marqué par une tradition industrielle récente et parfois menacée (et qui se traduit par l'insuffisance des emplois dans les zones urbaines),

## Part de l'emploi agricole en 1990



## Evolution de l'emploi agricole 1982-1990

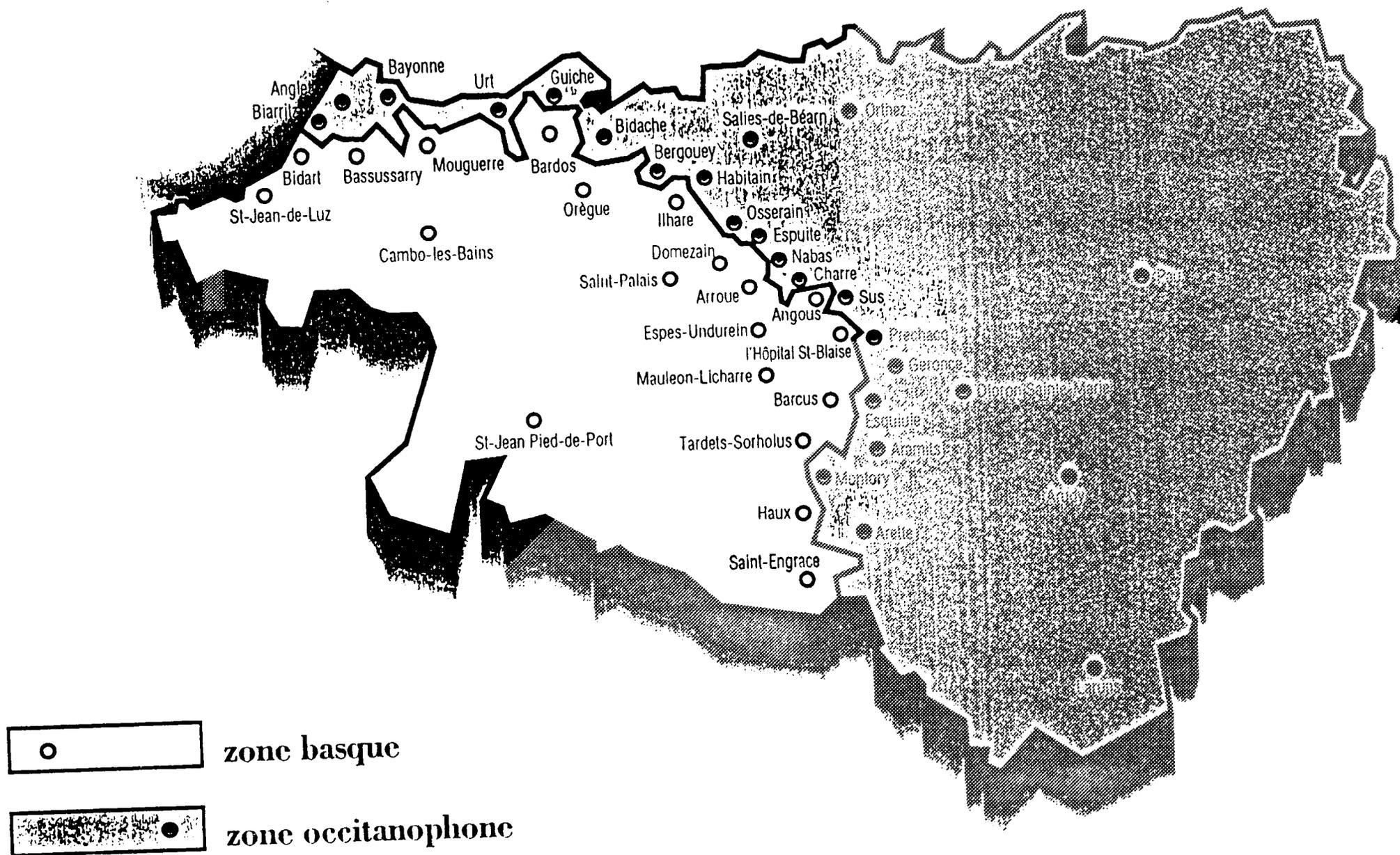


- **une agriculture restée relativement diversifiée** et qui, malgré la prégnance récente et inégalement répartie de la maïsiculture, comprend l'élevage bovin et du porc, le vin, les fruits et légumes et surtout l'élevage des ovins,
- **un système de transmission patrimonial** (succession sans partage) encore vivace dans une grande partie du département. Son principe régissant toujours nombre de successions, il entretient la valorisation de la terre comme bien inaliénable, mais aussi de la ferme comme fondement de la société rurale.

Cependant, du fait notamment de ce mode de succession auquel est venu parfois s'ajouter une résistance durable au remembrement, **les exploitations sont en moyennes petites : 65% des exploitations ont moins de 20 ha**. Les grandes exploitations de plus de 40 ha sont rares, en particulier au Pays Basque. Cette caractéristique forte explique que la part des exploitants à temps partiel (60% en 1993) comme des conjointes qui ne sont pas elles-mêmes exploitantes soit sensiblement supérieure à la moyenne nationale. De même la proportion des agriculteurs employant des salariés est plus faible que dans les régions dominées par la mono-culture.

Les agriculteurs dans le département sont donc dans l'ensemble dans une **situation fragile**, avec des **revenus faibles** (le revenu net d'exploitation est en 1993 inférieur presque de moitié à la moyenne de la Région Aquitaine), et une **dépendance importante à l'égard des aides et subventions**. Avec un PAC qui affecte surtout les produits bovins et le maïs-grains, l'avenir dépendra largement d'une plus grande diversification et surtout d'une orientation vers la qualité et l'innovation, en particulier pour la transformation du lait de brebis. Mais bien des difficultés subsisteront : prolongation irrépressible de la tendance à la baisse du nombre d'exploitations, problème de statut des agriculteurs à temps partiel, niveau faible des retraites, taux de célibat élevé, etc...

# - LES LANGUES MINORITAIRES DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES -



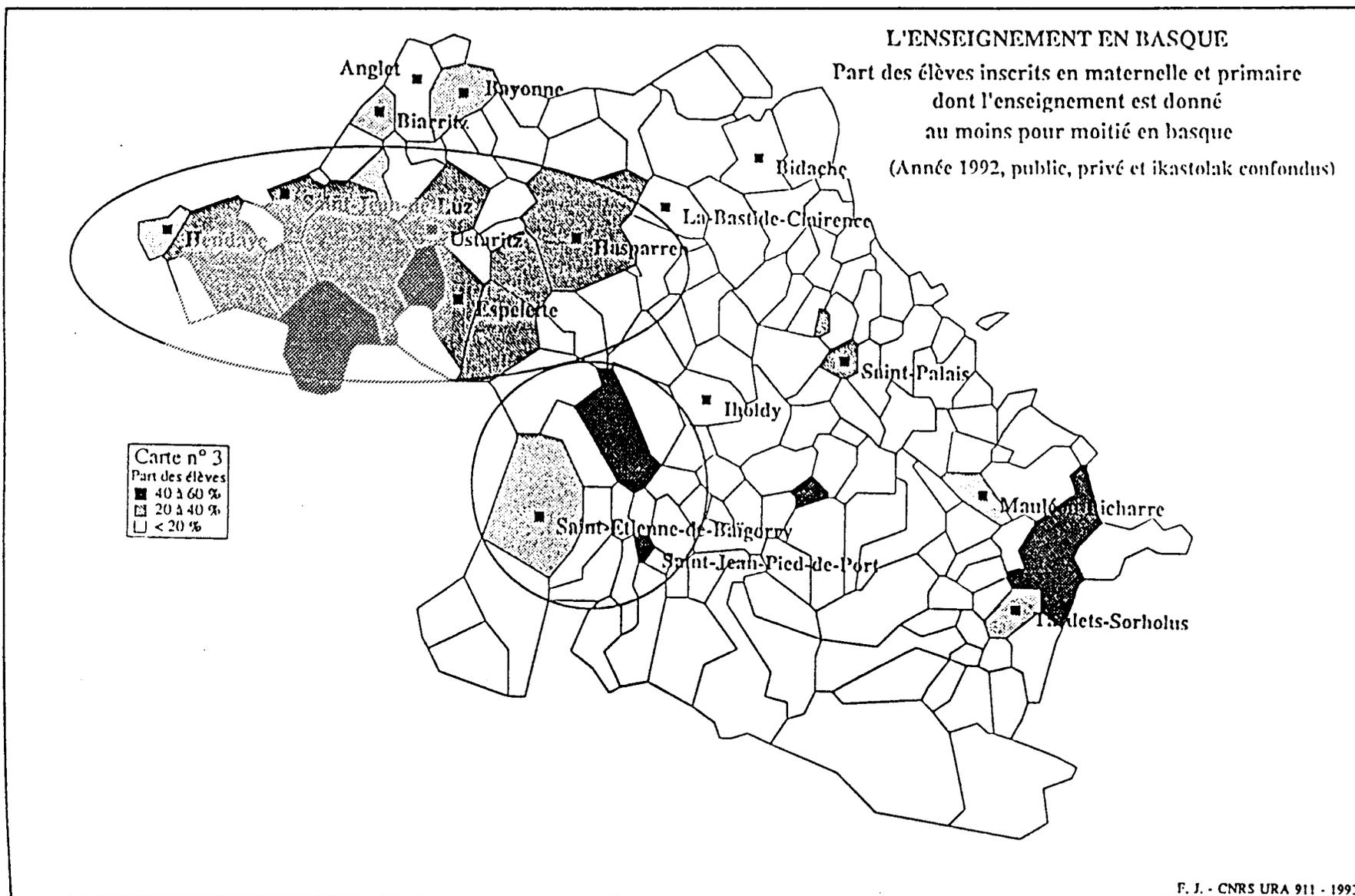
## 9 - Des langues et des cultures à la croisée des chemins

Si le regard extérieur est autant frappé par les traits communs que par les spécificités des deux cultures du département, force est de constater que **la préservation des différences l'emporte aujourd'hui** dans les préoccupations des responsables locaux. Plus qu'autrefois, la mobilisation des énergies et l'élaboration de projets au Pays Basque mais aussi au Béarn apparaissent dictées par **une volonté de renouveau des cultures et des langues minoritaires**.

**Cette volonté est plus affirmée au Pays Basque**, à la fois en raison d'un ancrage historique (voire identitaire pour certains) particulièrement fort et de la proximité d'une Euskadi où le dynamisme de la culture basque scelle l'identité régionale. C'est pourquoi aussi le mouvement de réaffirmation d'une appartenance à une communauté de langues et de traditions s'y est développé plus tôt, à partir de la fin des années 60 :

- création d'une **première école enseignant le basque** en 1969,
- développement dans les années 70 et 80, de "**filières**" **d'enseignement du basque** (dans les écoles publiques, privées catholiques et les ikastolak),
- création, après une longue période de débats et d'arbitrages entre les collectivités territoriales et l'Etat d'un **Institut Culturel Basque** (1990), chargé à la fois de promouvoir la langue basque, et de mener tant réflexions qu'actions dans l'ensemble du champ culturel, en partenariat avec des associations (la pratique amateur étant le principal vecteur des arts et traditions d'expression basque en France),

# - L'ENSEIGNEMENT EN BASQUE -



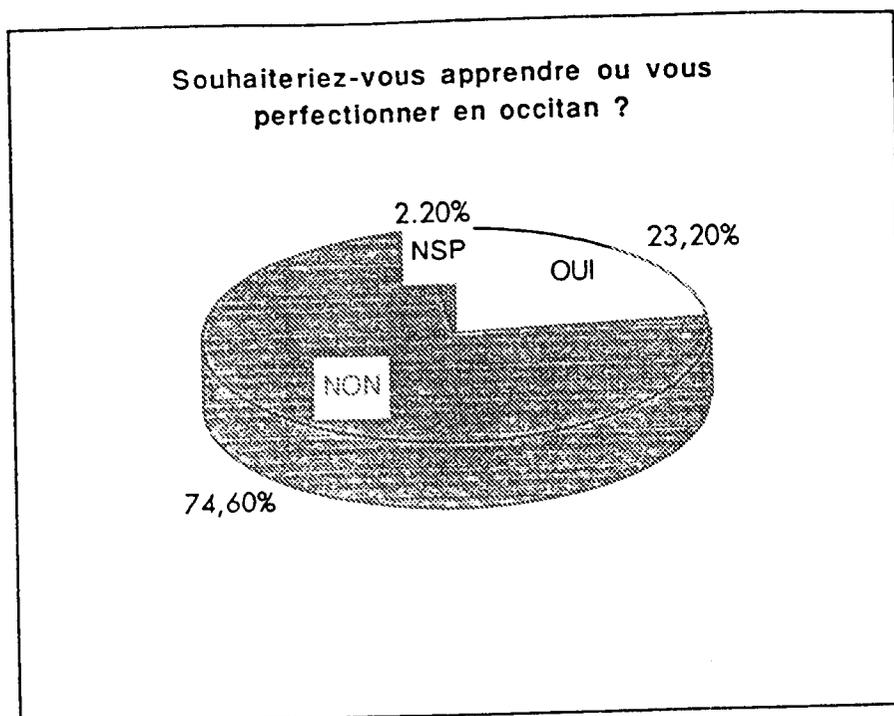
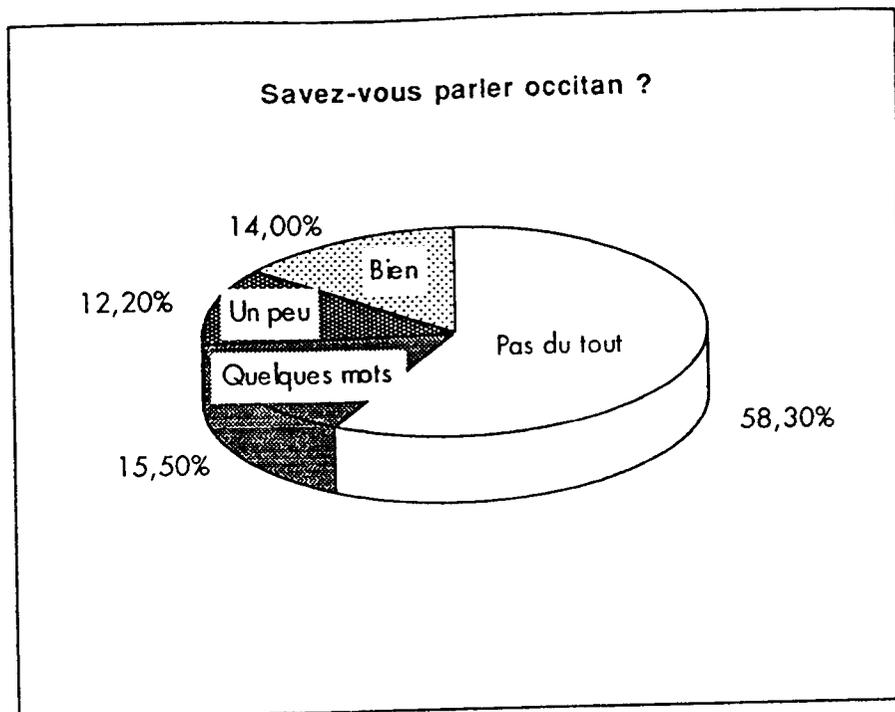
Source : F. Jauréguiberry "Le Basque à l'école" CNRS

- lancement de **France 3 - Pays Basque** à Bayonne en 1992 dont les émissions en basque obtiennent rapidement des taux d'audience élevés,
- création d'une **Commission Permanente du Patrimoine Basque** et d'un service éducatif par le CCI de Bayonne qui se consacre notamment à des travaux sur les archives de la ville,
- décision de restructuration et d'agrandissement du **Musée Basque**,
- enfin constitution d'un **Syndicat Intercommunal de Soutien à la culture basque**, élargi en 1993 à 135 communes, qui consacre le ralliement de la majorité des collectivités locales à cette orientation.

**Au Béarn, le courant de revitalisation de la culture occitane commence à seulement à s'imposer dans les faits.** On peut avancer parmi les principales raisons : l'absence de la dimension identitaire associée à la pratique de la langue (au moins par les défenseurs les plus radicaux du basque), une certaine déperdition des traditions orales et festives (plus vivaces au Pays Basque), et surtout **l'adossement à une réalité socio-linguistique aujourd'hui dispersée sur un vaste territoire qui a perdu beaucoup de son ancienne cohésion.** Il existe pourtant des signes d'une dynamique nouvelle, partie en particulier du mouvement bénévole "Calandreta" d'enseignement de l'occitan :

- **création en 1979 de la première école bilingue "calandreta"** à Pau qui a depuis essaimé dans le Sud-Ouest et jusqu'en Provence,
- **création de 2 autres "calandreta" en Pyrénées Atlantiques**, à Oloron et à Orthez, et développement de cours d'initiation dans les écoles publiques et privées.

## - PRATIQUE DE L'OCCITAN ET SOUHAIT DE L'APPRENDRE -



Source : *Enquête sur "Pratiques et représentations de l'occitan" 1994 (sur 1 000 personnes) - Média Pluriel Méditerranée*

- engagement de réflexions, à l'initiative notamment du Conseil Général, **d'un programme d'actions en faveur de la culture béarnaise (et gasconne) et du patrimoine,**
- lancement **d'un projet d'Institut Culturel Occitan** qui fait actuellement l'objet d'une mission de préfiguration.

Les initiatives et le bilan que l'on peut tirer de leur impact (surtout au Pays Basque où les actions menées ont atteint une certaine ampleur), ont pour principale raison d'être **la situation de péril** dans laquelle se trouvent les cultures et **surtout les langues** concernées. S'agissant de la pratique du béarnais, une enquête récente réalisé par Média Pluriel Méditerranée conclut que **40 %** des habitants dans la zone occitanophone peuvent **comprendre au moins partiellement une conversation en béarnais** (ou en gascon). **Mais 14 % savent "bien" le parler** (12% un peu"), et surtout ils sont **moins de 10 % parmi les moins de 35 ans et à Pau (5 % dans le district BAB)**. Les enquêtes fiables faisant défaut sur la zone bascophone du département, on se limitera à citer l'un des meilleurs spécialistes du sujet : **"les générations ont passé et le basque aurait pu trépasser avec. Il est du reste concrètement en train de le faire"** (F. Jauriguiberry - "Le basque à l'école" - CNRS, octobre 1993).

Dans ce contexte, en-dehors de tout jugement sur la légitimité des actions entreprises, la principale question qu'elles soulèvent est de savoir **si les conditions sont, ou pourront être, réunies pour contrecarrer le processus de déclin qui persiste**. On peut seulement avancer que **deux conditions au moins seront indispensables**, dans la mesure où la **transmission passive du basque comme du béarnais n'est plus assurée**. Or ni l'une ni l'autre de ces conditions ne semblent à ce jour pleinement remplies :

- **une volonté collective forte au sein de la société civile de sauver ces langues.** L'enquête citée plus haut montre l'existence d'une faible minorité souhaitant apprendre l'**occitan** (ou se perfectionner dans cette langue) : 24 %, et 10 % dans les catégories "urbaines" (professions intermédiaires, employés, ouvriers). Au Pays Basque, dans les communes où l'enseignement du basque **existe depuis des années** (l'offre est inégalement répartie sur le territoire), le taux de bilinguisme atteint seulement 30 % pour l'élémentaire dans le secteur public - qui constitue pourtant la principale filière (1 200 élèves, contre 500 dans le privé et 1 000 dans les ikastolak). Quant aux adultes, à peine 0,5% de la population suit des cours de basque,
- **la mobilisation de moyens très importants, à la mesure d'une ambition** qui suppose un renforcement considérable de l'enseignement des langues mais aussi de l'action culturelle. Or, pour prendre ce seul exemple, les financements consacrés à l'expression ou à la diffusion des cultures minoritaires ne représente encore qu'une faible part des budgets de la culture dans le département. Une étude réalisée dans le cadre de "Pays Basque 2010" a montré que les crédits affectés à la culture basque représentent à peine 14 % du budget global de la culture d'origine publique dans la zone bascophone du département. De même, s'agissant des langues, des arbitrages devront être effectués pour assurer leur enseignement dans un département où l'**espagnol** par exemple est relativement peu pratiqué (comme dans nombre de régions frontalières en Europe, la diffusion des langues des pays limitrophes continue à progresser très lentement).

Tableau 24

**REPARTITION DES MENAGES (TYPOLOGIE BIPE CONSEIL, 1990)**

**FRANCE ENTIERE**

	0 ACTIF	1 ACTIF	2 ACTIFS	ENSEMBLE
PERSONNES SEULES	15.8%	11.9%		27.7%
FAMILLE MONOPARENTALE	7.5%			7.5%
COUPLE SANS ENFANT	12.4%	4.5%	8.4%	25.3%
COUPLE AVEC ENFANT	3.0%	12.4%	24.1%	39.5%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>67.5%</b>		<b>32.5%</b>	<b>100.0%</b>

**PYRENEES ATLANTIQUES**

	0 ACTIF	1 ACTIF	2 ACTIFS	ENSEMBLE
PERSONNES SEULES	16.2%	11.0%		27.2%
FAMILLE MONOPARENTALE	8.3%			8.3%
COUPLE SANS ENFANT	13.2%	4.3%	7.3%	24.8%
COUPLE AVEC ENFANT	4.2%	13.3%	22.2%	39.7%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>70.5%</b>		<b>29.5%</b>	<b>100.0%</b>

## 10 - Démographie et consommation peuvent faire bon ménage !

Les comportements de consommation demeurent sensiblement influencés par les caractéristiques objectives des ménages. Pour mesurer des évolutions différenciées au niveau départemental, BIPE Conseil a construit **une typologie des ménages croisant trois variables essentielles**:

- Le mode de cohabitation du ménage (personne seule, famille monoparentale, couple)
- Le nombre d'actifs du ménage (0 actif, 1 actif, 2 actifs et +)
- La présence d'enfant dans le ménage

Ces trois caractéristiques fondamentales permettent dès lors de décomposer la population des Pyrénées Atlantiques en neuf types de ménages différents, dont les poids et les évolutions respectifs conditionnent pour partie l'évolution de la consommation et des mode de vie du département.

Outre son pouvoir descriptif, cette typologie permet de restituer fidèlement **le cycle de vie des individus**: s'installant au sortir du domicile parental, les individus se rassemblent plutôt dans des ménages de personnes seules actives. La vie en couple, l'éventuelle arrivée d'enfant font transiter les ménages des couples bi-actifs sans enfant vers les couples bi-actifs avec enfant. Enfin, avec le départ des enfants comme le passage à la retraite, les couples glissent progressivement vers la mono-activité, puis l'inactivité. Le décès d'un des conjoints ramène alors le ménage à un statut de personne seule, mais cette fois inactive.

Tableau 25

## CONSOMMATION ET MODE DE VIE: SPECIFICITES

	0 ACTIF	1 ACTIF	2 ACTIFS
PERSONNES SEULES	ALIMENTAIRE +	ALIMENTAIRE -	
	HABILL. +	HABILL. -	
	LOGEMENT/ENERGIE +	LOGEMENT/ENERGIE ++	
	HYGIENE/SANTE ++	HYGIENE/SANTE -	
	TRANSPORT/TELECOM -	TRANSPORT/TELECOM =	
	CULTURE LOISIRS -	CULTURE LOISIRS +	
FAMILLE MONOPARENTALE	ALIMENTAIRE ++		
	HABILL. ++		
	LOGEMENT/ENERGIE -		
	HYGIENE/SANTE +++		
	TRANSPORT/TELECOM -		
	CULTURE LOISIRS -		
COUPLE SANS ENFANT	ALIMENTAIRE ++	ALIMENTAIRE =	ALIMENTAIRE -
	HABILL. ++	HABILL. =	HABILL. -
	LOGEMENT/ENERGIE -	LOGEMENT/ENERGIE -	LOGEMENT/ENERGIE -
	HYGIENE/SANTE +++	HYGIENE/SANTE -	HYGIENE/SANTE -
	TRANSPORT/TELECOM -	TRANSPORT/TELECOM +	TRANSPORT/TELECOM +++
	CULTURE LOISIRS -	CULTURE LOISIRS -	CULTURE LOISIRS ++
COUPLE AVEC ENFANT	ALIMENTAIRE +	ALIMENTAIRE +	ALIMENTAIRE -
	HABILL. -	HABILL. ++	HABILL. =
	LOGEMENT/ENERGIE -	LOGEMENT/ENERGIE =	LOGEMENT/ENERGIE =
	HYGIENE/SANTE ++	HYGIENE/SANTE -	HYGIENE/SANTE -
	TRANSPORT/TELECOM =	TRANSPORT/TELECOM =	TRANSPORT/TELECOM ++
	CULTURE LOISIRS -	CULTURE LOISIRS =	CULTURE LOISIRS =

## **Pyrénées Atlantique : le poids de l'âge**

Selon cette grille de lecture, le comportement de la population des Pyrénées Atlantiques diffèrent peu de celui de la France entière. La composition des ménages (types de ménages, présence d'enfant) est sensiblement équivalente: moins de 30% des ménages (27.2%) sont composés de personnes seules, près de 10% de familles monoparentales (8.3%), 25% de couples sans enfant (24.8%) et 40% de couples avec enfant(s) (39.7%).

En revanche, les comportements d'activité distinguent assez sensiblement les Pyrénées Atlantiques du reste du territoire. **Du fait d'un âge plus élevé, les taux d'activité des ménages sont plus faibles:** le poids des ménages inactifs ou mono-actifs dépasse ainsi de plus de 3 points (70.5% pour le département contre 67.5% pour la France entière) la moyenne nationale.

**Cet écart devrait de plus nettement se creuser dans les prochaines années.** Les ménages bi-actifs du département étant plus âgés, ils rejoindront progressivement les cohortes de ménages inactifs avec les départs à la retraite.

**Le vieillissement marqué des Pyrénées Atlantiques conditionne un certain nombre d'évolutions en terme de mode de vie à l'horizon 2005:**

- **Revenu:** Dans l'hypothèse d'une croissance économique des Pyrénées Atlantiques équivalente à la moyenne nationale, le passage progressif à la retraite d'une part importante de la population devrait entraîner une diminution relative du revenu des ménages. Cette diminution sera encore accentuée si, parallèlement, le montant des retraites évolue moins vite que la moyenne des revenus tout en supportant une part croissante de cotisations sociales.

- **Épargne:** Le vieillissement de la population, la préparation de la retraite, la demande soutenue de prévoyance constituent autant de facteurs susceptibles de stimuler l'épargne financière des ménages. En revanche, à moins de mesures spécifiques destinées à relancer l'accession à la propriété, l'investissement logement devrait souffrir de cette conjoncture, pâtissant des taux d'intérêt élevés, de la baisse du revenu comme du vieillissement de la population (plus fort taux de ménages propriétaires, moindre mobilité résidentielle).
  
- **Consommation:** Dans un scénario marqué par une légère baisse du revenu et une stabilisation du taux d'épargne, la consommation des ménages résidant dans les Pyrénées Atlantiques devrait croître légèrement moins vite que la consommation nationale. Cela ne veut pas dire pour autant que le Produit Intérieur Brut du département ne sera pas caractérisé par un dynamisme certain. Dans la mesure où l'économie du département est largement tirée par le tourisme, où les revenus sont pour une large partie des revenus de transfert, Consommation des résidents et Produit Intérieur Brut peuvent évoluer sur des rythmes différents<sup>1</sup>.

La baisse relative du nombre de ménages actifs et/ou avec enfant devrait contribuer à un ralentissement de la dépense des ménages sur **le poste Transport et Télécommunications**. En revanche, **les dépenses de santé, d'hygiène ou d'alimentation** devraient être très favorisées par cette déformation de la structure des résidents. **Les dépenses d'habillement** resteront stables. Malgré le vieillissement de la population, traditionnellement défavorable **aux dépenses de culture et de loisirs**, ces dernières devraient faiblement progresser, l'effet de génération (les personnes âgées de demain ne seront pas les mêmes que celles d'hier, elles accorderont en particulier une place plus large à ce secteur, comme en atteste leur comportement actuel) surcompensant les conséquences du vieillissement.

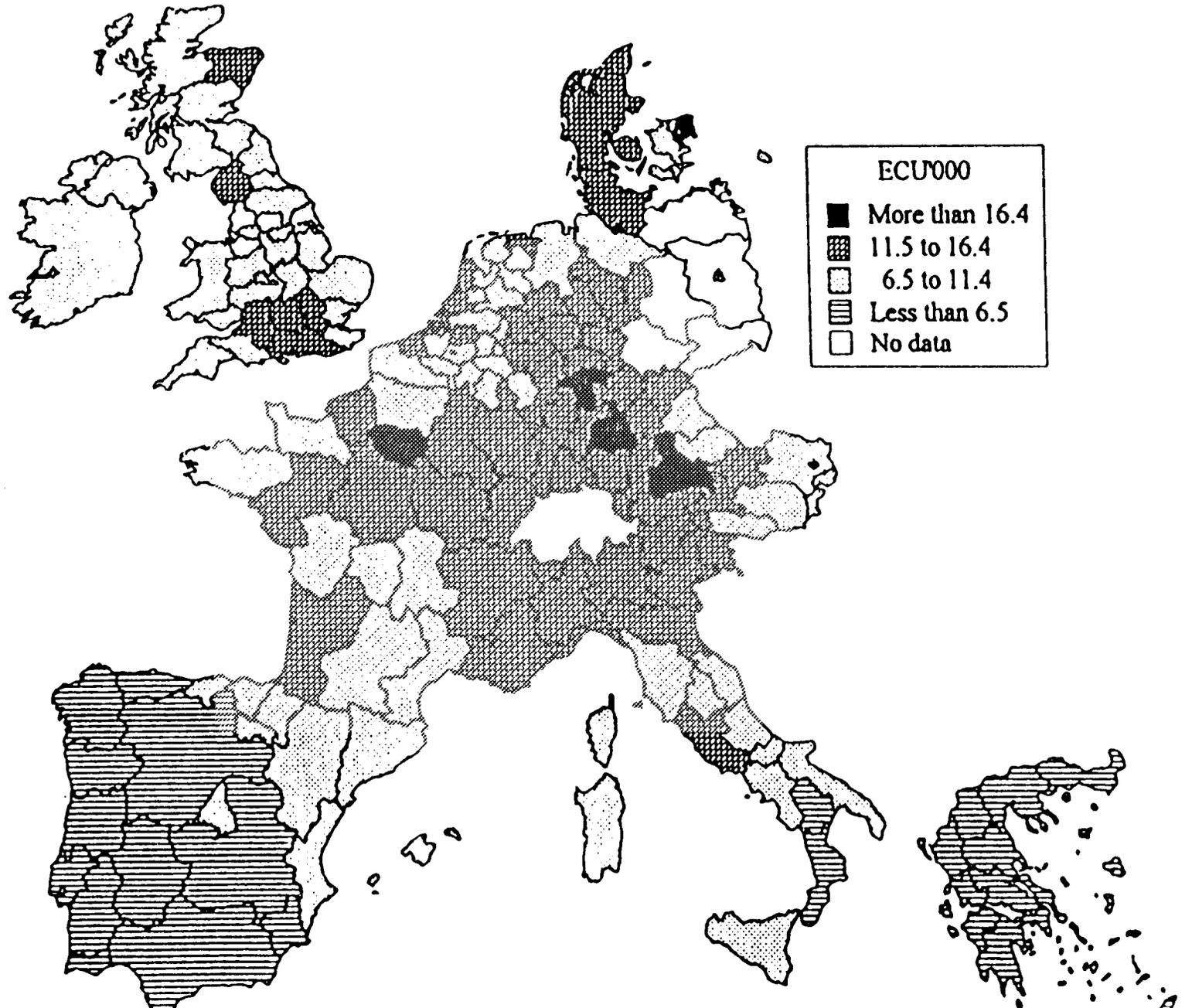
---

<sup>1</sup> Au chapitre précédent, l'évaluation du taux de croissance pour la seule industrie confirme néanmoins l'hypothèse d'une moindre croissance du PIB du département.

# CHAPITRE III

## E S P A C E

(données 1991 / Source ERECO)



## **1 - Un espace privilégié au sein des régions excentrées de l'Europe**

La région Aquitaine apparait comme une exception au sein des régions excentrées de l'Europe, éloignées de grands centres de production et de consommation. Les régions européennes ayant les PIB les plus élevés se concentrent en effet le long d'un axe Londres-Milan qui inclut Paris et Lyon.

Pour l'Aquitaine, ce relatif éloignement ne l'empêche pas d'être la région où le PIB par tête est le plus élevé tant au sein du grand Sud-Ouest français, mais aussi en incluant le Nord de l'Espagne. Et les dernières données publiées par ERECO<sup>2</sup> (1993) confirment qu'au sein des régions de l'Arc atlantique, seules les Pays de Loire peuvent se prévaloir d'une valeur ajoutée par habitant aussi élevée.

Or, avec le deuxième PIB départemental de la région (après la Gironde) et un PIB par habitant (105 000 F) légèrement supérieur à celui de l'Aquitaine, **les Pyrénées Atlantiques créent une valeur ajoutée rapportée au nombre de ses habitants supérieure à celle de la grande majorité des départements éloignés du coeur économique de l'Europe.** Le PIB départemental se situe, à titre de comparaison, au niveau de celui de l'Ille et Vilaine, du Nord ou du Val d'Oise.

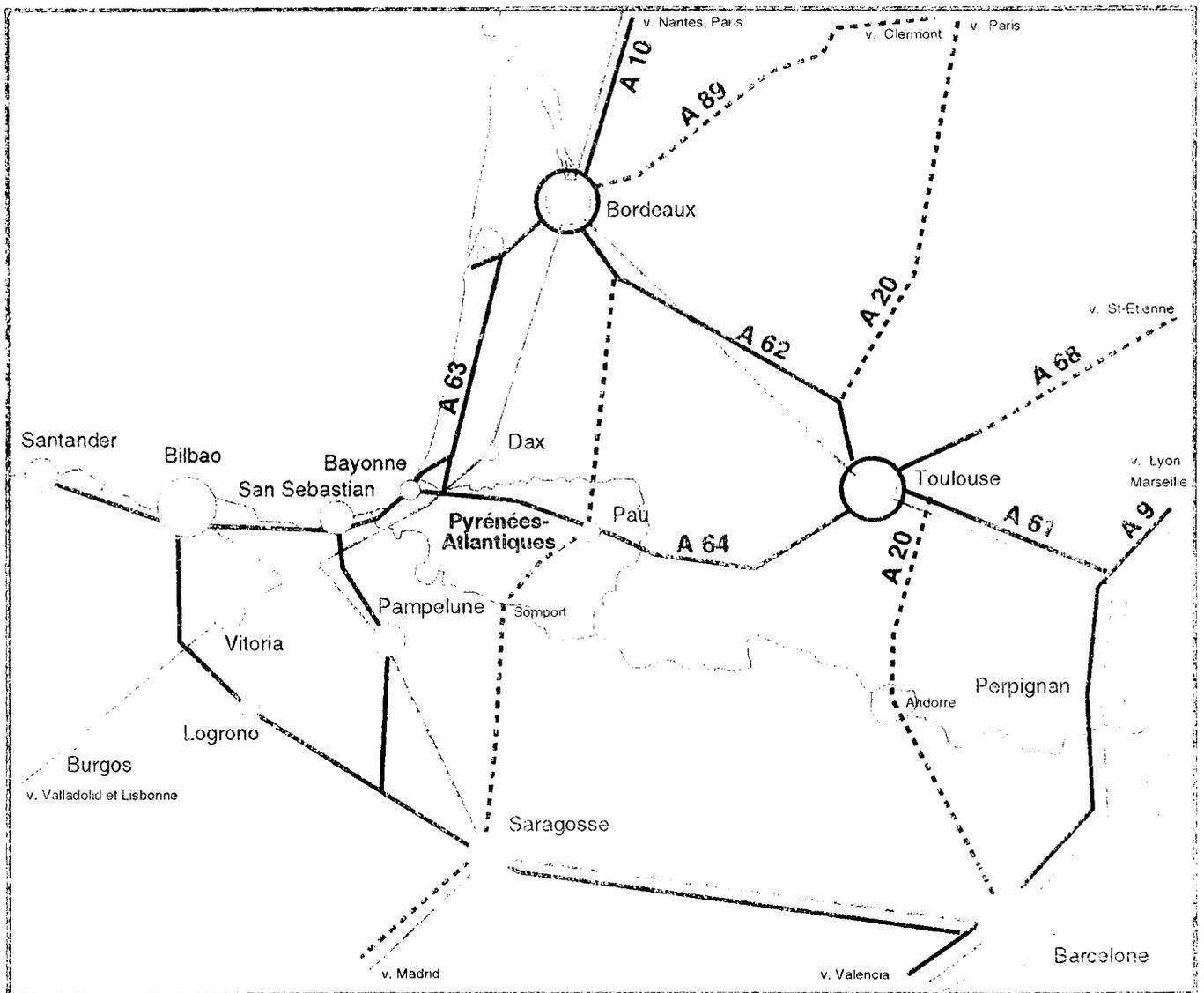
**Il ne s'agit pourtant là aucunement d'une position acquise. Le poids de la valeur ajoutée imputable à la production du gaz et du pôle chimique de Lacq (et dans une moindre mesure de l'aéronautique) suffit à le rappeler sans ambiguïté.**

De même, le déplacement du centre de gravité de l'Europe vers l'Est ou le dynamisme dont font preuve la Catalogne et Barcelone, qui tendent à tirer le Nord-Est de l'Espagne (y compris Saragosse) vers sa façade méditerranéenne, au détriment de sa façade atlantique comportent également des incertitudes pour l'avenir des Pyrénées-Atlantiques, qu'on ne saurait sous-estimer.

---

<sup>2</sup> Consortium Européen de sept bureaux d'études, dont BIPE Conseil.

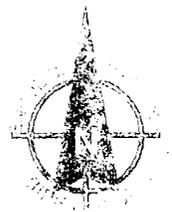
# Environnement régional du département Grandes infrastructures et liaisons transpyrénéennes en projet



--- Schéma ferroviaire européen grande vitesse

— Autoroute ou Laca existante ou en cours d'achèvement

- - - - - Autoroute, Laca ou liaison transpyrénéenne en projet



## **2 - Les infrastructures routières : le couloir du littoral atlantique et le franchissement des Pyrénées.**

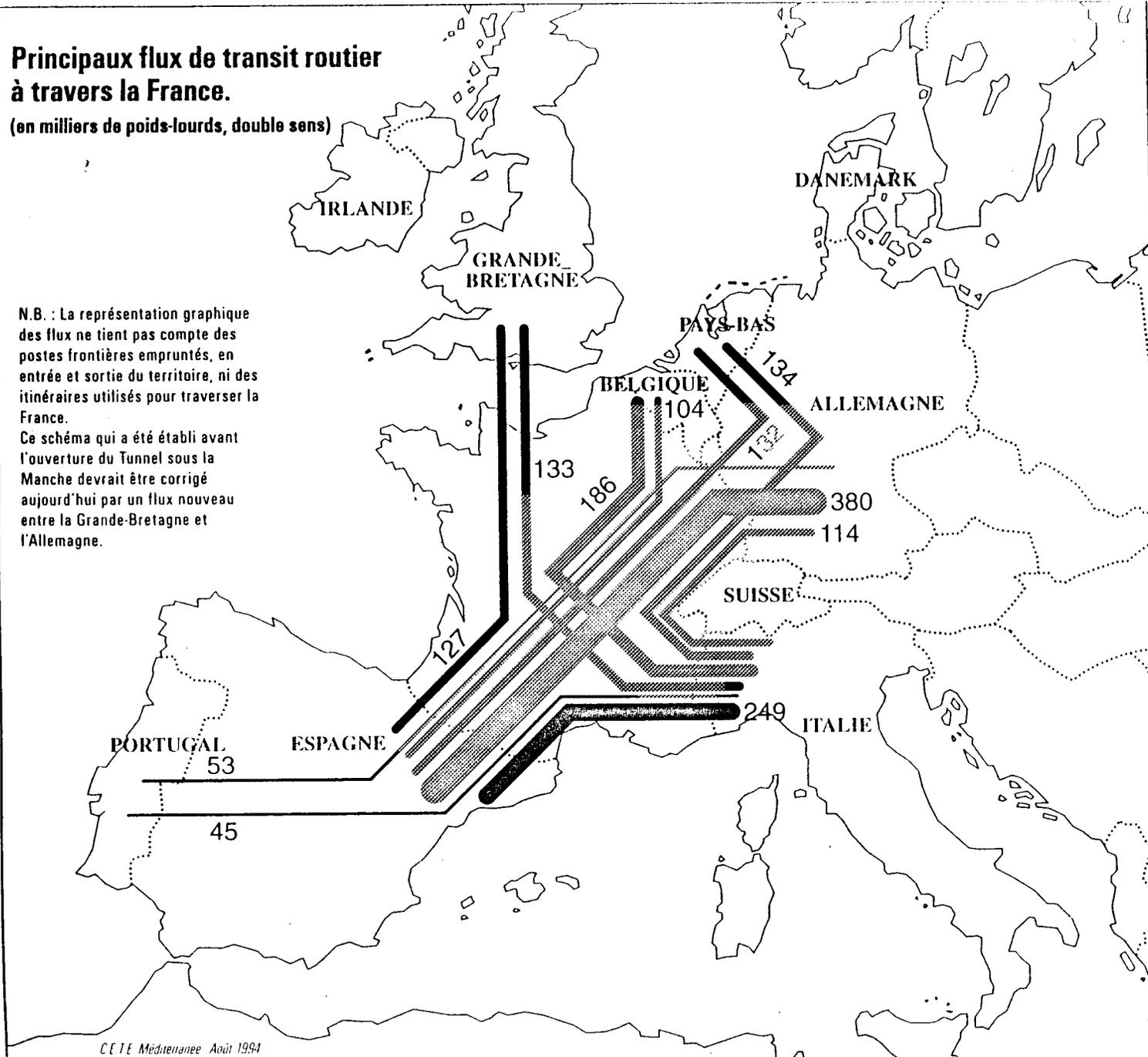
Très ancienne terre de passage pour les personnes et les biens entre la France, l'Espagne et le Portugal, le département a souffert tard dans le XXe siècle de la piètre qualité de ses voies de communication. Adossées à la chaîne pyrénéenne, et à une Espagne longtemps refermée sur elle-même, **les Pyrénées Atlantiques sont sortis d'un relatif, mais réel isolement, il y a à peine vingt ans.** Avant l'ouverture de la première section autoroutière de l'A 63 en 1970, il n'existait guère que deux anciennes routes nationales pour irriguer le département sur ses grands axes, Est-Ouest et Nord-Sud. Depuis, la modernisation du réseau routier et l'ouverture de la frontière franco-espagnole, suivie de sa disparition en 1993 ont définitivement transformé cette situation figée.

Cependant, la configuration des infrastructures revêt dans la région **deux caractéristiques moins favorables**, héritées de l'histoire et de la géographie. **Le réseau ferré, qu'il s'agisse du TGV ou du transport de marchandises** (en raison notamment des différences d'écartement de voies) **est loin de remplir la fonction qui devrait être la sienne.** Ceci est vrai des relations transfrontalières mais aussi de la ligne intérieure sur l'axe Bayonne-Toulouse. Par ailleurs, **le franchissement des Pyrénées demeure extrêmement problématique.** Par comparaison avec les Alpes, le sous-équipement en ouvrages permettant la traversée de la chaîne des Pyrénées (8 km de tunnels percés en 30 ans, contre plus de 300 km dans les Alpes) compromet pour l'instant toute velléité de créer des courants d'échange significatifs entre le Béarn et l'Espagne. Le tunnel du Somport constitue dans ce contexte un projet décisif pour la partie orientale du département, même si son impact strictement économique pourrait rester de portée limitée.

# Principaux flux de transit routier à travers la France.

(en milliers de poids-lourds, double sens)

N.B. : La représentation graphique des flux ne tient pas compte des postes frontières empruntés, en entrée et sortie du territoire, ni des itinéraires utilisés pour traverser la France.  
Ce schéma qui a été établi avant l'ouverture du Tunnel sous la Manche devrait être corrigé aujourd'hui par un flux nouveau entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne.



CETE Méditerranée Août 1994

- **Le couloir routier de la Côte Basque : un axe international en forte croissance.**

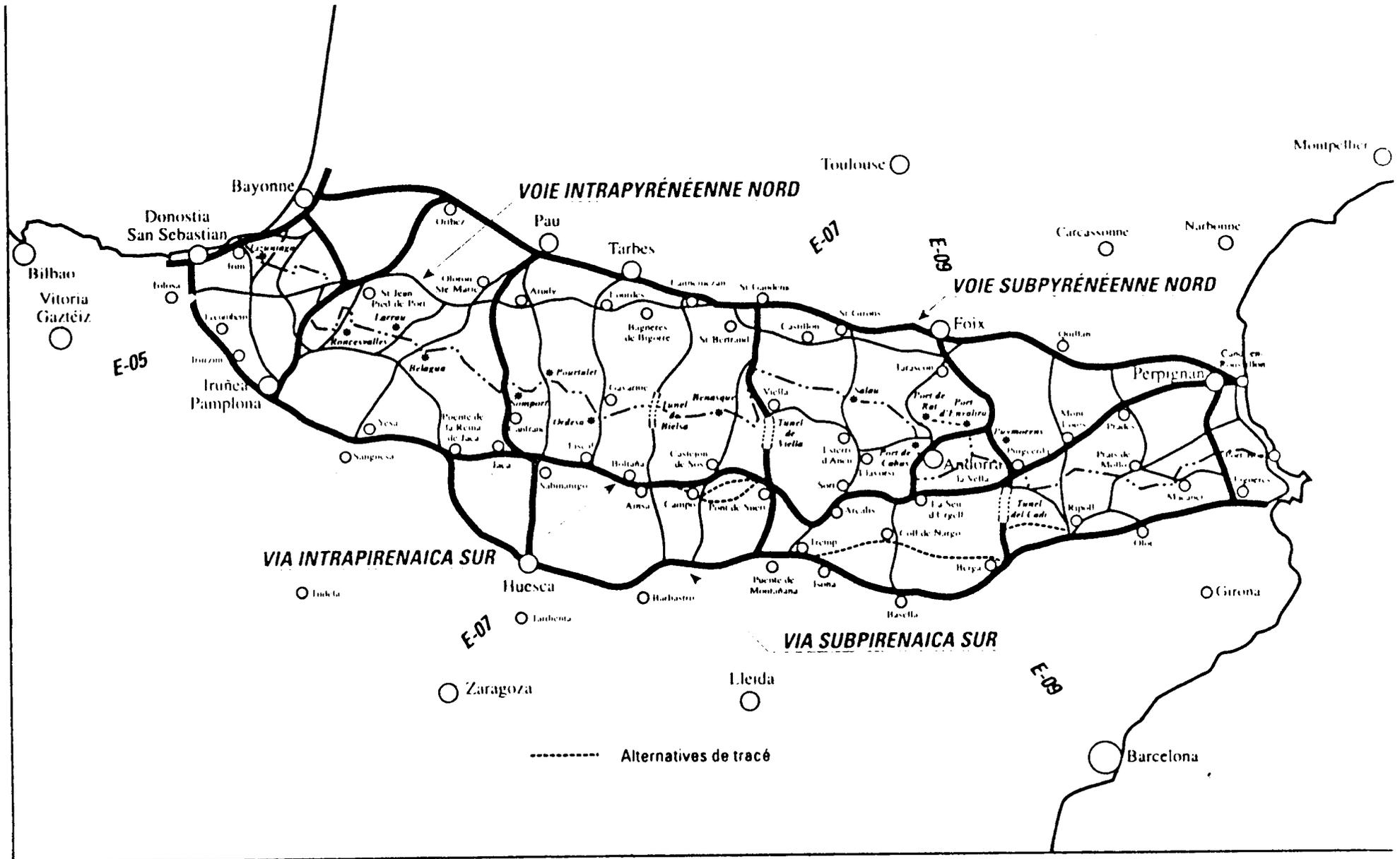
L'autoroute A 63, seule infrastructure performante permettant de relier l'Aquitaine à l'Espagne, revêt depuis peu une importance croissante dans le cadre des grands courants d'échange européens. Cette évolution tient à plusieurs facteurs :

- **accroissement régulier des flux routiers de marchandises** entre les pays européens et la péninsule ibérique (le trafic des poids lourds a augmenté de 90% entre 1984 et 1989),
- **très large domination en Espagne de la route sur le rail pour le transport de marchandises**, accentuée par la réalisation d'un ambitieux schéma autoroutier national, notamment au Nord,
- **situation géographique favorable de cet itinéraire**, l'essentiel du territoire et des richesses de la péninsule étant situé à l'ouest du méridien Paris-Madrid,
- **structuration progressive de l'axe Calais-Bayonne** qui, quoiqu'inachevé, attire un trafic croissant provenant de l'Europe du Nord (Tunnel transmanche, Bénélux, Allemagne du Nord, Scandinavie...).

En raison notamment de ces deux dernières données, **le trafic de l'autoroute A 63 augmente régulièrement**, et plus rapidement que celui qui emprunte le col du Perthus. Alors que près de 93% du transport terrestre avec la péninsule ibérique emprunte les axes routiers situés aux deux extrémités du massif pyrénéen, avec une répartition longtemps à peu près égale entre eux, on observe depuis peu **un rééquilibrage progressif au profit de l'axe atlantique** :

- multiplication par deux du trafic voitures, et par trois du trafic de camions en dix ans : soit en 1993, environ 24 000 véhicules/jour, dont 4 100 camions,

**- SCHEMA ROUTIER TRANSPYRENEEN -**



- les prévisions en matière de trafic routier faisant apparaître un probable doublement en vingt ou vingt cinq ans, le CETE du Sud-Ouest prévoit que le nombre de poids lourds pourrait atteindre 10 000 unités sur la Côte Basque dans trente ans (contre 9 000 sur le côté méditerranéen ). Cette hausse considérable de trafic, concentré dans un couloir étroit (d'une quinzaine de kilomètres au plus) le long du littoral fortement urbanisé se traduit par des pressions fortes sur l'environnement (pollution de l'air et bruit) qui pourrait aller en s'aggravant. Par ailleurs, l'accroissement de la situation routière entre Bayonne et Hendaye provoque des situations de saturation par la RN 10 qui pourraient également concerner à moyen terme l'autoroute A 63.

**Le Pays Basque dispose ainsi d'une infrastructure de communication dont le rôle est déterminant, et lui permet d'assurer ses échanges économiques avec l'Espagne. Il n'en va pas de même du Béarn qui dépend du col du Somport, situé à 1 600 m d'altitude, pour accéder directement au nord de l'Espagne.**

#### ■ **Le tunnel du Somport : un nouvel axe Pau-Saragosse ?**

La route nationale 134 qui emprunte le col du Somport n'est pas actuellement en mesure de remplir son rôle de voie de passage pour les Pyrénées Atlantique vers l'Aragon et plus largement la vallée de l'Ebre. Aujourd'hui, le trafic stagne à des niveaux très faibles (1 000 véhicules/jour en moyenne annuelle, dont une centaine de poids lourd à peine). Par ailleurs, les flux ne peuvent se reporter sur la ligne ferroviaire Pau-Canfranc condamnée par la SNCF, depuis les années 70.

Cet enclavement du Béarn limite fortement les échanges que pourraient souhaiter développer le département et l'agglomération de Pau (mais aussi Tarbes et Lourdes) avec l'Aragon et Saragosse : qu'il s'agisse d'échanges universitaires et culturels, touristiques et surtout économiques, en permettant l'accès à une agglomération de 600 000 habitants et à un marché de plus de 2 millions d'habitants. C'est dans ce contexte qu'a été décidé le **perçement du tunnel du**

**Somport (et l'aménagement de la RN 134)** dont l'ouverture est programmée pour 1998. Ce projet s'inscrit dans la logique du Schéma Routier adopté par la CTP (Communauté de Travail des Pyrénées) en 1998 et qui vise à multiplier les pénétrantes transpyrénéennes pour faciliter et répartir le trafic avec l'Espagne.

L'impact futur de l'infrastructure sur le trafic est cependant dans une large mesure tributaire de l'évolution des réseaux routiers d'accès de part et d'autre des Pyrénées. Or, la configuration qui se dessine dans les réalisations décidées (ou en projet) pourrait limiter l'utilisation de cet itinéraire :

- **du côté espagnol**, si la modernisation de la **route Saragosse-Huesca-Jaca** est déjà réalisée ou en cours, deux liaisons programmées sont susceptibles de favoriser l'axe du littoral atlantique : **Madrid-Burgos en 2x2 voies** (sans péage) et **Saragosse-Pampelune-St Sébastien en autoroute** (avec péage),
- **du côté français**, le projet de **liaison Bordeaux-Pau**, dont les études de faisabilité ont été achevées cette année (mais dont le tracé au nord de l'agglomération paloise n'est pas choisi à ce jour), constitue à l'évidence une contribution décisive à l'accessibilité du tunnel du Somport. En revanche, l'achèvement de **l'axe Calais-Bayonne** (connecté à un réseau espagnol restructuré) pourrait déboucher sur la création à terme d'une liaison internationale aux normes autoroutières, ininterrompue du Tunnel transmanche jusqu'à Madrid, sur lequel pourrait se reporter l'essentiel des gros trafics (notamment de longue distance).

Compte tenu de ces données, auxquels il faut ajouter les caractéristiques techniques de la future voie Pau-Saragosse (tunnel à 1 200 m, pente de 2% sur le versant français, route "aménagée" au-delà d'Oloron), **les prévisions de trafic semblent confirmer une vocation essentiellement interrégionale**. Dans les scénarios les plus favorables (comprenant la réalisation de la liaison autoroutier Valence-Saragosse), le trafic estimé n'excéderait pas en 2013 : 3 000 véhicules, dont 800 poids lourds (DDE-Pyrénées Atlantique - Nov. 1994). Le principal inconnu demeure cependant

l'impact du tunnel sur les flux routiers de marchandise provenant d'Espagne, et en premier lieu d'Aragon (avec un gain de temps potentiel pour accéder à Bordeaux de l'ordre de 2 heures). En tout état de cause, même si à long terme la circulation atteignait le millier de poids lourds, il ne s'agirait que du **quart environ du trafic entre la France et l'Espagne qui transite actuellement par le littoral atlantique.**

La question principale posée par la nouvelle liaison demeure celle du **développement des échanges économiques qu'il rendra possible entre les Pyrénées Atlantiques et l'Aragon.** Aujourd'hui, si des opportunités ont été identifiées (dans des secteurs d'activités comme la métallurgie, l'agriculture, l'environnement, le transport et la logistique, le tourisme), il reste en effet à accompagner l'ouverture du tunnel par la mise en oeuvre d'actions économiques transfrontières afin d'en assurer les retombées pour le département.



### **3 - Une desserte ferroviaire inégale et mal reliée au réseau européen.**

La mise en service du TGV Aquitaine jusqu'à Bayonne, Irun et Pau a permis une amélioration significative des liaisons ferroviaires avec Paris. La transformation de la section Tours-Bordeaux en ligne à grande vitesse inscrite au Schéma Directeur se traduira par un nouveau gain de temps de près d'une heure qui mettra Bayonne à moins de 4 heures de la capitale (à l'horizon 2008-2010).

Le département disposera ainsi d'une liaison performante avec le nord de la France. En revanche, **l'infrastructure ferroviaire est loin de remplir pleinement son rôle en direction du sud (vers l'Espagne) mais aussi en direction de l'est (vers Midi-Pyrénées et la Méditerranée) :**

#### **■ Le transport de voyageurs.**

Le chemin de fer espagnol n'étant pas au gabarit standard européen, il n'existe toujours pas de continuité avec le réseau français. Aujourd'hui, le principal projet ferroviaire pour l'avenir du département est la **connexion entre le TGV Atlantique et le futur réseau à grande vitesse espagnol**. C'est là l'objet de la **composante atlantique du projet de TGV-Sud**. Désormais, depuis le sommet d'Essen, ce projet figure parmi les infrastructures retenues comme prioritaires pour l'Union et permettra de réaliser le "chaînon manquant" entre Dax et Vitoria de la liaison Madrid-Paris.

- Cependant, les évolutions récentes des réflexions sur ce projet paraissent s'éloigner des intentions initiales. La réalisation d'un nouveau tracé direct, avec franchissement des Pyrénées par un tunnel, comme le prévoyait le projet présenté à Essen paraît, à ce jour, abandonné. L'option retenue serait celle d'un aménagement de la ligne actuelle entre Dax et Vitoria. Il restera à résoudre l'épineux problème du financement, dans un contexte où l'Espagne fait de l'axe ferroviaire à grande vitesse entre Madrid-Saragosse-

Barcelone et Montpellier sa principale priorité.

- **le problème du financement**, en raison principalement du coût très élevé de la traversée des Pyrénées : 70 km de tunnel pour l'ensemble du projet TGV Sud.

Sur l'axe interrégional est-ouest, **la ligne Bayonne-Toulouse est particulièrement peu performante** (tracé sinueux, arrêts fréquents, temps de trajet de 4 heures). Une réflexion sur l'avenir de cette liaison, actuellement peu rentable, semble d'autant plus nécessaire que cette infrastructure :

- **relie les principales agglomérations du département, Pau et Bayonne** (distantes de 100 km) ; une meilleure qualité de cette liaison permettrait d'intensifier les échanges entre ces deux pôles urbains,
- **pourrait rapprocher le département de l'autre grande capitale régionale du Sud-Ouest et surtout assurer la connexion avec le réseau TGV en direction de la Méditerranée**, dont l'accès depuis les Pyrénées Atlantique est aujourd'hui des plus malaisé.

#### ■ **Le transport des marchandises.**

L'utilisation du mode ferroviaire pour le frêt en direction et en provenance de l'Espagne apparaît insuffisamment développé (même si la différence d'écartement des voies créé une activité importante à la frontière de la Bidassoa). Les volumes transitant par fer sont en effet très réduits par rapport à ce qu'ils sont aux frontières du Nord et de l'Est de la France. La croissance considérable du trafic de poids lourds sur l'A 63, les difficultés durables du franchissement routier à travers les Pyrénées, mais aussi les pressions sur l'environnement que pourrait provoquer un report trop important des flux sur les itinéraires du Somport (et de Puymorens) : toutes ces données incitent à **donner plus d'importance au fer dans le cadre de l'intensification des échanges entre la France et la péninsule ibérique.**

Seul le développement du transport combiné rail-route, et notamment le ferroutage apparaît susceptible, à moyen terme, de fournir des solutions à ce problème en délestant l'axe routier du littoral basque.

C'est l'objet en particulier du **très ambitieux projet de traversée centrale des Pyrénées par un tunnel ferroviaire** de près de 50 km. Ce grand projet vient d'être mis à l'étude par la CTP (Communauté de Travail des Pyrénées). Sans préjuger de la faisabilité éventuelle de cet ouvrage, l'incertitude majeure concerne les modalités de son financement ; les probabilités de trouver les investissements nécessaires à la réalisation de trois tunnels (représentant au total plus de 100 km) - deux pour le TGV Sud à chaque extrémité du massif pyrénéen et un troisième pour la traversée ferroviaire, apparaissent en effet minces dans un contexte dominé par une raréfaction durable des ressources mobilisables pour ce type de grand projet.

## **4 - Un territoire frontalier de faible densité : un atout pour le développement économique**

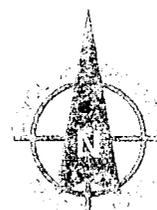
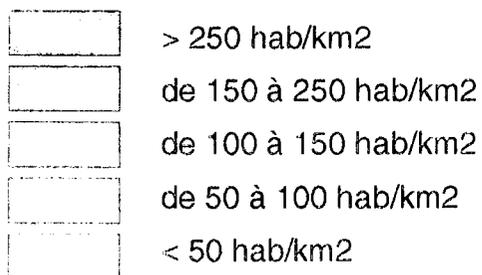
Avec une superficie qui situe les Pyrénées-Atlantiques parmi les dix départements les plus vastes du pays, et une population de moins de 600 000 habitants, **le département est loin d'être densément peuplé. La densité de 76 habitants par km<sup>2</sup> y est très inférieure à la moyenne nationale (104 km<sup>2</sup>), pourtant l'une des plus faibles d'Europe.** Même en tenant compte de la part importante occupée au sud par les zones de montagne, il apparaît que les densités élevées sont rares et sont concentrées dans une poignée de cantons de la Côte Basque et de la partie orientale de la plaine béarnaise, autour de Pau. Enfin, à titre de comparaison, la plupart des départements frontaliers au Nord-Est de la France et même au Sud-Est le long de la chaîne des Alpes (comme la Savoie ou les Alpes-Maritimes) ont des densités sensiblement supérieures.

Les caractéristiques du peuplement dans le département font apparaître **un contraste important avec les territoires proches :**

- **au nord et à l'ouest, les densités régionales en Aquitaine (et surtout en Midi-Pyrénées) sont faibles.** Quant aux départements limitrophes, ils sont tous beaucoup moins peuplés (car moins bien situés sur les grands axes de communication) que les Pyrénées-Atlantiques : Gers (28 habitants/km<sup>2</sup>), Hautes-Pyrénées (50 habitants/km<sup>2</sup>) et même les Landes (34 habitants/km<sup>2</sup>, en raison de l'étendue occupée par la forêt). Les Pyrénées Atlantiques se trouvent ainsi entourées par un vaste territoire où résident à peine 700 000 habitants,

# Environnement régional du département

## Densités moyennes de la population en 1993



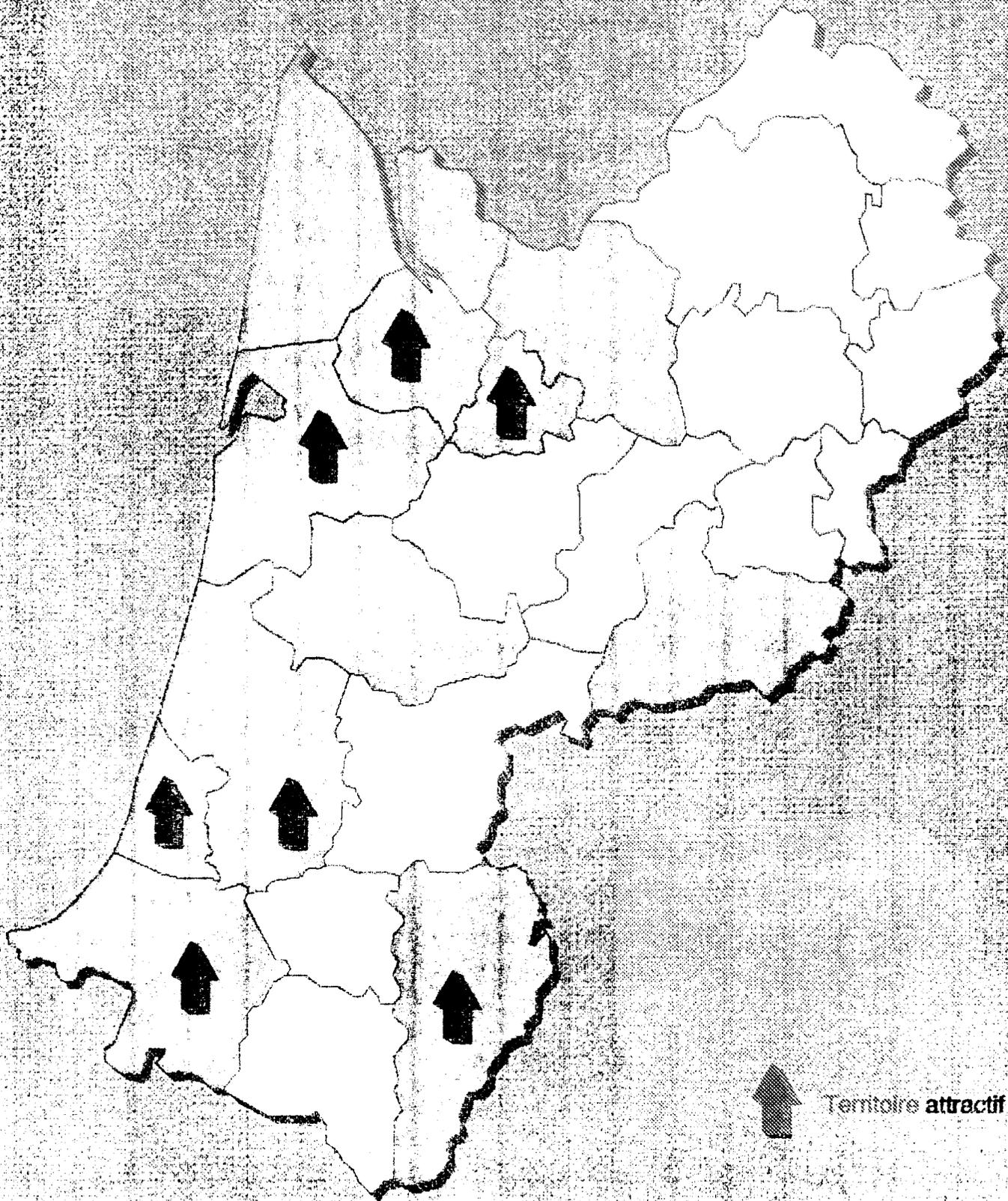
- **au sud, les densités régionales varient considérablement.** Si l'Aragon, pour une superficie comparable à celle de l'Aquitaine n'a une densité que de 25 habitants/km<sup>2</sup> et la Navarre de 50 habitants/km<sup>2</sup>, **le Pays Basque espagnol a l'une des densités les plus fortes de toutes l'Europe du Sud : 290 habitants/km<sup>2</sup>.** Avec un territoire plus montagneux que les Pyrénées Atlantique et une superficie proche (7 300 km<sup>2</sup>), la taille de sa population s'approche de celle de la région Aquitaine. Près de la frontière, la densité de la province de Guipuzcoa est encore plus élevée : 350 habitants/km<sup>2</sup>.

Dans le contexte de coopération économique transfrontière, en particulier entre l'Aquitaine et la Communauté Autonome d'Euskadi (mais aussi plus largement d'un mode de développement qui restera sans doute longtemps à dominante exogène, au moins dans l'industrie), **la présence d'espaces bien desservies pour des nouvelles activités apparait comme un atout important.** Déjà depuis plusieurs années, on observe que **le différentiel de densité entre les deux zones frontalières est l'un des facteurs** qui a permis d'attirer des investisseurs basques espagnols (aciérie d'UCIN à Bayonne, unités agro-alimentaires, papeterie à Hendaye...). La saturation de l'espace, et souvent la dégradation de celui-ci, que connaît une partie de l'Euskadi rend en effet d'autant plus attractif l'opportunité d'implanter des unités de production sur le territoire français à proximité de l'Espagne.

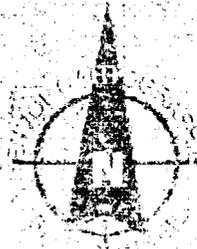
Mais une telle orientation n'est évidemment pas dénuée de risque et suppose une **maîtrise forte de ses implications en termes d'aménagement du territoire dans le département.** Il apparaît en effet que certains des espaces les plus attractifs, en particulier sur la Côte basque (qualité des infrastructures de communication, proximité du port de Bayonne, présence de services aux entreprises...) sont eux-mêmes déjà en voie de densification et subissent une pression foncière forte. **Des actions devront être donc entreprises pour attirer ces activités vers l'intérieur du Pays Basque et de Béarn** où l'espace disponible est au contraire abondant. L'amélioration des voies de communication sera dans ce cadre un objectif prioritaire. Les conditions d'accessibilité depuis (ou vers) l'Espagne mais aussi vers Bordeaux étant dans la situation présente moins bien assurées dans ces zones.

Enfin, un **risque à plus long terme** ne saurait être totalement exclu : celui d'un **renforcement de la pression immobilière et foncière** due à un besoin de desserrement de la conurbation dense d'Euskadi, qui s'étend d'Irun à Bilbao vers le Pays Basque français. Or si certains signes montrent qu'un tel processus pourrait à terme se produire (comme on l'observe ailleurs, par exemple, en Alsace dans l'espace frontalier proche de Karlsruhe et Stuttgart), pour l'instant leurs effets restent relativement limités :

- **les effectifs de résidents espagnols dans les Pyrénées-Atlantiques restent modestes** (1,4 % dans le département), et leur arrivée à fortement diminué (-20%) entre 1982-1990 ; des demandes plus fortes de logements et de terrains d'origine espagnole existent cependant, circonscrites surtout au sud de la Côte Basque, à proximité de la frontière (Hendaye - Saint Jean de Luz, etc.),
- **les migrations de salariés** franchissant quotidiennement les frontières concernent quelques centaines de personnes seulement, sans comparaison là aussi avec la situation en Alsace (70 000 migrants transfrontaliers) ou en Lorraine,
- enfin, **les flux les plus importants sont saisonniers**, puisque les espagnols (au moins jusqu'aux dévaluations de la peseta) constituent la deuxième clientèle d'origine étrangère pour le département (20 % en 1992) après les britanniques.



↑ Territoire attractif



## **5 - Un milieu naturel remarquable soumis à des pressions localement fortes**

Le département dispose à bien des égards d'un environnement naturel exceptionnel : variété et beauté des paysages, diversité de la faune et de la flore. La présence de l'océan avec des falaises originales sur le littoral et des plages nombreuses, et à proximité (moins de 2 heures par la route) d'un massif montagneux dont les vallées comme les sommets ont assuré la notoriété des Pyrénées à l'étranger depuis le XIX<sup>e</sup> siècle constituent autant d'atouts dont la portée dépasse le seul impact touristique la préservation, mais aussi la valorisation de l'environnement peut permettre de faire de ce cadre de vie et de ces paysages l'une des cartes maîtresse du département pour développer son attractivité.

Certains de ces espaces sont vulnérables et subissent des pressions importantes qui peuvent dans certains cas aller jusqu'à menacer directement les éco-systèmes. Nombre de ces espèces naturels ayant un intérêt particulier pour la faune et la flore (littoral, piémont pyrénéen, zones humides en bordure des rivières comme l'Adour, la Nive... etc.), nombre de sites sont classés ou protégés (corniche Rhune, Parc National des Pyrénées et la zone périphérique au sud-est du département). Pourtant l'urbanisation et l'artificialisation du territoire (sur le littoral surtout) la dispersion anarchique de l'habitat (dans le Labourd ou la Vallée de l'Adour), compromettent localement la qualité et l'attrait de certains paysages. Cumulé avec l'intensification de l'agriculture, l'extraction des graves ou le manque d'entretien des cours d'eau, ces pressions menacent parfois directement certaines espèces, poissons mais aussi oiseaux et flore (on estime ainsi que parmi les quelques 200 espèces différentes recensés dans la région, la moitié sont menacées).

Quant aux pollutions proprement dites, la situation est fort différente pour l'air et l'eau :

- **L'air** : les pressions sur l'air se caractérisent par leur forte concentration sur le territoire départementale mais aussi par leur intensité. La principale pollution d'origine industrielle reste le dioxyde de soufre produite par l'exploitation du gisement de gaz de Lacq. En effet, si les émissions ont été considérablement réduites (réduction par six en 20 ans), elles sont stabilisées depuis plusieurs années à un niveau qui situe les Pyrénées Atlantiques parmi les 10 départements français les plus concernés par les rejets de SO<sub>2</sub> dans l'air. A moyen terme, l'extinction du gisement devrait progressivement faire disparaître cette source de pollution.

**En revanche, les émissions dans l'air qui ont pour origine les transports** pourraient connaître, comme dans la plupart des pays européens, une forte augmentation au cours des deux prochaines décennies. Là aussi, il s'agit d'une nuisance localisée, essentiellement le long de la Côte basque où l'autoroute A63 est devenu l'un des principaux axes routiers du territoire français. Aussi les émissions d'oxydes d'azote, et l'ozone (le gaz carbonique agissant surtout sur l'effet de serre) peuvent-ils provoquer des nuisances non négligeables pour la population -qui s'ajoutent au bruit dans l'une des zones les plus denses du département. La prépondérance du transport routier, à la fois en France et en Espagne, comme la croissance généralisée en Europe de la demande de transport (qui devrait produire un doublement du trafic routier au cours des deux prochaines décennies) pourrait transformer la Côte basque en **couloir de transit pollué**. Seul la diversification des modes de transport pour les marchandises (en particulier le fer) et un report d'une partie du trafic sur d'autres axes -comme pourra y concourir la liaison Bordeaux-Saragosse- peuvent limiter l'aggravation de ces pressions le long du littoral atlantique.

- **L'eau** : les problèmes liés à la qualité de l'eau apparaissent plus préoccupants -surtout dans un département où cette ressource participe fortement de son attrait touristique et de son cadre de vie (plages, cours d'eau etc.). En effet ces points faibles concernent une grande partie de cette composante du patrimoine naturel du département et les retards pris dans

l'équipement ou l'aménagement nécessitent des mesures de grande envergure sur une période longue :

- **le taux de dépollution (20%) situe les Pyrénées Atlantiques parmi les départements les moins bien équipés dans ce domaine.** De plus, la pollution en matières azotées d'origine industrielles ou agricoles sont fortes comme dans la plupart des départements de la façade atlantique, même si leur importance tend globalement à diminuer depuis le début des années 90. Par ailleurs, une partie importante de la population (23%) est exposée à des problèmes d'approvisionnement en eau potable liés à la sécheresse ;
- **la situation des eaux de baignade est également médiocre** tant en eau douce que sur le littoral. Alors que le département se caractérise par un important linéaire de rivières, les points de prélèvement mettent tous en évidence des normes non-respectées et la plupart des rivières sont interdites à la baignade au Pays Basque, seuls les eaux des lacs étant de meilleure qualité. Sur la côte où la mer demeure l'atout majeur du tourisme, 20% des points contrôlés ne sont pas en conformité avec les directives européennes sur la qualité de l'eau, alors que ailleurs en Aquitaine toutes les plages sont aux normes ;
- Enfin, d'autres activités liées à l'eau comme les sports en eau vive et surtout le thermalisme sont exposés à des problèmes de qualité de la ressource, alors que l'économie des cinq stations thermales tant à se développer et à constituer (en particulier par les emplois générés) un pôle important de l'activité touristique dans le département.

## **6 - Des dynamiques spatiales divergentes : des espaces attractifs à l'ouest et à l'est.....**

Le département des Pyrénées Atlantiques représente aujourd'hui l'un des espaces les plus attractifs de la région Aquitaine, avec la Gironde et le Lot et Garonne. Qu'il s'agisse des hommes ou des activités économiques, le département a démontré sa capacité à attirer migrants (solde migratoire fortement positif depuis 20 ans) et entreprises (implantation unités de production, notamment au Pays basque, investissements récents d'origine espagnole, fort développement des services..).

**Pareil positionnement globalement favorable s'explique par la conjonction d'un ensemble de critères d'attractivité, de natures économiques, mais aussi extra-économiques, qu'il faut brièvement rappeler. Leur présence inégale sur le territoire départemental rend compte en effet de dynamiques spatiales contrastées, voire opposées :**

- **critères économiques et liés aux ressources humaines** : densité de l'emploi, qualification de la main d'oeuvre, présence d'un tissu de sous-traitants, densité des services (notamment des services de régulation et des services logistiques), évolution de la population active, présence de pôles de recherche et de formation ;
- **critères liés à la qualité de l'espace et à son accessibilité** : présence d'infrastructures (routes, autoroutes, liaison ferrées -notamment TGV-, liaisons aériennes), pôles logistiques (plate-formes, centres de distribution, points assurant l'intermodalité), niveau d'urbanité et existence de villes dynamiques, cadre de vie et qualité de l'environnement.

**Or, la grande majorité de ces critères sont actuellement remplis par deux zones d'emploi seulement sur les quatre que compte le département - Pau à l'est et Bayonne Pyrénées à l'ouest :**

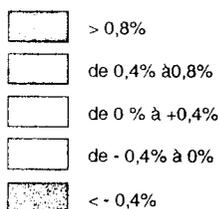
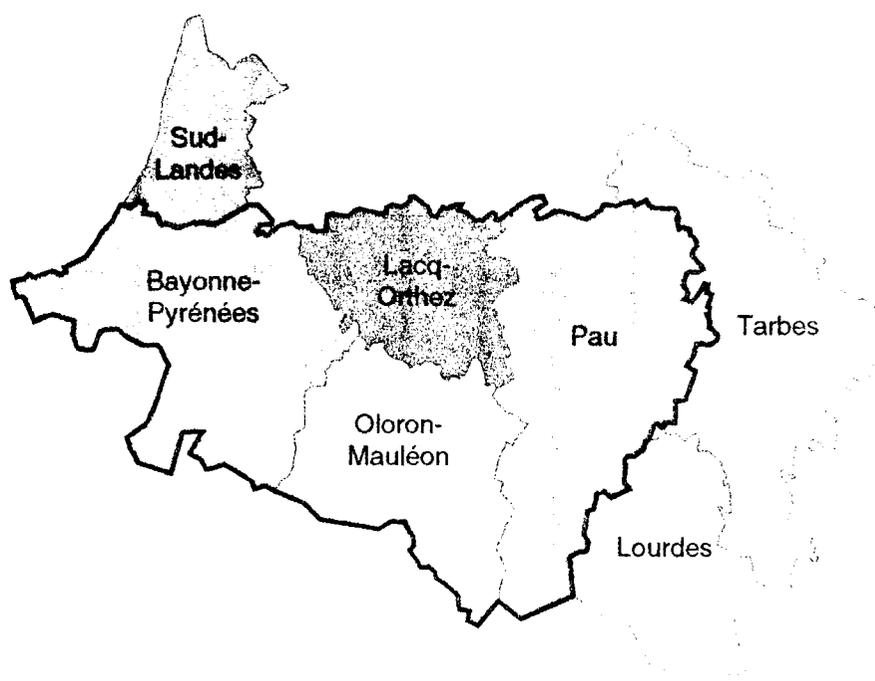
- **la zone de Pau :** cette zone bénéficie d'une main d'oeuvre qualifiée, du pourcentage de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée des pyrénées Atlantiques et d'un taux d'encadrement proche de celui de Bordeaux. La qualité de son tissu industriel et son potentiel de formation supérieur et de recherche (lié à l'Université, mais aussi à la présence forte de Elf Aquitaine -ce qui apporte un peu d'ombre au tableau sur ce point) font jouer à la capitale béarnaise un rôle structurant fort pour tout l'est du département et même au-delà. Par ailleurs, il s'agit d'une zone à densité élevée de services aux entreprises, malgré certaines carences (notamment dans le domaine des services logistiques).

**Le pouvoir d'attraction de la zone d'emploi de Pau se traduit par une augmentation régulière de sa population qui s'est prolongé depuis le dernier recensement : + 0,5 % par an entre 1990 et 1994.**

- **la zone de Bayonne Pyrénées :** la qualification de la main d'oeuvre, la solidité du tissu industriel et le niveau de densité des services (sauf des services de régulation et de financement) son caparables à ceux de la zone paloise. Ses principaux points faibles sont un taux d'activité relativement bas (plus de retraités et moins de jeunes), une proportion de cadres légèrement plus faible qu'à Pau et surtout une offre de formation supérieure et la recherche moins développée. En revanche, la desserte de cet espace tant vers Bordeaux que vers l'Espagne (par route et par rail) y est mieux assuré ; auquel il faut ajouter la présence du port de Bayonne. Enfin a présence de la mer, et un fort attrait touristique constituent aussi des composantes importantes du positionnement favorable de cette zone.

**Bayonne Pyrénées a ainsi vu sa population croître à un rythme soutenu, qui s'est encore accéléré entre 1990 et 1994 : 0,85 % par an.**

## Taux de variation annuelle de la population totale 1982-1990



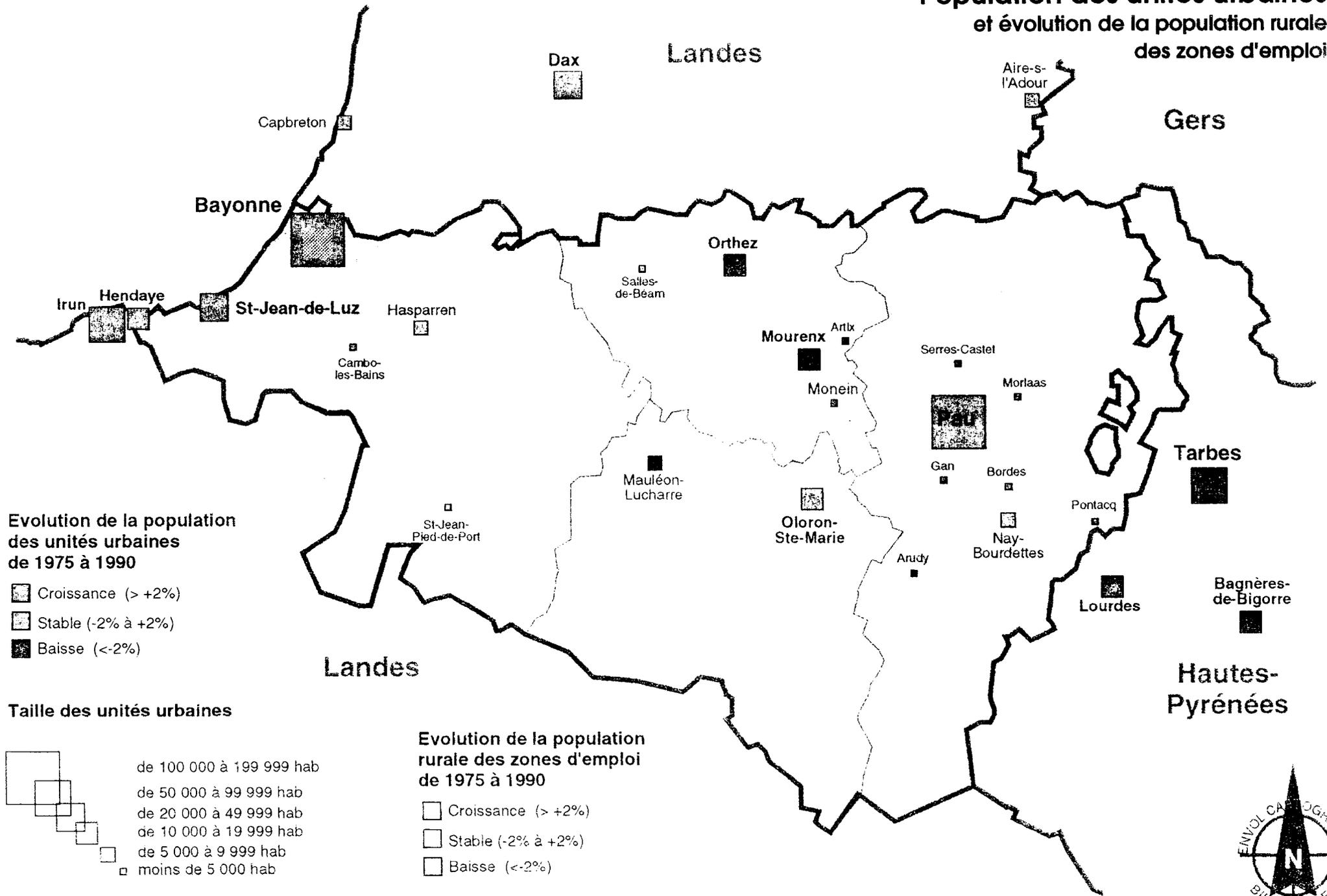
<b>0,50%</b>	Pyrénées Atlantiques
<b>0,51%</b>	France entière



**La dynamique actuelle propre à ces deux espaces (et surtout leur potentiel de développement) sont porteurs de trois conséquences importantes pour l'avenir du département :**

- **le pouvoir d'attraction qu'ils représentent peut s'étendre au-delà des limites du département (et de la Région).** Déjà les migrations alternantes autour de leurs pôles économiques s'étendent et s'intensifient aux quatre coins de leurs zones respectives, "débordant" pour Bayonne sur le Sud des Landes, et dans une moindre mesure pour Pau vers les zones de Tarbes et Lourdes. Mais ces zones pourraient essaimer en renforçant leur rayonnement vers les espaces limitrophes comme le fait déjà Bayonne au nord, le long de la côte atlantique et vers Dax ;
- **les migrations venues de l'extérieur** (mais aussi des autres zones du département), **ont produit des fortes disparités dans le peuplement du territoire;** au dernier recensement, 80 % de la population (468 000 habitants sur 580 000) résidait dans ces deux zones. Mais ceci concerne aussi l'activité économique, avec 70 % de l'emploi. Les projections de l'INSEE réalisées à partir des tendances de la période 1982-90 montrent que ce pourcentage pourrait s'élever à 85 %, à l'horizon 2010 ; voire un pourcentage supérieur, dans l'hypothèse où le solde migratoire continuerait à "grimper" sur la Côte Basque ou si la crise traversée par les zones en difficulté n'était pas enrayée.
- **enfin, un risque de déchirure entre ces deux espaces attractifs et les espaces fragiles situés au centre et au sud du département.**

# Population des unités urbaines et évolution de la population rurale des zones d'emploi



© ENVOL Cartographie - RIDE Conseil



## **7 - ... Des espaces fragilisés au centre et au sud**

A l'opposé de deux zones qui s'étendent le long de la Côte Basque et autour de l'agglomération paloise, les zones centrales qui incluent une partie des zones de montagne au sud, apparaissent comme des espaces fragilisés. Dépourvus de la plupart (mais pas de tous) les critères d'attractivités décrits plus hauts, **les zones de Lacq-Orthez et de Oloron-Mauléon apparaissent comme se détachant progressivement du courant de croissance que connaissent l'est et l'ouest des Pyrénées-Atlantiques**. Ainsi, le Béarn et le Pays Basque (comme l'avait diagnostiqué "Pays Basque 2010" pour cette partie du département) sont touchés par le même phénomène de déséquilibre spatial.

Comme plus au nord en Aquitaine, **la notion ancienne de "diagonale aride" retrouve une actualité que la prospérité liée au gisement de Lacq ou aux industries traditionnelles comme la chaussure, le bois et les meubles ou le textile-habillement avait mis en sommeil**. Des contre-forts des Pyrénées, autour de Saint Jean Pied de Port, Terdets-Sorholus et du Bedous, en passant par l'est des Landes et une partie de la Dordogne, un territoire continu se prolonge à travers le Massif Central jusqu'à la Meuse, avec les mêmes caractéristiques de très faible densité, de désertification et de faible attractivité pour les hommes et les activités économiques.

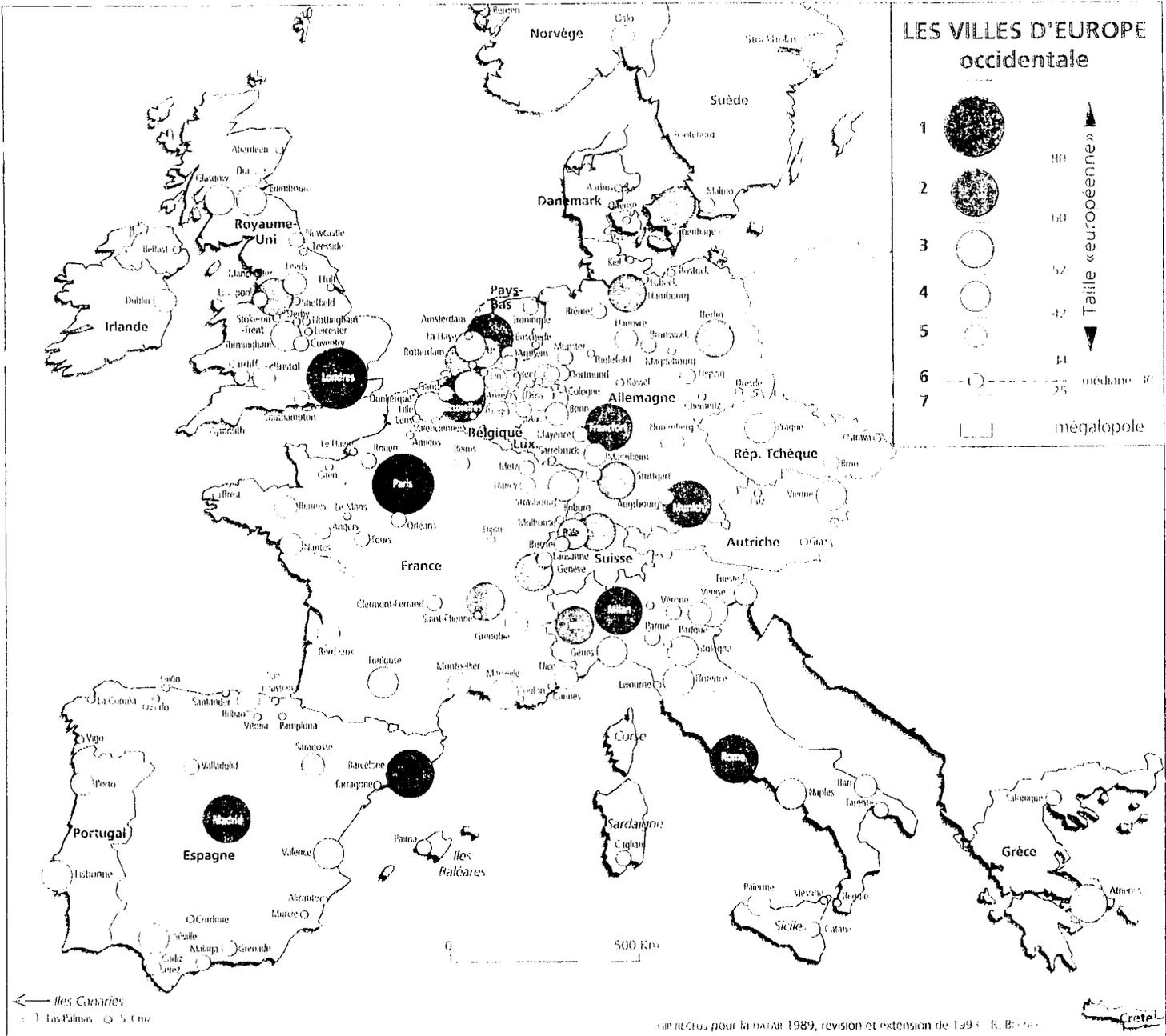
**Or moins en Pyrénées-Atlantiques encore qu'ailleurs, "la diagonale aride" ne reflète uniquement (ou peut-être principalement) une persistance de l'exode rural**. Certes, plusieurs cantons enclavés, notamment dans des zones de montagne reculées sont atteints par la désertification (une dizaine sont reconnus "cantons fragiles" en raison de cette situation). Mais globalement, si la part de l'emploi agricole est plus élevée dans ces zones (12% dans la zone Lacq-Orthez, 17% dans la zone d'Oloron-Mauléon), les pertes d'effectifs ne sont pas sensiblement plus élevés en pourcentage: - 27 % entre 1982 et 1990 (contre - 25 % dans les autres zones en moyenne). **Il s'agit donc là tout autant des effet d'une trop faible attractivité due**

à la densité insuffisante comme au manque de solidité du tissu industriel, à une faible urbanisation (avec l'offre de services correspondante) qui viennent s'ajouter à un relatif isolement, parfois renforcé par la piètre qualité des communications:

- **Zone d'Oloron-Mauléon.** Malgré la présence de secteurs (aéronautique, agro-alimentaire) qui ont permis jusqu'à de sauvegarder une partie des emplois industriels, et un solde migratoire légèrement positif, grâce à l'installation de retraités, la zone perd régulièrement des habitants : - 0,2 % par an depuis 1982. Les principaux départs ont concerné les cadres, les professions intermédiaires et les employés. Si l'unité urbaine d'Oloron-Sainte Marie réussit à stabiliser sa population, les autres villes et bourgs en perdent, surtout Mauléon. Le vieillissement de la population est par ailleurs prononcé dans certains cantons ruraux : 13,5% des habitants ont par exemple plus de 75 ans à Tardets-Sorholus.
  
- **Zone de Lacq-Orthez.** Bien que moins concernée par l'enclavement relatif que la zone l'Oloron (autoroute A 64, et dans une moindre mesure desserte ferroviaire sur le même axe), **la zone de Lacq est confrontée à une situation encore plus dégradée.** La crise industrielle que traverse la zone, qui avait connu un afflux de population et une prospérité inattendue avec l'exploitation du gisement gazier, se traduit par une accumulation d'indicateurs inquiétants. **Depuis près de quinze ans, la zone perd presque deux fois plus d'habitants que la zone d'Oloron :** - 0,40% par an entre 1982 et 1990, et encore - 0,37% entre 1990 et 1994. Le ralentissement des activités liées au gaz, et les difficultés de secteur bois-ameublement ont détruit 15 % des emplois. 25 % des cadres ont quitté la zone entre 1982 et 1990, et près de 15 % des employés. On observe de plus un phénomène très rare en France (seule la Lorraine présente le même "symptôme" dans des bassins d'emploi sinistrés par la crise de la sidérurgie). A la désertification rurale vient en effet s'ajouter la **désertification urbaine** qui touche par exemple certains quartiers de Mourenx, qui a perdu 12,5% de ses habitants durant les années 80. Les autres villes stagnent (Salies de Béarn) ou en perdent, il est vrai dans de proportions moindres.

Le découpage de l'espace (et des données disponibles) en zones d'emploi simplifiant inévitablement l'analyse, il est important de souligner que la **fragilité du tissu économique et social ne se limite pas exactement aux limites de ces deux espaces**. Dans la partie méridionale de la zone d'emploi de Bayonne, les cantons de Saint-Etienne de Baigorry et de Saint-Jean de Pied de Port sont atteints, pour des raisons similaires, par un déclin de leur population, comme le sont dans la zone de Pau le canton de Laruns ou celui d'Arudy. C'est donc autant au Pays Basque qu'au Béarn, que les zones de montagne notamment sont exposés à des risques élevés de désertification accru.

# - LES VILLES "EUROPEENNES" -



## **8 - Une armature urbaine bi-polaire insuffisamment structurée**

En l'absence d'unité urbaine dans la tranche supérieure à 200 000 habitants, le département des Pyrénées-Atlantiques n'apparaît pas sur une carte où figurent les 150 principales villes européennes. Pour des raisons historiques (courants d'échanges commerciaux peu intenses durant une longue période entre la France et l'Espagne), géographiques (barrière des Pyrénées), et économiques (industrialisation très tardive), **aucun pôle urbain important ne s'est développé en effet en France à proximité de l'Espagne**. Il s'agit donc là d'une des principales spécificités de la région pyrénéenne par rapport aux espaces frontaliers du Nord, de l'Est et même du Sud-Est du pays (avec Nice et Grenoble).

**En revanche, dans un rayon de 250 km, le département est entouré de plusieurs gros pôles urbains**. En France, il s'agit de Bordeaux (640 000 habitants) et de Toulouse (650 000). Les villes situées dans les espaces limitrophes ayant quant à elles des tailles beaucoup plus modestes : Tarbes (moins de 80 000), Lourdes (16 000) ou encore Dax et Mont de Marsan. C'est en Espagne qu'est située l'agglomération à la fois la plus proche et la plus importante à proximité de la frontière : Bilbao (850 000 habitants, et le premier port espagnol). Avec San Sébastian, Vitoria et Pampelune (plus de 200 000 dans chacune de ces agglomérations) et plus à l'est, Saragosse (600 000), **l'environnement géographique du département comprend deux sur trois des grandes conurbations du Nord-Est de l'Espagne, avec Barcelone**.

Pour tirer partie du potentiel économique considérable que représente pareille concentration de population et d'activités, **l'armature urbaine du département est formée essentiellement de deux agglomérations de taille moyenne, Bayonne et Pau**. Ensemble, elles concentrent la majorité de la population départementale (53 %), des emplois, des services (notamment du tertiaire supérieur), des étudiants et des

chercheurs. Par ailleurs, comme nous l'avons vu, la quasi-totalité des autres unités urbaines du département décroissent ou stagnent ; à l'exception de celles de la Côte Basque - Hendaye et Saint-Jean de Luz.

Souvent qualifié de **bi-polaire** pour rendre compte de ce trait distinctif de l'organisation de l'espace des villes dans les Pyrénées-Atlantiques, **le poids comparable des deux agglomérations** semble effectivement attesté par **plusieurs indicateurs** :

- **population** : 164 000 pour Bayonne (dont l'unité urbaine inclut Biarritz et Anglet) et 145 000 pour Pau ,
- **économie** : répartition relativement égale des effectifs dans des domaines-clé comme l'aéronautique et le spatial, les services aux entreprises (y compris d'études, de conseils et d'organisation), ou la part d'employés et d'ouvriers dans la population ;
- **transport** : desserte par TGV et surtout existence de deux aéroports qui ont atteint un trafic passager exactement égal (540 000). Ce qui est bon indicateur du dynamisme des deux villes (même si la part des touristes est plus élevée à Bayonne) ;
- **institutions et équipements** : existence de deux Chambres de Commerces, Université de plein exercice sur les deux pôles, deux stations FR3 Régions, etc.

Pourtant, d'autres données amènent à pondérer ces similitudes en faisant ressortir des **spécificités importantes, des points forts et des lignes de développement différents, propres à chacune des villes** :

Tableau 26

EVOLUTION COMPARATIVE DE LA POPULATION TOTALE (1982-1990)

PAU ET BAYONNE

En nombre

C.S.P.	Unité Urbaine Bayonne*			Unité Urbaine Pau		
	1982	1990	Δ % TCAM 90/82	1982	1990	Δ % TCAM 90/82
Agriculture exploitants %	784	528 0,3	- 4,8	848	740 0,5	- 1,7
Artisans, commerçants %	6 704	6 828 4,2	+ 0,2	4 568	4 212 2,9	- 1,0
Cadres %	4 480	6 208 3,8	+ 4,2	5 900	8 060 5,6	+ 4,0
Professions intermédiaires %	10 336	13 064 8,0	+ 3,0	12 280	14 024 9,7	+ 1,7
Employés %	19 220	23 264 14,2	+ 2,4	18 348	20 220 14,0	+ 1,2
Ouvriers %	19 000	19 093 11,6	0,02	15 524	15 334 10,6	- 0,2
Retraités %	27 008	33 720 20,5	+ 2,8	18 512	23 944 16,5	+ 3,3
Autres inactifs (yc militaires) %	65 816	61 377 37,4	- 0,9	62 892	58 135 40,2	- 1,0
<b>TOTAL</b> %	153 348	164 082 100	+ 0,8	138 872	144 669 100	+ 0,5

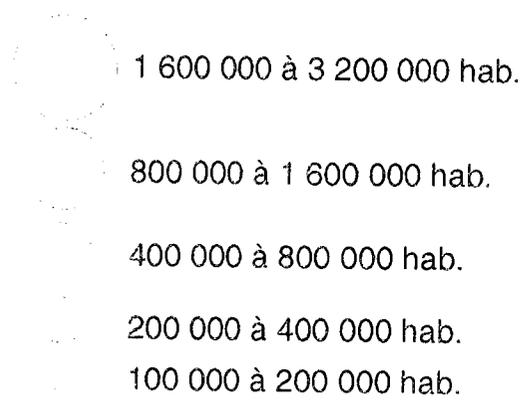
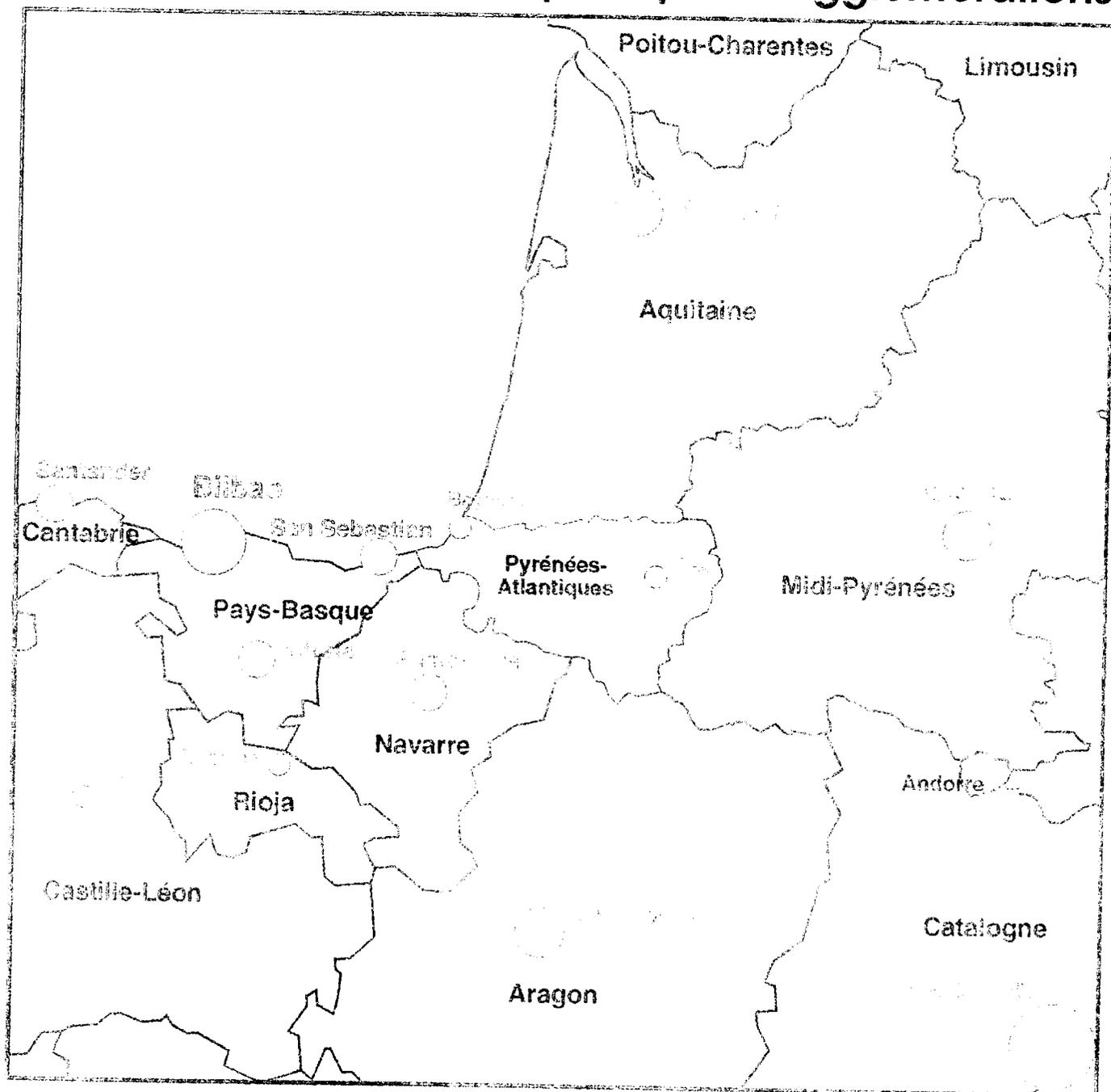
Source : INSEE (RGP)  
\* Pyrénées-Atlantiques + Landes (très partiel)

- **la croissance de la population bayonnaise est sensiblement plus rapide** (+ 0,8% par an) **que celle de la population paloise** (+ 0,5 %) depuis 1982, et celle de Bayonne est dûe presque uniquement aux nouveaux arrivants dans l'agglomération,
- **la composition sociale des deux villes fait apparaître plus de cadres et de professions intermédiaires à Pau jusqu'à Bayonne** (écart de près de 2 points) **et moins de retraités** (écart de 4 points),
- **les spécialisations économiques restent marquées** : fort développement des services (dont une croissance plus rapide des services marchands aux entreprises) à Bayonne, aux côtés d'un tissu industriel performant, alors que Pau reste plus dominée par l'industrie et le secteur non-marchand,
- **fonction universitaire et de recherche nettement prépondérante à Pau** par rapport à Bayonne (13 000 étudiants contre un peu plus de 2 000),
- **vocation touristique mais aussi culturelle** plus affirmée à Bayonne (tourisme balnéaire, nouveau Casino, mais aussi tourisme urbain, manifestations culturelles et festives) qu'à Pau.

Depuis peu, les deux agglomérations ont choisi de s'orienter vers des **actions communes avec les villes dont elles sont le plus proche**. Pour Pau, cette politique s'est traduit par la création d'un **réseau de villes avec Tarbes et Lourdes**, avec l'appui de la DATAR et dont le bilan semble pour l'instant réduit (se limitant semble-t-il surtout à la recherche d'une meilleure coordination dans les domaines universitaires, hospitaliers, etc.). Bayonne, quant à elle, se tourne vers le sud et s'engage avec les communes de la Côte Basque dans **une coopération active avec San Sébastien et Irun** (dans les domaines de la planification urbaine, de l'environnement, etc.).

# Environnement régional du département

## Taille des principales agglomérations



Ce rapprochement avec les villes les plus proches des deux agglomérations des Pyrénées-Atlantiques permet des collaborations plus rationnelles dans la gestion des équipements et l'aménagement des zones urbaines. A ce titre, elles peuvent prolonger positivement l'atout que représente déjà pour un aménagement équilibré du territoire la présence de Pau et de Bayonne à chaque extrémité de l'espace départemental.

Mais l'orientation que semblent privilégier aujourd'hui les deux agglomérations ne constitue qu'une **réponse partielle à l'absence d'un grand pôle urbain ayant la taille critique nécessaire pour y développer les fonctions de centralité à fort rayonnement transfrontalier**. Pour compenser ce qui pourrait se révéler comme un handicap face à la vaste conurbation qui s'étend outre-Bidassoa, il apparaît au moins aussi important de **mieux structurer l'armature urbaine existante**. Seuls Pau et Bayonne ont en effet, dans l'aire géographique qui s'étend du littoral basque jusqu'à Toulouse, le poids et le potentiel suffisant pour devenir les "**portes de la France**" dans la partie occidentale des Pyrénées.

Et cela d'autant plus que **Bordeaux**, située beaucoup plus au nord, **apparaît à la fois éloigné du département et sans relations étroites avec ses principales villes**. En outre, la capitale régionale affiche un dynamisme très modéré qui ne lui permet guère de jouer un rôle d'entraînement pour l'ensemble de l'Aquitain. Les dernières prévisions économiques établies par ERECO pour la période 1993-99 confirment ce constat: avec 1,8 % de croissance par an, Bordeaux se trouve au 36e rang des villes européennes.

Au-delà des réticences observées, une coopération plus active entre les deux agglomérations permettrait de :

- **développer des synergies entre pôles de compétence**, nécessaires à la diversification du tissu économique (spécialisation technologique, recherche et développement, formation professionnelle...) qui concerne souvent des activités présentes dans chacune des villes,

- **renforcer des fonctions urbaines complémentaires** dans des domaines aussi différents que la logistique et le transport (aéroports, plate-formes logistique, liaison ferroviaire), ou le tourisme et la culture (théâtre, musique...) qui font actuellement défaut.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE BIPE CONSEIL

Toute commande passée à BIPE Conseil implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve par le Client des dites conditions générales, nonobstant toute disposition contraire pouvant figurer sur les documents émanant du client, en tout sous réserve des modifications des conditions acceptées des deux parties. En particulier, lorsqu'une proposition est rédigée en réponse à un appel d'offres, BIPE-Conseil accepte toutes les clauses stipulées dans le texte ou les annexes de cet appel d'offres.

Les prestations de BIPE Conseil ne peuvent être effectuées qu'après signature d'un contrat ou réception par BIPE Conseil d'une lettre de commande mentionnant les références de la proposition adressée par BIPE Conseil. Dans ce dernier cas toutes les clauses générales ou particulières figurant dans la proposition sont réputées avoir été acceptées par le Client.

1\*) Durée de validité des conditions formulées dans les propositions

Le prix indiqué dans les propositions de BIPE Conseil ou dans le contrat signé entre les parties sont valables trois mois à compter de la date de la proposition ou de la conclusion du contrat. Passé ce délai les prix sont indexés sur l'évolution de l'indice SYNTEC depuis cette date.

2\*) Fin de la mission

A l'issue de la réalisation de la mission réalisée par BIPE Conseil dans les conditions définies dans la proposition ou le contrat visés à l'article 1\*) ci-dessus, BIPE Conseil adressera au Client un rapport définitif relatif à la réalisation de sa mission. A la réception de ce rapport, le Client dispose d'un délai de trente jours pour l'accepter ou le refuser. Passé ce délai, la mission sera réputée terminée et menée à bien.

3\*) Modification de la mission

Pendant l'exécution du contrat, le Client peut prescrire à BIPE Conseil des modifications au contenu initial de la mission.

De même, BIPE Conseil peut proposer au Client des modifications au contenu initial de la mission.

La décision du Client est notifiée par écrit à BIPE Conseil qui, faute de réserves formulées dans les 45 jours, est réputé l'avoir acceptée.

Toutefois, toute modification entraînant un changement de prix ou de délai ne peut être réalisée que par voie d'avenant. Dans le cas où, préalablement à la décision de modification, des études complémentaires sont nécessaires, l'avenant au Contrat précise les obligations des parties, le délai d'exécution de ces études et leur coût.

Les modifications apportées au contenu initial de la mission de BIPE Conseil ne portent pas atteinte à la validité des dispositions de la proposition ou du contrat qui n'ont pas fait l'objet de ces modifications.

4\*) Rémunération

Le montant de la rémunération et l'échéancier de facturation du Client par BIPE Conseil sont précisés dans le contrat.

Conditions de paiement : par chèque ou virement au nom de BIPE Conseil 30 jours fin de mois, date d'émission de la facture, au compte bancaire indiqué sur la facture. Le paiement ne peut être subordonné au règlement du Client par un tiers.

En cas de retard dans le paiement des prestations, il sera demandé le versement d'intérêts sur les sommes dues.

5\*) Recours

Si au cours de l'exécution de la mission le Client a des réserves ou des inquiétudes sur la façon dont la mission est conduite, il lui est demandé de s'adresser le plus tôt possible au Secrétaire Général (Tel : 46623406) ou au Conseiller Scientifique du Président (Tel : 46623430) de BIPE Conseil pour l'informer des difficultés rencontrées.

6\*) Résiliation

En cas de manquement grave par le Client à l'une quelconque des obligations, BIPE Conseil pourra résilier le contrat quinze

jours après mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse.

Dans ce cas, les prestations déjà exécutées ou prévues d'un commun accord pendant la durée du préavis seront dues par le Client. Le Client peut résilier le présent contrat à tout moment sous réserve d'un préavis de quinze jours adressé à BIPE Conseil par lettre recommandée avec A.R. Dans ce cas, les prestations déjà exécutées ou prévues d'un commun accord pendant la durée du préavis seront dues par le Client.

7\*) Obligations réciproques

BIPE Conseil organise la mise en oeuvre de la mission. A cet effet, il désigne un responsable de la mission, interlocuteur du Client dans les relations avec ce dernier, et s'oblige à tenir le Client régulièrement informé de l'avancement de la mission. Le Client fournit à BIPE Conseil, aux dates convenues, les données de base nécessaires et toutes les informations indispensables à la réalisation de la mission ou susceptibles de lui faciliter l'exécution de celle-ci. Il lui précise celles qui demandent vérification. Il organise les liaisons entre ses services et BIPE Conseil.

Il prend connaissance des documents et recommandations qui sont communiqués par BIPE Conseil et fait connaître son accord ou ses observations.

8\*) Confidentialité

BIPE Conseil s'interdit de faire usage, à d'autres fins que celle du Contrat, des renseignements qui lui sont fournis par le Client et s'engage à ne pas divulguer les informations et documents désignés comme confidentiels par le Client.

Le Client s'engage de son côté à considérer comme confidentiels les méthodes et procédés utilisés par BIPE Conseil et dont il a pu avoir connaissance.

9\*) Propriété intellectuelle

Le contrat au profit du Client ou de BIPE Conseil ne pourra emporter aucun transfert de droit de propriété intellectuelle tel que défini au code de propriété intellectuelle.

En conséquence, tous les rapports, cartes, notes, spécifications, statistiques et autres données techniques réunies ou préparées par le Client, demeurent la propriété du Client. BIPE Conseil peut en prendre copie, mais ne peut utiliser celles-ci pour un autre but que celui en rapport avec la mission sans l'accord préalable du Client.

De même, BIPE Conseil conserve l'entière propriété intellectuelle de ses études et de ses propositions d'études, ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de représentation.

Le Client s'interdit toute reproduction intégrale ou partielle de tout document établi par BIPE Conseil sans son consentement préalable et toute divulgation à l'extérieur de son entreprise, que ce soit à titre payant ou à titre gracieux. En cas d'accord de BIPE Conseil, le Client s'engage à mentionner le nom de BIPE Conseil.

10\*) Règlement des litiges

En cas de litige entre les parties, seul le Tribunal de Commerce de Nanterre sera compétent, à moins que BIPE Conseil ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.

Imprimerie Départementale